CHARTRES OTRE VILLE

#230 MAI 2023 | chartres.fr



TOUTE L'ACTU DE VOTRE VILLE



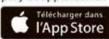
ACTUALITÉS SERVICES LOISIRS CONTACTS

SUR VOTRE APPLI SOLASTALGIE AL SUR VOTRE APPLI CHARTRES

EN UN CLIC
TOUT SIMPLEMENT!

Disponible sur google play et apple store









L'urbanisme, l'une des clés de la Ville apaisée

En ce printemps, trois évènements m'ont donné l'occasion de mettre en évidence trois facettes différentes de l'urbanisme que nous mettons en œuvre pour une « ville apaisée ».

Le nouveau quartier des Clos continue la métamorphose de l'ancien Beaulieu. Une nouvelle résidence de quatre petits immeubles vient d'accueillir ses premiers propriétaires et locataires, associant logement privé et logement social. Avec ses bâtiments à taille humaine, là où s'élevaient autrefois des barres de six ou huit étages, ses loggias et ses terrasses, ses jardins paysagers, elle symbolise la qualité de vie que nous voulons rendre accessible à tous les Chartrains.

J'ai eu également le plaisir d'inaugurer le nouveau parking Gare-Colisée. Ses 1100 places viennent combler un manque rétrospectivement sidérant: comment la deuxième gare TER de France a-t-elle pu se passer d'un pareil lieu de stationnement? En outre, celui-ci servira le jour aux usagers des chemins de fer et des autres transports, et le soir aux amateurs de spectacles sportifs et culturels du Colisée dont la construction est en voie d'achèvement.

Comme je vous l'explique plus loin, ce nouvel urbanisme, évidemment respectueux de l'histoire de Chartres, entend mener de front l'évolution nécessaire de la ville, qu'elle se traduise par la réhabilitation du bâti ancien comme par l'édification d'un habitat contemporain. Karine Dorange a ainsi présenté les dispositions qui vont présider à l'aménagement du quartier joliment enserré par le Grand et le Petit Bouillon. De nouvelles constructions vont prendre la place d'anciennes friches urbaines. Pas question d'un nouveau mur de logements en continu: des percées et la hauteur mesurée des nouveaux bâtiments valoriseront les vues magnifiques sur la cathédrale et la ville haute, de l'autre côté des boulevards du Maréchal-Foch et Clemenceau.

Au-delà du respect des perspectives, est-il besoin de préciser qu'à l'image de tous les nouveaux aménagements urbains réalisés depuis vingt ans, ces quartiers renouvelés satisfont aux normes environnementales les plus récentes (isolation thermique, etc.), comme aux besoins actuels de cheminements doux, pour le plus grand bonheur des piétons et des cyclistes. Sans oublier notre priorité plus que jamais actuelle de mixité sociale.

Et tout cela parce que C'Chartres!

Jean-Pierre GORGES Maire de Chartres





HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
Tél. 02 37 23 40 00
votreville@aggloville.chartres.fr
chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEURS DE LA PUBLICATION

ÉLISABETH FROMONT JEAN-MAURICE DUVAL

DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION

STÉPHANE LEFEBVRE

RÉDACTEUR EN CHEF

PAUL GUERMONPREZ

RÉDACTION

STÉPHANE LEFEBVRE JEAN-GUY MURIEL MAEVA DELOGE DAGBA JULIEN CARRARA

PHOTOGRAPHIES

GROUPEMENT DELAUNEY-MARTINO-LOMBARD

MAQUETTE, MISE EN PAGE

STUDIO GRAPHIQUE, MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION

GROUPE MORAULT IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE

TIRAGE

55800 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION

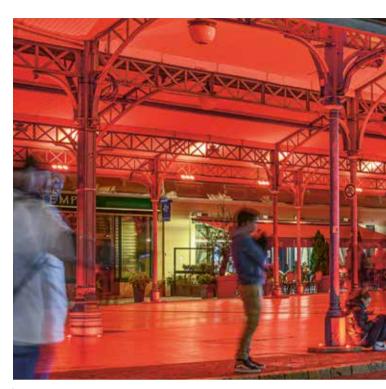
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal:

à parution

Nº ISSN: 1257-5194





La place Billard le soir du Trail in Chartres en lumières

6

URBANISME PARKING GARE-COLISÉE

20







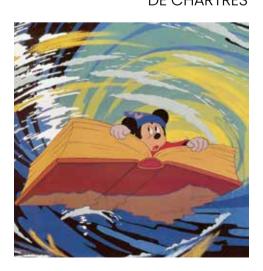
SOMMAIRE

LA POLICE MUNICIPALE ET LA SÉCURISATION DES ÉVÉNEMENTS



44

FESTIVAL
INTERNATIONAL
DU FILM MUET
DE CHARTRES



78ARCHÉOLOGIE

L'ÉGLISE

SAINT-MARTIN-AU-VAL



L'INTERVIEW DE JEAN-PIERRE GORGES

LE PARKING DE LA GARE EST OUVERT

DEPUIS LE 6 MARS

Le maire, la Municipalité et QPark viennent d'inaugurer le nouveau parking Gare-Colisée et ses 1085 places. Un outil essentiel au bon fonctionnement de la gare et du complexe culturel et sportif du Colisée, comme nous l'explique Jean-Pierre Gorges.



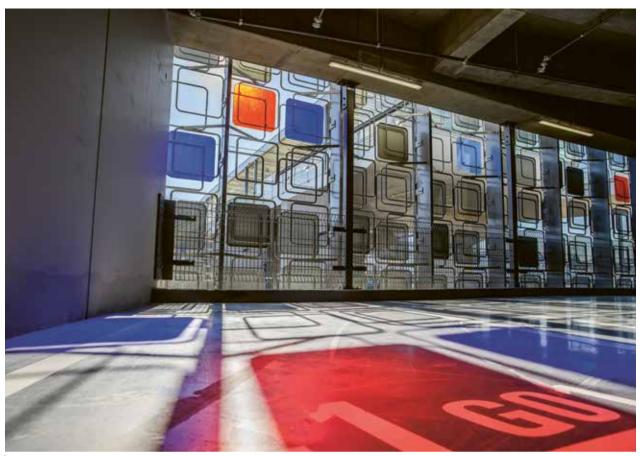
Michèle Salvadoretti, directrice générale de la société QPark France Services, Franck Masselus 2º adjoint, Jean-Pierre Gorges, Elisabeth Fromont, 1º adjointe, et Daniel Guéret, chef du projet Pôle Gare et sénateur d'Eure-et-Loir, lors de l'inauguration du parking Gare-Colisée le 14 avril dernier.

Votre Ville: Lors de cette inauguration, vous sembliez particulièrement heureux. Pourquoi?

Jean-Pierre Gorges: C'est une brique importante, et même essentielle, d'un projet initié il y a vingt ans, formalisé en 2005, quelques mois après la mise en service du grand parking de Cœur de ville. Rendez-vous compte aussi de la situation « à la limite de l'absurde » où nous

étions: la deuxième gare TER de France ne disposait pas d'un parking pour ses usagers. Or les études préalables à l'élaboration du projet de parking Cœur de ville ont mis en évidence une réalité majeure: dans une ville, 40 % du temps passé à circuler dans une voiture est consacré à la recherche d'une place de stationnement. Alors il y a deux réponses possibles: il y a ceux qui veulent supprimer les

voitures dans la ville. Mais nous, comme nous ne détestons pas la voiture pour elle-même, nous lui demandons simplement quand elle est en ville de ralentir, d'où la limitation de sa vitesse à 30 km/h. Et puis nous la faisons disparaître en soussol. Cela libère des espaces considérables pour le piéton ou le cycliste: 400 voitures stationnées en surface, c'est un hectare d'occupé...



Les reflets de la mosaïque de verre qui habille la façade du parking

Il est impossible de concevoir et d'animer des lieux de vie sans l'installation préalable d'espaces de stationnement préalables

Comment se situe cette « brique « dans le projet du Pôle Gare ?

Le projet du Pôle Gare ne se limite pas à la gare elle-même, c'est tout un quartier de plus de trente hectares qui trouve un nouveau visage. Pour ce qui est de la gare elle-même, elle a déjà restauré son style tout en modernisant les services qu'elle propose: sa billettique intègre tous les modes de déplacements tarifés. Notez que le nouveau parking, parce qu'il est semi-enterré et donc plus lumineux que d'autres, associe l'automobile et les deuxroues à moteur. Il propose aussi 55 bornes de recharge électrique, un nombre inégalé en un seul endroit dans la région Centre-Val de Loire. Il est directement relié aux voies de la gare elle-même, à la plateforme multimodale qui est en train de le surmonter, avec à venir les bus, les cars, les taxis, etc. Il est également en prise directe avec le Colisée qui va vers son achèvement. Ce parking est donc utile le jour pour les usagers de la gare, mais aussi le soir et la nuit pour les amateurs de spectacles culturels ou sportifs. Ce qui montre bien qu'il est impossible de concevoir et d'animer des lieux de vie sans l'installation préalable d'espaces de stationnement préalables. Aujourd'hui la Ville de Chartres, avec ses parkings délégués à QPark, offre 3800 places de stationnement souterrain.

Nous avons besoin de parkings privés souterrains installés au cœur de la ville historique

Vous aurez donc atteint vos objectifs en matière d'offre de stationnement souterrain?

Pas complètement. Si nous voulons réinstaller des habitants et leurs familles dans les 1500 logements du centre-ville historique aujourd'hui inhabités pour des raisons que j'ai déjà longuement



expliquées ici, nous avons besoin de parkings privés souterrains installés au cœur de la ville historique. Là où nous sommes en train de réhabiliter ou de faire réhabiliter progressivement l'habitat. Pour des raisons évidentes, ce seront des parkings privés. Là encore le choix est simple. Si nous ne le faisons pas, les familles ne reviendront pas habiter le cœur de ville, et donc nous aurons bonne mine à déplorer l'étalement urbain excessif, le manque de mixité sociale, l'artificialisation des sols en périphérie, etc. Sans oublier la cherté croissante du logement en cœur de ville. Cette politique d'ensemble est la seule qui permette de minimiser le nombre, la longueur et le coût des déplacements. Vous en trouvez un parfait exemple à la gare, avec son abord désormais piétonnisé, conjugué avec la convergence de tous les transports publics, eux aussi en voie de modernisation, grâce aux bus à haut niveau de service (BHNS) qui desserviront les principaux axes de la zone urbaine de l'agglomération.

Quand
l'exploitation
du parking est
bénéficiaire, et
c'est le cas ici,
QPark reverse
à la Ville de
Chartres une
part du bénéfice
d'exploitation
chaque année

Pourquoi avez-vous choisi, comme pour les autres parkings du Cœur de Ville, le système de délégation de service public?

Construire et gérer des parkings n'est pas une compétence métier de la ccollectivité. Par ailleurs, nous avons choisi de faire payer ces équipements par les usagers, et non par tous les contribuables chartrains. Nous n'avons pas mis un euro dans le parking du Cœur de ville. Dans douze ans, il sera payé et deviendra la propriété de la Ville de Chartres. Nous aurons alors à faire le choix de l'exploiter nous-mêmes ou d'engager une nouvelle délégation de service public, à des conditions réactualisées bien évidemment. Aujourd'hui, QPark notre délégataire supporte le risque d'exploitation. Si celle-ci était déficitaire, la Ville devrait contribuer à l'équilibre de la gestion. Et guand l'exploitation est bénéficiaire, ce qui est le cas, QPark reverse à la Ville de Chartres une part du bénéfice d'exploitation chaque année. C'est donc un système qui fonctionne à la satisfaction des deux parties. Le parking de la gare fonctionnera selon des principes et des règles comparables, même si la Ville et l'Agglomération ont cette fois participé à l'investissement de départ. Il s'agit donc d'un équipement qui enrichit à terme la collectivité.

Lors d'un récent Conseil municipal, certains vous ont reproché d'avoir réduit la jauge du parking de la gare par rapport au projet initial, de 1600 à 1100 places environ?

Ils me font rire! Car ils ne cessent de me reprocher de voir trop grand. La raison de cette variation à la baisse est simple: nous avons entre-temps repris l'usage d'un parking souterrain jadis appelé parking Préfecture et réservé à celle-ci. Ceci explique cela.

Un parking à haut niveau de services

Inauguré le vendredi 14 avril dernier, le parking Gare-Colisée représente une avancée dans la création de l'intermodalité du quartier Gare.



son discours, Michèle Salvadoretti s'est d'abord félicitée d'avoir vu « cet ambitieux chantier de 22 mois, dont la réalisation a été coordonnée par Chartres Aménagement, respecter ses engagements et, tout particulièrement, ses délais. La complémentarité du parking Gare-Colisée avec plateforme intermodale, qui accueillera les différents modes de transport, constituera un véritable hub des mobilités tout en garantissant un haut de niveau de services aux usagers. La situation privilégiée du parking, au contact de la gare SNCF, de la plateforme intermodale et du futur complexe culturel et sportif du Colisée, permettra en outre de maximiser son utilisation, non seulement en journée mais également en soirée. »

Un outil de développement durable

« Depuis vingt ans, les parkings chartrains n'ont cessé de s'améliorer. Celui-ci est plus beau, plus lumineux, plus fonctionnel et bénéficie d'entrées plus larges, a fait remarquer Jean-Pierre Gorges, qui a entamé son discours en remerciant Daniel Guéret, chef de projet politique du projet Pôle Gare, « pour avoir su mener à bien les longues négociations avec la SNCF et écouter les riverains. »

«Avec ce nouveau parking, Chartres compte aujourd'hui 3700 places de stationnement souterrain, a poursuivi le maire. Nous ne disons pas non à la voiture, nous la cachons sous terre, ce qui nous permet d'étendre en surface les espaces piétonniers et d'améliorer le cadre de vie des habitants. Les parkings comme celui-ci, qui intègre des nouvelles technologies et permet de garantir l'accès aux équipements et au centre-ville tout en réduisant la pollution et les nuisances, sont pour moi d'authentiques outils de développement durable. »

Le parking Gare-Colisée en chiffres

1085 places

de stationnement, qui viennent s'ajouter aux 2600 déjà existantes dans les 5 autres parkings souterrains de la ville.

55 bornes de recharge pour voitures électriques,

soit la plus importante zone de recharge de la région Centre-Val de Loire.

18 places de stationnement à mobilité réduite.

19 places de stationnement pour les 2 roues motorisés.

870 luminaires LED,

combinés à des systèmes de détection de présence, qui permettent de diminuer considérablement la consommation électrique.

SCOLARITÉ, PETITE ENFANCE

Préparez votre rentrée!

Parce que la rentrée est si importante pour les enfants – et conditionne celle de leurs parents, tout est fait pour qu'elle soit anticipée. Sans plus attendre, prenez en main la vôtre et partez sereins en vacances



inscriptions dans écoles primaires maternelles sont ouvertes. Ces démarches comprennent par ailleurs tout le champ de l'accueil scolaire et périscolaire: la restauration, l'accueil du matin et du soir, l'étude surveillée et l'accueil de loisirs du mercredi. Et vacance par vacances, les programmes d'activités leurs modalités d'inscription y trouvent leur place.

Comme lors de chaque rentrée, la Ville de Chartres met à disposition des parents deux supports qui dispensent toute l'information utile: le guide de l'enfant de 0 à 12 ans Grandir, réussir et s'épanouir à Chartres, disponible dans toutes les écoles, crèches, MPT, et au guichet unique, et sur Internet au sein du portail Familles.

Ces deux mines d'information vous accompagnent, si c'est votre première rentrée à Chartres, pour mener à bien ces inscriptions et vous présentent le large panel de l'offre de services qui vont constituer et agrémenter la vie scolaire de votre enfant dans les établissements municipaux.

Un dossier unique

Un seul dossier est à remplir par foyer. Quel que soit le nombre de vos enfants concernés et les activités périscolaires auxquelles vous souhaitez les inscrire, tout se retrouve sur un seul document: le dossier unique d'inscription. Il est remis en version papier aux enfants par leur enseignant, mais aussi disponible, si nécessaire:

- en ligne sur le portail Familles
- sur simple demande au guichet unique de l'hôtel de Ville.
 - ▶ Portail Familles: portailenseignement.chartres.fr/. Toutes les informations sont également disponibles sur chartres.fr, rubrique Vivre à Chartres Guichet unique de l'hôtel de Ville: place des Halles; du lundi, au vendredi de 9 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h 30. En bus: lignes Filibus 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 11 arrêt Place Saint-Michel - Cinéma. Pour toute information: 02 37 23 40 00 et inscription. scolaire@agglo-ville.chartres.fr

Et si on parlait vacances?

Les vacances estivales ne seront pas en reste.

Vacances sportives et activités accueils de loisirs seront également disponibles cet été, pour tous les enfants chartrains de 6 à 8 ans et de 9 à 15 ans.

Information disponible à partir mi-juin dans le portail Familles et les MPT.

PETITE ENFANCE

Carnaval à l'école

maternelle Émile-Zola







Le vendredi 14 avril dernier, l'école maternelle Émile-Zola organisait son carnaval dans les rues de la Madeleine.

SCOLARITÉ

Des composteurs à l'école

En complément de ses actions en faveur du développement durable, l'école primaire d'application Le Grand Jardin vient de se doter de composteurs alimentés par les élèves.



À droite, Dominique Dutartre, adjointe en charge des Affaires scolaires, en compagnie de Laurent Plançon (à gauche), directeur de l'école Le Grand Jardin, Damien Cordier, encadrant technique espaces verts de l'association Reconstruire ensemble, Cécile Beugniet, enseignante, et cinq élèves.

compostage désormais partie du quotidien de l'école primaire d'application Le Grand Jardin. Des élèves à la direction, chacun contribue au projet, dans le cadre du label École en démarche de développement durable. « Nous avons demandé à Chartres métropole d'installer des composteurs pour valoriser les déchets de la restauration scolaire, explique Laurent Plançon, le directeur de l'école. Avec l'association Reconstruire ensemble, élèves ont monté un composteur de remplissage, un autre de maturation, ainsi qu'un bac de matière sèche.»

« Je me félicite de ces initiatives, dit Dominique Dutartre, adjointe en charge des Affaires scolaires. En étant associés à la démarche dès le départ, tous les membres du personnel de l'école se sont appropriés ce projet. Ce sont les enseignants qui les ont initiés à l'utilisation des composteurs ».

Éviter le gaspillage alimentaire

Chaque midi, les agents de restauration indiquent aux élèves ce qui est compostable et leur distribuent des plats pour collecter les restes. « À la fin du service, les élèves volontaires viennent me voir, dit Sylvie Fouquet, assistante administrative. « On pèse les restes et on note le poids sur un tableau. Il faut éviter le gaspillage! Maintenant, je sais utiliser un composteur », ajoute

Lison, élève de CM2. « J'ai déjà des poules chez moi, dit Marwan, mais je ne connaissais pas le compostage. On peut même y mettre des dosettes de café! »

Damien Cordier, encadrant technique espaces verts de l'association Reconstruire ensemble, gère les composteurs dans les écoles avec Chartres métropole: « Ces déchets étaient incinérés alors qu'ils sont à 90 % composés d'eau », souligne-t-il en brassant le contenu du bac de maturation. Le compost obtenu servira en mai dans les carrés potagers de l'école, et les herbes aromatiques, légumes et fruits seront arrosés grâce à l'eau de pluie collectée dans un récupérateur d'eau.

TERRE DE JEUX

La flamme olympique à Chartres

Lors du rendez-vous bimensuel Chartrissimo sur l'antenne de la Radio Grand Ciel, le jeudi 6 avril dernier, Jean-Pierre Gorges a réaffirmé sa satisfaction d'accueillir la flamme olympique à Chartres.



Le maire, Jean-Pierre Gorges, lors de la signature de la Convention de passage de la flamme olympique, le 18 mars dernier à Chartres.

a dernière fois que les Jeux olympiques ont été organisés en France, c'était il y a 100 ans, en 1924, a rappelé Jean-Pierre Gorges. Alors la Ville de Chartres ne pouvait pas laisser passer l'occasion d'accueillir la flamme olympique. Nous avons échangé avec nos collègues maires du département et ceux de Châteaudun, Bonneval et Dreux ont décidé de nous suivre. Nous nous sommes très bien entendus tous les quatre pour porter ce flambeau. Il n'y a pas de meilleure publicité pour la Ville que les Jeux Olympiques, le plus grand événement sportif de la planète devant le Tour de France. »

À propos du Centre aquatique de l'Odyssée, le maire a rappelé que l'équipe australienne, deuxième nation mondiale en natation, viendra y préparer les JO. « D'autres délégations ont également fait des demandes. C'est la preuve que l'équipement est de qualité. »

«Le relais de la flamme est la première étape des JO »

Avec le « Relais de la flamme », le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, s'est fixé pour principaux objectifs « d'engager largement les Français en leur offrant un relais populaire et ouvert à tous pour annoncer l'arrivée des Jeux olympiques, mettre en lumière les territoires et leur patrimoine dans le respect de l'environnement et valoriser ceux qui font le sport au quotidien ».

Le Relais de la flamme parcourra la France pendant 80 jours environ, depuis Marseille jusqu'à son arrivée à Paris le 26 juillet 2024, jour de la cérémonie d'ouverture des Jeux. Les porteurs de la flamme, sélectionnés pour l'occasion, se succéderont pour présenter celle-ci et les valeurs qu'elle représente à travers une grande partie du territoire français.

«Le Relais de la flamme est la première étape de ce formidable événement qui rassemblera 206 délégations, 10500 athlètes et 4500 athlètes paralympiques. 20 000 journalistes du monde entier couvriront l'événement, auquel assisteront plus de 10 millions de spectateurs, » a déclaré le 18 mars dernier à Chartres, Thierry Rey, conseiller spécial auprès du président du Comité d'organisation des J.O., Tony Estanguet, lors de la signature de la Convention de passage de la flamme olympique avec la Ville. « Nous avons voulu que ce relais soit le plus participatif possible », a ajouté celui-ci au micro de Radio Grand Ciel.



LA VILLE VOUS PROPOSE

Renforcer le lien

entre les établissements d'accueil, les résidents et leur famille

Les conseils de vie sociale favorisent la participation des locataires des résidences autonomie et des Ehpad et de leur famille à la vie des établissements.



Elisabeth Fromont, vice-présidente du CCAS, avec des membres du conseil de vie sociale de la résidence Silvia-Monfort.

es usagers des établissements de la Ville - la résidence Silvia-Monfort, la résidence et L'Ehpad Marcel-Gaujard - expriment leurs besoins au cours des conseils de vie sociale (CVS). Le CCAS en organise au moins 3 fois par an, avec les résidents, les membres des familles et des équipes, les élus du CCAS et de la Ville, et convie les locataires. « C'est un moment d'échanges, de démocratie et de transparence primordial qui permet l'expression collective; les avis sont utiles pour ajuster les décisions au plus près des demandes des résidents. C'est aussi l'occasion

de rencontrer des familles et de les impliquer dans la vie de nos structures » précise Élisabeth Fromont, vice-présidente du CCAS.

Impliquer les familles

Sabine Collobert représente les familles au CVS de la résidence Silvia-Monfort depuis l'arrivée de sa mère, il y a 6 ans. « Me porter garante de son bien-être et m'intéresser au fonctionnement de la résidence est une façon d'accompagner autrement ma mère. Lors des CVS, on évoque la vie quotidienne, les animations, la gestion du covid... L'équipe est à l'écoute ».

Pour renforcer la communication, les familles bénéficient d'une application interne, Familizz, qui permet le partage de photos, d'une messagerie, d'un calendrier...

Améliorer le quotidien

« Nos membres sont impliqués dans l'amélioration du quotidien des résidents, explique Annaïg Quemeneur, directrice de la résidence Silvia Monfort. Ils débattent sur leurs droits et libertés, les activités de prévention, mais aussi les travaux d'amélioration et de modernisation des établissements. »

Marie-Brigitte Bléry, présidente du CVS de la résidence Silvia-Monfort, joue un rôle primordial dans la préparation des instances: « Je reste attentive aux suggestions des résidents, aux points positifs et aux inconvénients, que je transmets à la directrice puis au CVS. Cela facilite la vie! »

que je transmets à la directrice puis au CVS, dit sa présidente, Marie-Brigitte Bléry, qui vit dans l'établissement: cela facilite la vie! »

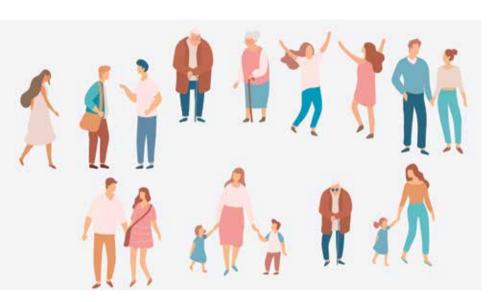
F2 à saisir!

Un appartement F2 est disponible pour accueillir un couple à la résidence autonomie Silvia-Monfort.

Mieux répondre aux besoins

des Chartrains

Le CCAS de Chartres mène une analyse de besoins sociaux pour mieux répondre aux attentes des habitants. La phase de diagnostic a permis d'établir une feuille de route précise, préalable à l'établissement d'un plan d'action.



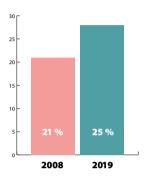
a population chartraine vieillissante compte de plus en plus de personnes seules et de foyers monoparentaux: c'est le constat qu'a pu dresser le CCAS grâce à l'analyse des besoins sociaux (ABS). Ce bilan sociodémographique de la ville a pour vocation de réajuster la politique médico-sociale. Il s'appuie sur les statistiques de l'IN-SEE, de la CAF, et les nombreux retours des acteurs du territoire, conviés depuis janvier à divers ateliers consacrés aux seniors, à l'autonomie et au handicap, à la santé, au logement, à l'emploi et à l'insertion, à la précarité, à l'accès au droit et à la fracture numérique, à l'isolement et à l'animation de la vie sociale.

Du bilan au plan d'action

Le CCAS a ainsi dégagé des grands axes de travail, validés en Conseil municipal: l'animation de la vie sociale. l'accès au droit, la lutte contre l'isolement et la précarité, alimentaire notamment. L'objectif est désormais de poursuivre le travail en commun pour proposer un plan d'action concret, soutenu par divers porteurs de projets (associations, épiceries sociales et solidaires, PEP 28, bailleurs sociaux, UDAF, hôpitaux, résidences ieunes actifs, collectivités...).

En juin, ces actions seront à leur tour validées en Conseil municipal afin d'être mises en place dès la rentrée prochaine. Des actions qui pourraient donner des idées à d'autres CCAS de l'Agglomération!

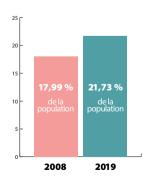
Chiffres



Évolution de la population âgée de plus de 60 ans



Évolution du nombre de ménages chartrains constitués d'une personne seule



Évolution du taux de monoparentalité

CENTRE DE SANTÉ POLYVALENT

Lutter contre la précarité

alimentaire étudiante

Le CCAS propose des ateliers de cuisine encadrés par une infirmière et une diététicienne aux étudiants au CROUS ou bénéficiaires de bourses qui le désirent.



Le Centre de santé polyvalent, au 16, rue de Bretigny

e CCAS, le Bij et ses deux référents étudiants organisent des ateliers cuisine diététique pour les petits budgets, à destination des étudiants résidant au CROUS ou bénéficiaires de bourses. Ces ateliers gratuits sur inscription permettent d'échanger sur les bienfaits de l'alimentation sur la santé et de présenter l'épicerie solidaire du Marché d'Isidore. Neuf sessions annuelles seront proposées aux étudiants.

Premier atelier: le mercredi 10 mai de 18 h à 21 h, au foyer du CCAS

Des courses au repas

Lors de l'atelier, une infirmière du Centre de santé polyvalent proposera aux étudiants de les accompagner lors de leurs courses à l'épicerie solidaire, afin de leur faire prendre conscience que diététique et petit budget ne sont pas incompatibles. L'atelier se poursuivra avec un cours collectif de cuisine, encadré par une diététicienne, dans la cuisine du foyer du CCAS, et se terminera par un repas partagé. Suite à ce moment convivial, les étudiants se verront remettre un kit « premier ustensiles ».

Navette gratuite

Une navette gratuite pour accéder au lieu de l'atelier sera proposée à l'étudiant lors de l'inscription. Parallèlement au cours, une travailleuse sociale du CIAS sera présente pour répondre aux demandes spécifiques sur les droits sociaux des étudiants et les aides disponibles.

- ► Inscription au Bij 0237234232
- ► Foyer du CCAS 16, rue de Brétigny
- ► Marché d'Isidore 35, rue du Repos 0236675508

2 nouveaux médecins au CSP

Deux nouveaux médecins, qui se partagent un mi-temps, sont venus renforcer l'équipe du Centre de santé polyvalent début avril. Au total, les six médecins salariés du CCAS représentent l'équivalent de deux temps pleins.

► Centre de santé polyvalent 16, rue de Brétigny 0236673140

SENIORS

Plan canicule

les bons réflexes pour tous

Adoptez les bons réflexes pour vous protéger des fortes chaleurs. Contactez dès à présent le Centre communal d'action sociale (CCAS) pour bénéficier d'une attention en cas de déclenchement du plan canicule.

ne aide est apportée aux personnes fragilisées, notamment les personnes âgées et/ ou handicapées, dans le cadre du plan national canicule. Elles bénéficient d'une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan canicule. À Chartres, c'est le CCAS qui recense les personnes fragilisées qui font la demande d'une attention particulière en cas de très fortes températures et les inscrit dans un registre nominatif. Le CCAS les contacte ensuite par téléphone pour vérifier que tout va bien.

Les bons gestes à adopter

La canicule met notre santé en danger en cas de fortes températures, qui ne descendent pas ou très peu la nuit et durent plusieurs jours. Le corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température. Mais en perdant de l'eau, on risque la déshydratation. Il faut donc:

- boire beaucoup d'eau;
- ne pas faire d'efforts physiques intenses;
- ne pas rester en plein soleil;
- maintenir sa maison à l'abri de la chaleur;
- ne pas consommer d'alcool;
- prendre des nouvelles de son entourage;
- demander conseil à son médecin traitant ou pharmacien en cas de prise de médicaments.



Le corps des personnes plus âgées transpirant peu, elles risquent des coups de chaleur. Il faut donc également:

- éviter de sortir aux heures les plus chaudes;
- passer plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé;
- manger normalement (fruits, légumes, pain, soupe...);
- boire environ 1,5 I d'eau par jour;
- donner de ses nouvelles à son entourage.

▶ Si vous êtes isolé(e)s, de santé fragile ou que vous connaissez une personne dans cette situation, inscrivezvous/la au registre des personnes fragiles du CCAS en appelant le 0237234000.

LA VILLE VOUS PROPOSE

BUDGET 2023 : LES TAUX DE LA FISCALITÉ LOCALE

RESTERONT STABLES

Le Conseil municipal d'avril a adopté à une majorité élargie le projet de Budget 2023 de la Ville de Chartres: taux de fiscalité stables, priorité maintenue à l'investissement, dette maîtrisée. Les explications de Franck Masselus, adjoint en charge des Finances.



Votre Ville: Vous avez souligné devant le Conseil que l'élaboration de ce Budget a été un exercice difficile...

Franck Masselus: À la différence de l'État, les collectivités sont obligées de présenter leur budget en équilibre. Or tous les Chartrains, parce qu'ils le vivent, voient que l'inflation généralisée depuis deux ans a impacté et impacte encore fortement nos coûts de fonctionnement: hausse légitime des traitements des personnels, augmentation des coûts de maintenance, des travaux, des énergies, des taux d'emprunt, etc. Cette année, l'État y a ajouté deux contraintes supplémentaires. La première est réelle: la Dotation globale de fonctionnement (DGF) baisse encore de 30000 euros. Vous me direz que ce n'est pas beaucoup, mais cela vient encore aggraver la perte brutale de ressources que nous subissons depuis 2014. Celle-ci s'est plus ou moins stabilisée depuis 2017, avec toutefois une tendance modérée mais continue à la baisse. La deuxième pend au-dessus de nos têtes comme une épée de Damoclès: l'État a annoncé que les villes dont les dépenses de fonctionnement dépassent les 40 millions d'euros ne devraient pas les augmenter cette année de plus de 3,7 %, sous peine de pénalités financières. 3,7 %, c'est moins que l'inflation. L'État veut donc nous obliger à baisser nos dépenses de fonctionnement alors que nos coûts de fonctionnement augmentent à cause de cette même inflation. Je rappelle que Chartres n'a bénéficié et ne bénéficie d'aucun bouclier tarifaire. Et l'État lui-même aggrave l'inflation financière par une inflation normative (la transition écologique a souvent bon dos), qui elle-même renchérit nos coûts. Cette contrainte potentielle de 3,7 %, qui pèse sur nos dépenses de fonctionnement, n'est pas encore votée par le Parlement, mais nous avons prudemment choisi de l'intégrer d'ores et déjà dans la construction de notre budget. Se pose enfin une question civique: depuis la suppression de la taxe d'habitation, il n'existe plus de lien évident entre le citoyen-contribuable, qui n'est pas propriétaire, et le niveau de service que lui offre la Ville. Est-ce bien normal?

Les
investissements
restent un
facteur majeur
d'attractivité
de la ville, mais
aussi une bonne
méthode de
lutte contre les
conséquences
de l'inflation

Comment avez-vous tenu compte de ces contraintes supplémentaires?

C'est très clair: nous avons rationnalisé encore davantage nos dépenses. Nous avons responsabilisé les utilisateurs: les services de la Ville bien évidemment, mais aussi les associations qui comprennent parfaitement la dureté des temps. Il va nous falloir également surveiller plus que d'habitude l'exécution de ce budget tout au long de l'année et anticiper d'éventuelles baisses de ressources qui pèseront non seulement sur l'année en cours mais aussi sur la suivante. Les institutions financières, et parmi elles les banques qui sont nos partenaires, nous annoncent déjà une baisse sensible des droits de mutations versés aux collectivités, en raison de la diminution en cours du nombre des transactions immobilières.

Malgré cela, vous affichez le maintien de votre priorité à l'investissement?

C'est notre priorité constante depuis plus de vinat ans. Lorsque j'ai rendu compte dans ce journal du Débat d'orientations budgétaires, j'ai expliqué que les investissements restaient non seulement un facteur majeur d'attractivité de la ville, mais aussi une bonne méthode de lutte contre les conséquences de l'inflation, une vraie contribution au maintien de l'activité économique et à l'emploi dans l'agglomération. Sans oublier l'objectif principal: offrir de meilleurs et de nouveaux équipements et services publics aux Chartrains.

Les taux de la fiscalité locale resteront-ils stables?

Le maire de Chartres et notre équipe municipale entendent rester fidèles à leurs engagements de mandat. Le taux de la taxe foncière ne bougera pas. Si les Chartrains constatent une augmentation de leur facture fiscale, ce sera dû à l'augmentation des bases de cet impôt sur lesquelles nous appliquons nos taux inchangés. Cette année, le Gouvernement et le Parlement augmentent ces bases de 7 %. Ils les avaient augmentées de

1 % et de 3 % lors des années précédentes, soit moins et même nettement moins que l'inflation. Nous verrons ce qu'il en sera cette année...

Pas question
de recourir
à l'emprunt
pour payer le
fonctionnement
de la Ville et les
traitements de nos
personnels comme
c'était le cas par
exemple avant
2001

Parviendrez-vous à maintenir la dette à un niveau acceptable?

Avec le niveau élevé des investissements, c'est l'autre preuve de qualité d'un budget. Malgré le choc brutal de l'inflation, pas question de recourir à l'emprunt pour payer le fonctionnement de la Ville et les traitements de nos personnels, comme c'était le cas par exemple avant 2001. L'emprunt doit aller seulement à l'investissement. Comme toujours le poids d'une dette se mesure à la capacité de son remboursement par l'emprunteur. Si nous arrêtions d'investir, il nous faudrait un peu plus de dix ans pour la rembourser. Notre programmation budgétaire prévoit de réduire ce ratio à un peu plus de huit ans en 2025. Notre gestion inspire confiance à nos partenaires financiers, publics et privés, qui continuent de soutenir pleinement tous nos projets.

SÉCURITÉ

Comment la police municipale

sécurise les événements

Votre Ville fait le point sur les dispositifs mis en place pour sécuriser les quelque 40 événements ou manifestations organisés chaque année à Chartres.



Richard Lizurey, adjoint en charge de la Sécurité

érémonies officielles, festivals, épreuves sportives, salons, animations musicales, comme la Fête de la musique et ChartrEstivales, pèlerinages, feu d'artifice du 14 juillet, Marché de Noël, carnavals des écoles, etc. Au total, on compte plus de 40 événements ou manifestations organisés chaque année à Chartres sur le domaine public.

Le maire est responsable de la sécurité sur la voie publique. C'est lui qui autorise, ou non, la

tenue d'un événement, sportif, récréatif ou culturel, sur sa commune. En cas d'autorisation, il demande à la Délégation à la Sécurité et à la Tranquillité publique de Chartres métropole d'en assurer la sécurisation, en liaison avec la Police nationale. Le service qui pilote ou coordonne l'organisation de l'événement travaille avec la Police nationale et la police municipale, afin d'organiser des réunions préparatoires pour mettre en place la sécurisation de l'événement en fonction des éléments qui lui sont communiqués: parcours éventuel, nombre estimé de participants et de spectateurs, nombre d'agents de sécurité prévus...

Tenter de tout anticiper

« Le dispositif de sécurisation des événements de la police municipale a trois objectifs: éviter les intrusions, sécuriser le public et assurer la gestion des flux, aussi bien piétons que routiers, explique Richard Lizurey, adjoint en charge de la Sécurité. Avec



Des barrières BAAVA pour fermer la place des Épars le jour du Trail in Chartres en lumières.

les attentats perpétrés sur le territoire national depuis 2015, il a fallu repenser et renforcer la sécurisation des événements, poursuit-il. Le travail de la police municipale, en liaison avec la Police nationale, est d'anticiper toutes les situations. On ne doit pas nous reprocher d'avoir été trop souples, ni non plus d'avoir été trop stricts. C'est un juste équilibre à trouver: ne rien négliger en matière de sécurité publique en évitant de contrarier la bonne tenue de la manifestation »

En fonction des éléments fournis par les organisateurs, la police municipale, en lien avec le service qui pilote l'événement, la Police nationale, le cas échéant le Service départemental d'incendie et de secours, met en place le dispositif de sécurisation le plus adapté possible. Cela en utilisant divers moyens humains et techniques: barrières Vauban, BAAVA (Barrières amovibles anti-véhicule assassin), plots

béton... Elle peut aussi compter sur l'appui du Centre de supervision intercommunal. Les opérateurs du CSI s'assurent que tout se passe bien et, quand ils repèrent sur leurs écrans un fait qui aurait échappé aux agents de la police municipale, en informent ces derniers.

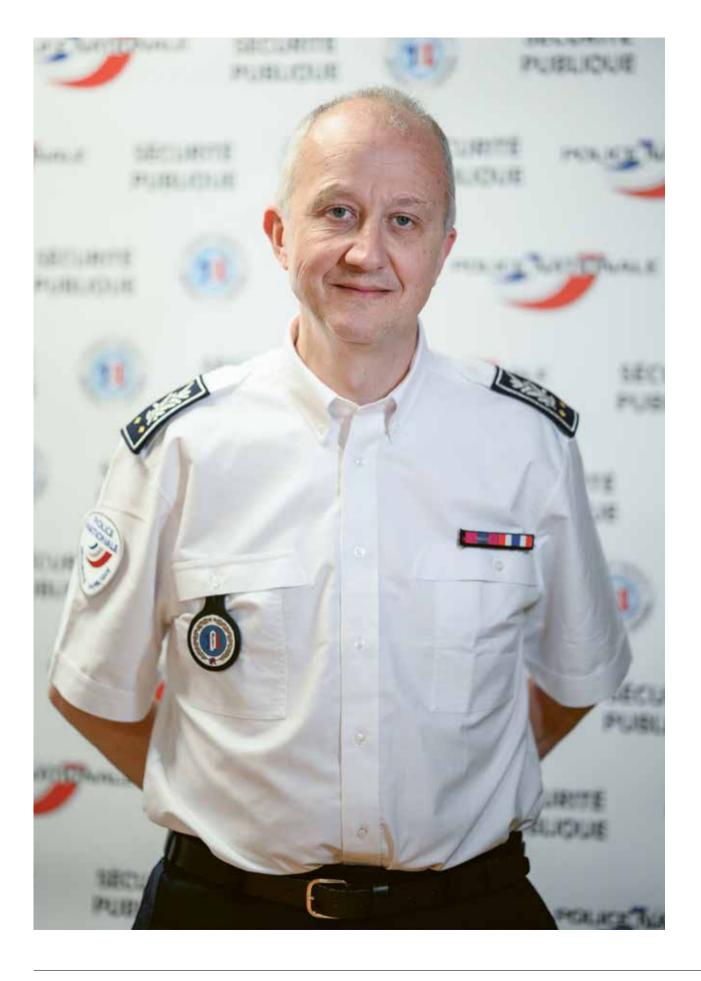
Interdictions de circulation et de stationnement

Si besoin est, la police municipale peut demander aux services en charge de la gestion du domaine public de prendre des arrêtés d'interdiction de circulation ou d'interdiction de stationnement sur une zone prédéfinie. Du 31 mai au 4 juin, pendant les projections gratuites du Festival international du film muet de Chartres, le soir place Châtelet, il sera ainsi interdit de circuler sur l'avenue Maurice-Viollette et la rue Georges-Fessard et de stationner le long de la rue Georges-Fessard.

« L'idée est de limiter au maxi-

mum les risques en amont, comme nous le faisons pour les Foulées ou le Trail in Chartres en lumières, dit Zulmira Leplâtre, chef de service de la police municipale. Le jour J, il est par exemple trop tard pour faire enlever des véhicules en stationnement. Il est donc important que l'organisateur informe quelques jours avant les riverains de l'impact qu'aura la manifestation sur leur quotidien et des alternatives proposées. Lors des réunions préparatoires, nous sommes aussi là pour signifier aux organisateurs que telle ou telle chose n'est pas possible. »

«Nos agents sont parfaitement préparés, ajoute Zulmira Leplâtre. Le jour J, nous devons être en capacité de gérer les imprévus, d'être suffisamment réactif pour que le public ne s'aperçoive de rien. À Chartres, nous redoublons de vigilance. Je pars du principe que l'on ne prend jamais assez de précautions. »



PORTRAIT

Thierry Mathé

la sécurité du quotidien

Directeur départemental de la Sécurité publique d'Eure-et-Loir (DDSP) et commissaire général de Chartres depuis le 1^{er} février, Thierry Mathé dirige 400 policiers des circonscriptions de Chartres et Dreux.

vant de prendre ses nouvelles fonctions au commissariat de police de Chartres, Thierry Mathé, né à Marseille il y a 55 ans, s'est forgé une longue expérience au sein de la sécurité publique en région parisienne, de la Seine-Saint-Denis à l'Essonne en passant par la Seine-et-Marne. Il a notamment été chef d'état-major de la DDSP 91 après avoir dirigé les districts de Juvisy et d'Évry.

«La grande couronne est un excellent lieu d'apprentissage où les interventions à haute intensité sont associées à des enjeux de sécurité complexes, explique le patron de la DDSP 28. Ma mission est de veiller à ce que les 400 policiers des circonscriptions de Chartres et Dreux qui sont sous ma responsabilité appliquent les process d'intervention en portant une attention particulière à la fluidité de la communication et à la transmission de l'information. J'ai eu l'occasion de rencontrer différents partenaires, acteurs et élus locaux depuis mon arrivée, dont le maire, Jean-Pierre Gorges, et Richard Lizurey, adjoint à la Sécurité et à la Tranquillité publique, avec lesquels j'échange régulièrement pour mieux connaître le territoire ».

Trafic de stupéfiants

En Eure-et-Loir, Les violences intrafamiliales sont l'un des principaux motifs d'intervention de la police, par ailleurs régulièrement sollicitée, via le «17 Police secours », pour des assistances ou des altercations sur la voie publique et des accidents de la route. « Je rappelle que ce numéro, bien connu de la population, ne doit pas servir à des demandes de renseignement », précise Thierry Mathé.

La lutte contre le trafic de stupéfiants fait aussi partie du quotidien de la DDSP 28, dont le travail d'enquête permet d'identifier et de démanteler les points de deal, générateurs de nuisances. « Nous menons des actions régulières et délivrons, dans des conditions restrictives, des amendes forfaitaires délictuelles de 150 € à 450 € lors de constats d'usages de stupéfiants, dit le commissaire général. Nous utilisons aussi deux chiens spécialisés capables de détecter des traces de stupéfiants en reniflant des véhicules ou des pas-deporte. Plus globalement, il faut analyser pourquoi l'offre rencontre la demande à tel endroit et comment y remédier. Ce travail complexe doit être fait en collaboration avec la Ville ».

À cela s'ajoutent les rodéos urbains, en recrudescence à l'arrivée des beaux jours. « Nous agissons pour intercepter en sécurité les conducteurs, en général jeunes, ou les identifier pour l'établissement d'une enquête judiciaire et saisir les engins motorisés non-homologués et non-identifiés. »

Caméras-piéton

Depuis 2018, les policiers sont équipés d'une « caméra-piéton », un outil essentiel, selon Thierry Mathé, pour le travail sur le terrain. « La vidéo fait office de « journal de bord » du policier. Face à l'augmentation du niveau de violence contre les forces de l'ordre et l'exigence de déontologie de la population, la caméra permet de retranscrire la réalité des événements rencontrés en intervention et surtout d'analyser la légitime défense du policier, qui s'apprécie toujours de son point de vue. J'invite à la prudence face aux vidéos diffusées sur les réseaux sociaux, bien souvent coupées et filmées avec un angle étroit » conclut-il.



Les ateliers du Bij

INFOS ÉTUDIANTS

Venez rencontrer Said et Ugo, référents étudiants du Bij, disponibles pour échanger avec vous sur vos droits et pour vous aider dans vos démarches.

Sur rendez-vous 0237234232 referent-etudiant.chartres@ ijcentre.fr @referent.etudiant.chartres

LES MÉTIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Mercredi 3 mai de 14 h 30 à 16 h 30

Venez découvrir les métiers de la Gendarmerie nationale. Permanence assurée par la gendarmerie départementale d'Eure-et-Loir. Atelier sur inscription avec rendez-vous individualisé.

ATELIER CUISINE ÉTUDIANT

Pour bien manger avec un petit budget

Mercredi 10 mai de 18 h à 20 h 30 au foyer du CCAS

Les référents étudiants du Bij

s'associent au Centre de santé polyvalent du CCAS pour organiser un atelier cuisine pour les étudiants. Une navette sera à disposition pour venir vous chercher.

Atelier gratuit sur inscription Foyer du CCAS 16, rue de Brétigny

JOB DATING RANDSTAD INHOUSE

Mercredi 17 mai de 14 h 30 à 16 h 30

Vous recherchez un job ou un emploi? L'agence d'intérim Ranstad Inhouse sera présente au Bij pour réceptionner votre candidature. Pensez à vous munir d'un CV.

LES « JUNIORS ASSOCIATIONS »

Mercredi 24 mai de 14 h à 16 h

Une « junior association » permet à des jeunes âgés de 11 à 18 ans de se regrouper pour réaliser leurs projets.

Atelier gratuit animé par la Ligue de l'enseignement 28 juniorassociation.org

JOBS D'ÉTÉ... DERNIÈRES MINUTES

Samedi 27 mai de 14 h à 16 h

Venez consulter les dernières offres de jobs d'été.

PLACE DU NUMÉRIQUE

Jeudi 1er juin de 13 h à 19 h

(voir ci-contre)

► Bureau information jeunesse

32, mail Jean-de-Dunois Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 15 02 37 23 42 32

bij28@agglo-ville.chartres.fr @Bij de Chartres

La tournée « Place du numérique »

Organisée par le Crij Centre-Val de Loire et les structures Information jeunesse, avec le soutien de la Région Centre-Val de Loire, la tournée « Place du numérique », qui réunit les acteurs incontournables du numérique dans le cadre des « Human tech-days », fera halte à Chartres le 1er juin.





lace du numérique vous attend le jeudi 1er juin, de 13 h à 19 h, sur la place Pierre-Semard, en sortie de gare. Au programme: expériences immersives, débats, rencontres et échanges avec des professionnels et accompagnement aux usages du numérique. L'objectif est d'échanger avec les jeunes, les parents, les enseignants et les acteurs de la jeunesse, sur la place et le rôle que tient le numérique dans leur quotidien ou leurs projets professionnels. Cinq espaces seront ainsi proposés:

- Agora: débats, conférences, regards croisés et ateliers interactifs, sur les usages au quotidien, comme par exemple les jeux vidéo à la maison.
- **Prévention:** ateliers interactifs et expériences immersives sur l'e-reputation, le hacking, les « fake news » ou le cyber harcèlement.

• Divertissement digital:

découverte de la robotique, du codage et du e-sport; rencontres avec les studios de jeux vidéo de Centre-Val de Loire et ateliers de réalité virtuelle.

• Orientation et métiers du numérique: échanges en direct avec des professionnels, expériences immersives en réalité virtuelle; ressources sur les formations et les écoles du numérique, etc.

• Numérique pour tous: les structures de médiation numérique accompagneront les publics pour leurs démarches numériques au quotidien.

Cet évènement est organisé en partenariat avec la Ville de Chartres.

► Bij 02 37 23 42 32 Bij28@agglo-ville.chartres.fr

COMMERCE

Les nouvelles enseignes

Chaque mois apparaissent de nouvelles boutiques ou commerces de bouche, comme autant de preuves du dynamisme commercial du centre-ville.

AVENIR

23. rue du Soleil d'Or



Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et les artisans, et Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce, entourés de Florian, Christelle et leur vendeuse.



a nouvelle boutique de prêt-à-porter féminin et masculin du cœur de ville présente un concept novateur, porté sur l'éco-responsabilité. Florian, gérant du magasin Serge Blanco de la même rue, s'est associée à Christelle pour proposer à la clientèle d'Avenir des vêtements de qualité fabriqués par des marques soucieuses de leur impact environnemental. T-shirts, pulls, robes, shorts, jeans, sneakers et accessoires, ceintures, lacets, totebags. sont disposés dans les rayons: Les collections sont régulièrement renouvelées pour éviter le « surstockage ».

« La Ville se réjouit de l'installation d'Avenir, dont le projet mené par Florian et Christelle démontre l'envie de privilégier une consommation de textile plus vertueuse et qualitative, a commenté Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce. Cette parti-pris permet à leurs clients de connaître en toute transparence l'origine du processus de fabrication des vêtements. »

KIM TEA

10, Cloître Notre-Dame



Martine Mokhtar, en train de discuter avec Siengfouk Nhien et Kim Chi Nhien.

iberonnée depuis l'enfance à cette boisson froide ou chaude à base de thé agrémentée de billes de tapioca ou de fruits, Kim Chi Nhien vient d'ouvrir avec son mari une boutique de bubble tea. « Ces commercants sont très accueillants, commente Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et les artisans. Avec une terrasse donnant sur le portail sud de la cathédrale, le commerce est bien placé. Et puis cette nouvelle enseigne plaît aussi aux enfants et aux adolescents ». De ses voyages, notamment à Taïwan, pays d'origine du bubble tea, Kim Chi a rapporté l'exigence des ingrédients de qualité. « J'infuse le thé chaque matin, je cuis le tapioca lentement pour préserver sa texture, prépare les fruits

à chaque commande et dose le sirop pour limiter le sucre ». Le midi, Kim Tea propose des plats traditionnels vietnamiens faits maison: sandwiches et bobuns avec option végétarienne, et, pour les petites faims, des sticks de mozzarella et divers gâteaux.



ACTION CŒUR DE VILLE

Réhabilitation d'habitats dégradés

Grâce aux ORI (Opérations de restauration immobilières) et à l'OPAH-RU (Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de Renouvellement urbain), la réhabilitation du parc privé de cœur de ville se poursuit.



UNE COPROPRIÉTÉ AU 18, RUE DE LA PORTE MORARD

Lancée fin 2020, l'OPAH-RU a pour principaux objectifs de ramener des habitants en cœur de ville et de lutter contre la vacance des logements via la réhabilitation qualitative des immeubles dégradés.

L'immeuble du 18, rue de la Porte Morard, est typique du centreville chartrain. Copropriété composée de 5 logements, il s'intègre dans un environnement bâti très ancien et dense, avec des mitoyennetés.

Parce que l'état de l'immeuble faisait peser une menace sur ses occupants et la voie publique, la Ville a pris, début 2021, un arrêté de mise en sécurité impliquant la restauration de la structure de l'immeuble, avec notamment le remplacement des pièces de charpentes dégradées, la remise en état des façades et le renforcement de l'escalier et du palier.

Aides financières

Tenus de rénover et de sécuriser leur bien dans les plus brefs délais, les copropriétaires ont collaboré étroitement avec leur syndic de copropriétés, les équipes techniques (bureau d'études, maître d'œuvre, entreprises), la collectivité et son opérateur SOLIHA, pour concevoir le projet de réhabilitation et mobiliser les aides financières permettant de réaliser l'opération.

Le coût du projet définitif s'élève à environ 240 000 € TTC.

Le suivi du projet a été intégralement effectué dans le cadre du programme Récif+, le volet copropriétés de l'OPAH-RU, dédié à l'accompagnement des



copropriétés fragiles et en difficulté. Ce programme implique la réalisation d'un diagnostic complet de la copropriété : juridique, financier, gestion, et analyse du bâti.

Le projet de travaux a été soutenu par l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) et Chartres métropole à hauteur de 115000 €.

Après 1 an de travaux, l'immeuble, aujourd'hui rénové et sécurisé, va pouvoir être réinvesti par ses propriétaires ou par de nouveaux locataires.

Le programme Récif+ de Chartres métropole est dédié à accompagner les copropriétés dans leurs projets de rénovation du bâti : diagnostic, identification des travaux nécessaires, démarches administratives dont financement, suivi de chantier...

UNE MAISON DE CENTRE-VILLE, RUE MURET

Initiées dans le cadre de la lutte contre l'habitat dégradé, les Opérations de restauration immobilière (ORI) interviennent pour cadrer d'importants travaux de réhabilitation et de rénovation, d'immeubles dégradés et/ou vacants.

Parallèlement, l'OPAH-RU de Chartres, active depuis près de deux ans et demi, permet un accompagnement financier des propriétaires privés dans leurs projets de rénovation.

En quête d'une résidence principale en centre-ville, un couple a acquis, dans le bas de la rue Muret, une maison qui nécessitait d'importants travaux de rénovation. Le bâtiment était concerné par une ORI en raison de ses problèmes de plancher,

d'infiltrations, de revêtements et équipements obsolètes.

Accompagné par un architecte-maître d'œuvre

« Nous étions en phase avec les exigences associées à la procédure d'ORI qui impliquait la rénovation globale du bâtiment, commentent les nouveaux propriétaires. Si nos précédentes expériences nous ont rassurés pour mener à bien ce projet, l'accompagnement d'un architecte-maître d'œuvre nous a été indispensable pour la conception du programme de travaux et les recherches d'entreprises, la sécurisation du budget, la gestion du chantier et des imprévus et le suivi des opérations jusqu'à la réception. Nous avons également mis l'accent sur la performance énergétique (isolation des murs par l'intérieur et de la toiture, remplacement des menuiseries et installation d'un système de ventilation) afin d'obtenir un confort d'occupation et des factures d'énergie maîtrisées ».

Le couple a été épaulé par l'opérateur de la collectivité SOLIHA pour la recherche de financements et de subventions. «Les subventions perçues nous ont permis de boucler le projet sans difficulté et de nous projeter sur les travaux à entreprendre dans les prochaines années », se félicite le couple.

Coût de ce projet d'envergure (travaux + honoraires): environ 1200 € m².

Depuis fin 2020, plus de 25 logements ont été rénovés, ou sont en cours de rénovation, dans le cadre de l'OPAH-RU de Chartres.

ACTION CŒUR DE VILLE

Rencontre des acteurs régionaux à Chartres

Chartres a accueilli fin mars le réseau de Chefs de projets, d'élus, de partenaires institutionnels et financiers du programme Action cœur de ville à l'échelle régionale. L'occasion d'échanger sur la stratégie de réhabilitation de l'habitat ancien.



Jean-François Plaze, adjoint en charge du programme Action cœur de ville, en compagnie de ses invités devant l'immeuble réhabilité du 2-4, place Marceau.

hartres a été choisie cette année par l'association Villes au Carré, qui anime depuis 2019 le réseau des chefs de projets et acteurs du programme Action Cœur de Ville (ACV) à l'échelle régionale, pour faire partager son retour d'expérience sur le déploiement du programme, et notamment la réhabilitation de l'habitat ancien.

La rencontre était présidée par Jean-François Plaze, adjoint en charge du programme Action cœur de ville, assisté d'Alain Contrepois, conseiller municipal délégué à la Sécurité, à l'Hygiène et à la Salubrité des établissements recevant du public (ERP) et de Jean-Maurice Duval, conseiller municipal délégué à la Communication.

Une vingtaine de représentants de Nogent-le-Rotrou, Chinon, Bourges et Dreux, autres villes bénéficiaires du programme ACV, ont ainsi été reçus à l'hôtel de Ville, ainsi que des représentants de partenaires institutionnels (DDT28, le SGAR et ANCT), et des financeurs: la Banque de Territoires et Action Logement Services.

Visites et ateliers thématiques

La journée a débuté par un temps d'échanges sur la stratégie globale de rénovation de l'habitat ancien en cœur de ville, les actions incitatives (OPAH, OPAH-RU, actions en faveur des copropriétés ETEHC et RECIF+), et les actions préventives ou coercitives, comme les ORI (Opérations de restauration immobilière).

L'après-midi, les participants ont été invités à visiter des opérations emblématiques du programme ACV, comme la rénovation intégrale du 2-4, place Marceau et les deux Opérations façade de la rue du Soleil d'Or. Ont suivi des visites des locaux du Beauty Hub, du théâtre OFF et de l'ancienne Galerie de France réhabilitée en magasin de grande enseigne.

La rencontre s'est conclue avec des ateliers thématiques autour de l'ORI, du permis de louer, du permis de diviser et de la question de la copropriété.



Inauguration de la résidence Renouv'0

Le 29 mars dernier, le maire, Jean-Pierre Gorges, et sa première adjointe, Élisabeth Fromont inauguraient la résidence Renouv'O, dernière-née du quartier des Clos.



Au centre, le maire, Jean-Pierre Gorges, et Élisabeth Fromont, 1^{re} adjointe, lors de l'inauguration de la résidence Renouv'O.

nvestie par ses habitants depuis décembre dernier, résidence Renouv'O est un programme de 66 logements, du T2, au T4, répartis sur 4 immeubles de 3 étages maximum aux lignes harmonieuses, avec 19 logements sociaux acquis par Chartres Habitat et 47 mis à la vente. Bien exposés, tous les logements bénéficient de volumes généreux, allant de 39 m² à 86 m², de prestations qualitatives et d'une place de parking en sous-sol. Entièrement close et sécurisée, entourée d'un écrin paysager

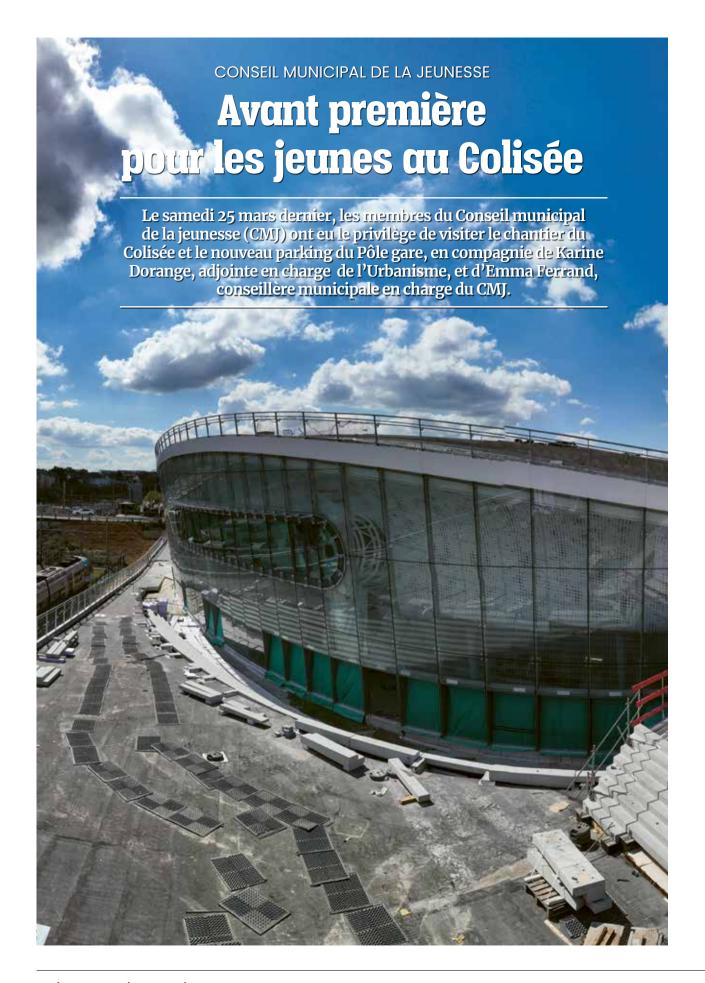
de 2500 m², la résidence se

situe à proximité du parc des

Clos et ses 5 ha de zones boisées et à quelques minutes à pied du parc des Bords de l'Eure, ses jeux pour enfants et ses promenades. Elle est par ailleurs desservie par trois lignes de bus.

« Inscrite dans le renouvellement urbain des Clos, la résidence Renouv'O est une pierre de plus dans le grand projet de transformation du quartier engagé depuis le début des années 2000, a déclaré le maire Jean-Pierre Gorges. Ce projet, implanté dans un quartier transfiguré et verdoyant jouissant de toutes les commodités et connecté au centre-ville, est emblématique de la ville telle que nous l'imaginons. Avec ses bâtiments à taille humaine, là où s'élevaient autrefois des barres de 6, voire 8 étages, sa mixité sociale, ses loggias et ses terrasses, ses jardins paysagers, elle symbolise une qualité de vie que nous voulons rendre accessible à tous les Chartrains. »

Le Quartier des Clos présente l'intérêt de faire bénéficier les accédants à la propriété d'un taux de TVA réduit (5,5 %), qui renforce l'attractivité des programmes.





Karine Dorange, adjointe en charge de l'Urbanisme, Emma Ferrand, et les jeunes conseillers municipaux lors de la visite du Colisée.

reuve de leur curiosité et conscients du privilège qui leur était offert, 26 des 36 membres du Conseil municipal de la jeunesse ont répondu à l'invitation, n'hésitant pas à prendre sur le temps de weekend, se félicite Emma Ferrand. Certains avaient ainsi renoncé à un entraînement sportif et deux d'entre eux étaient même venus avec leur correspondant étranger. L'objectif de la visite était de leur montrer l'avancée des travaux de ce grand équipement culturel et sportif, dont ils seront, à n'en pas douter, des utilisateurs en venant voir des matchs de handball ou de basket mas-

culin et féminin ou assister à des concerts. À cette occasion, ils ont aussi pu réaliser le long processus nécessaire pour faire aboutir le projet du Colisée, dont l'ouverture est programmée au 2° trimestre 2024.»

Impressionnés par les volumes

Curieux, les jeunes ont posé de nombreuses questions concernant notamment le toit végétalisé et sa promenade, le nombre de places et les moyens techniques mis en œuvre pour passer de la configuration « événement sportif » à la configuration « spectacle ». Usagers, pour beaucoup d'entre eux, des transports en commun, ils se sont aussi enquis de la date de mise en service de la plateforme modale aménagée au-dessus du parking, qui accueillera les bus.

« Constatant la parfaite intégration de l'architecture, les jeunes ont été impressionnés par les volumes, que ne laisse pas deviner la discrétion du projet en surface, a ajouté Emma Ferrand. Ils ont aussi apprécié de pouvoir grimper à la hauteur des grilles techniques, à 17 mètres du sol. Pour ma part, j'ai préféré garder les pieds sur terre. »

URBANISME

Comment la Ville préserve l'île de Chartres

Lors d'une réunion publique sur la révision du Plan local d'urbanisme, le mercredi 5 avril dernier, Karine Dorange, adjointe en charge de l'Urbanisme, et deux urbanistes ont notamment détaillé les intentions de la révision du PLU sur le secteur « Île de Chartres », en basse-ville.



Karine Dorange, adjointe en charge de l'Urbanisme, lors de la réunion d'information dans le salon Marceau.

ituée le long des boulevards du Maréchal-Foch et Clémenceau entre l'Eure et le Petit Bouillon, l'Île de Chartres s'étend depuis la rue des Grandes-Filles-Dieu jusqu'à la porte Morard.

«Lorsque nous avons été élus pour la première fois, il y a 22 ans, le Plan local d'urbanisme était très contraignant, a rappelé Karine Dorange. Nous avons alors souhaité l'ouvrir, pour permettre à certains projets de se réaliser. Mais si on ouvre un peu trop, on peut voir arriver des projets qui ne respectent pas l'histoire de la ville et ne nous satisfont pas. D'où le recours à l'Orientation d'aménagement et de programmation

(OAP), définie en concertation avec des architectes urbanistes. L'objectif d'une OAP, c'est d'éviter de dénaturer un secteur de la ville en s'assurant que son urbanisation se fait de manière cohérente et selon une intention établie. Sur l'Île de Chartres, un secteur d'un peu plus de 10 ha, composé de logements et de quelques commerces, nous ne voulons pas de maisons et d'immeubles collés les uns aux autres. Nous souhaitons installer des respirations, des traversées et des aménagements paysagers, en particulier le long de l'Eure. Il est aussi important de préserver les magnifiques vues sur la ville haute.»

Préserver les vues remarquables

«L'OAP a pour vocation d'éviter de dénaturer cette zone exceptionnelle, située au pied de la cathédrale, a confirmé l'urbaniste et paysagiste Mathieu Pichon, en maîtrisant par exemple la hauteur des bâtiments pour éviter de « polluer » les vues remarquables depuis le belvédère de la cathédrale ou, de l'autre côté, depuis le jardin de Sakuraï.

« La porte Guillaume, qui offre les plus belles vues sur le chevet de la cathédrale, aurait vocation à devenir la porte d'entrée touristique de la ville, a suggéré l'architecte urbaniste Jean-Louis Guilleminot. Dans ce secteur où les immeubles alternent avec des maisons de différentes époques, il nous semblait évident de conserver l'esprit d'un front bâti discontinu. Au fil des mutations, nous veillerons par ailleurs à ce que les espaces non bâtis, comme les fonds de parcelles le long du Petit-Bouillon, soient préservés ».

Favoriser les modes de déplacements doux

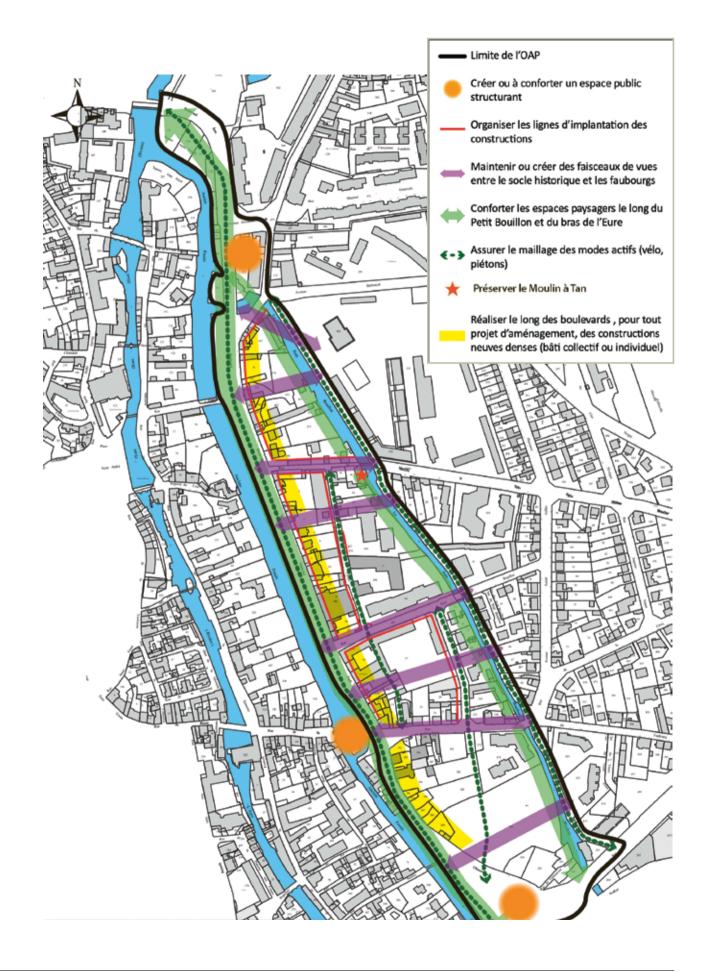
L'idée-force de cette OAP est de conserver, voire de créer, des percées visuelles entre le socle historique de la basse-ville et les faubourgs (Croix-Thibault, côteau d'Aboville...). Un principe de « recul imposé » des bâtiments permettra d'aérer davantage les percées, d'améliorer la circulation des transports en commun et de favoriser les modes de déplacements doux.

Bâtiment emblématique quartier, le Moulin à Tan du XVIIe, situé dans la rue du même nom, sera valorisé.

Enfin, les hauteurs des nouveaux bâtiments seront ajustées à la typologie historique de l'île:

-elles resteront à 15m50 - l'équivalent d'un immeuble de 3 étages - le long des boulevards et sur la partie sud de l'île (de la rue du Petit-Bouillon à la place Morard);

-elles seront limitées à 12m50 (2 étages) sur la partie nord, et particulièrement le long des voies internes (rue des Fileurs, rue du Moulin à Tan).



Les travaux dans la ville

Chaque mois, Votre Ville fait le point sur les travaux de voirie ou d'aménagement à venir, en cours ou achevés.



Rue de la Couronne

en cours

Dans le cadre du programme de ville apaisée, des travaux sont actuellement réalisés rue de la Couronne afin de créer deux bandes cyclables, de chaque côté de la chaussée. En avril, les services ont retiré les balises jaunes de la voie centrale et procédé à la réfection de la chaussée. Le marquage au sol se poursuit jusqu'à la mi-mai. Durant cette phase, la rue ne peut être empruntée qu'en sens unique montant. Une déviation est mise en place par l'avenue Jehan-de-Beauce et la rue Félibien pour rejoindre le boulevard Charles-Péquy.

Les riverains de la rue de la Couronne et de la rue du Ravin sont autorisés à stationner sur la butte des Charbonniers le temps du chantier. Ils peuvent demander un badge d'accès en appelant le Guichet unique (0237234000) ou par mail: domaine. public@agglo-ville.chartres.fr

2 Avenue Alsace-Lorraine

en cours

Dans le cadre des travaux dont elle fait l'objet depuis début avril, l'avenue Alsace-Lorraine restera fermée à la circulation jusqu'au 31 août. Une déviation a été mise en place en direction de la rue du Bourgneuf et de l'avenue d'Aligre.

Le planning d'intervention prévoit, jusqu'au 30 juin, l'enfouissement des réseaux aériens et le changement des mâts d'éclairage. Suivra, jusqu'à mi-août, la réfection des trottoirs et de la chaussée. Le marquage au sol du double-sens cyclable sera réalisé fin août.

Les feux de circulation au carrefour avec le boulevard Charles-Péguy seront éteints durant les travaux et remplacés par un cédez-le-passage sur l'avenue Alsace-Lorraine, pour la sortie des camions. À la fin des aménagements, les feux seront définitivement remplacés par un stop sur le boulevard Charles-Péguy et d'un cédez-le-passage sur l'avenue Alsace-Lorraine.



3 City-park de la Madeleine achevés

Les aménagements du nouveau terrain multisport de la Madeleine, au Clos Pajot, se sont achevés en avril. L'équipement permet la pratique simultanée de plusieurs activités sportives et intègre également trois terrains de pétanque. Des bancs ont été installés.



4 Rue Pétion achevés

Les travaux de création de la voie cyclable et du cheminement piéton de la rue Pétion se sont achevés mi-avril. Après l'enfouissement des réseaux puis la rénovation de l'éclairage public, le service Espaces verts a végétalisé le talus tandis que le service Propreté urbaine – Mobiliers-jeux a nettoyé le mur de soutènement. Un enrobé ocre a ensuite été posé sur la voie cyclable et un autre noir sur le cheminement piéton.

LE STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL DEVIENT PAYANT DANS LE QUARTIER DE L'ÉPARGNE

La Ville a procédé en avril à la mise en place du stationnement résidentiel payant dans le quartier de l'Épargne, qui englobe les rues de Bellevue, du Chemin de Fer, de la Concorde, de l'Épargne, du Faubourg Saint-Jean et de la Prévoyance.

En raison de la proximité de la gare et du Colisée, il a été décidé d'allonger la plage horaire de stationnement payant jusqu'à 22 h, dimanches et jours fériés compris. La modification de programmation des horodateurs devrait être réalisée d'ici fin juin. Jusqu'à cette date, les horaires de stationnement payant restent les mêmes que ceux des autres zones payantes (du lundi au samedi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h) et limitées à 3 h 3 0 par demi-journée avec 30 minutes gratuites de stationnement, par demi-journée. Pour rappel, les résidents du quartier peuvent stationner gratuitement grâce à la vignette résidentielle. Pour les visiteurs, le stationnement est gratuit en dehors des périodes

UNE NOUVELLE EXPÉRIMENTATION SANS FEUX

payantes.

Dans le cadre du programme de la ville apaisée, les feux de circulation situés au carrefour de la rue Georges-Fessard et de l'avenue Jehan-de-Beauce ont été retirés fin avril. Deux stops ont été matérialisés de part et d'autre de l'intersection sur la rue Georges-Fessard.

MAI À VÉLO

La place du vélo en ville

À l'occasion de la troisième édition de Mai à vélo, qui célèbre le vélo à travers la France du 1^{er} au 31 mai, Maria Jebli-Chedeville, adjointe en charge de la démarche Éco-ville, rappelle que, depuis vingt ans, la Ville intègre la bicyclette dans tous les aménagements urbains. Ceci pour permettre à tous les modes de déplacement de cohabiter harmonieusement, sans oublier que la pratique du vélo implique des obligations.



Maria Jebli-Chedeville, adjointe en charge de la démarche Éco-ville.

e vélo a toujours fait partie de nos priorités, dit Maria Jebli-Chedeville. Comme en attestent les premiers grands travaux initiés en 2003 par le maire, Jean-Pierre Gorges, sur le boulevard Chasles. Depuis cette date, le vélo est systématiquement pris en compte dans tous les projets et aménagements entrepris par la Ville. Laquelle a déjà largement œuvré pour le confort des cyclistes en limitant la vitesse à 30 km/h, en créant des trottoirs élargis et en mettant en place le double-sens cyclable dès que cela est possible. Ce qui ne veut pas dire que le cycliste a tous les droits », précise-t-elle.

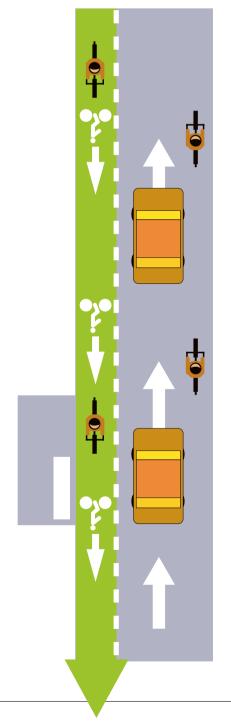
Comprendre le double-sens cyclable

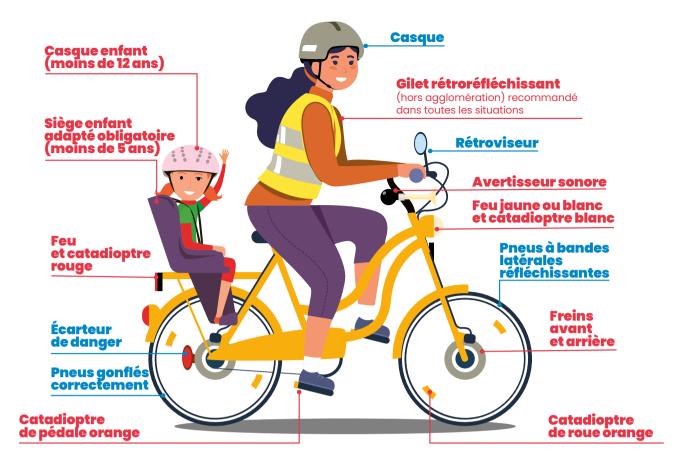
Le double-sens cyclable désigne une voie à double sens dont l'un est exclusivement réservé à la circulation des vélos. C'est le cas de la rue Chanzy, qui comprend une bande cyclable à contresens sur la gauche de la chaussée, une voie unique de circulation pour tous les véhicules* et des places de stationnement sur la droite.

Rappelons que le petit vélo et la flèche matérialisés au sol sur les pistes cyclables indiquent le sens de circulation. Si le vélo est à l'envers, vous ne pouvez pas l'emprunter. Vous pouvez également vous référer au panneau bleu de pré-signalisation situé à l'entrée de la rue concernée.

Ajoutons que le marquage au sol n'est pas systématique dans les zones 30 et de rencontre.

« Nous travaillons en étroite collaboration avec les adhérents de l'association Chartràvélo, qui expérimentent les aménagements de circulation et nous font partager leurs remarques, se réjouit Maria Jebli-Chedeville. Vous pouvez trouver sur leur site internet une carte des points de stationnement pour vélos du centre-ville et des conseils pour se déplacer en toute sécurité ».





Les équipements du cycliste

En rouge: les équipements obligatoires **En bleu:** les équipements recommandés

Les règles de circulation en ville

Comme tous les usagers avec lesquels il partage la chaussée, le cycliste doit respecter le Code de la route (priorité à droite, stop, cédez-le passage...) et adapter son comportement selon les situations qu'il rencontre:

- •dans les zones de rencontre et la zone piétonne, le piéton est prioritaire et a le droit de circuler sur la chaussée. Le cycliste doit céder le passage au piéton lorsqu'il traverse la chaussée ou montre l'intention de le faire;
- •en zone piétonne, le cycliste doit rouler au pas (6 km/h) et poser pied à terre en cas de forte affluence;
- •en zone 30 et de rencontre, le cycliste peut emprunter toutes les chaussées dans les deux sens, en roulant à droite dans

son sens de circulation. Il est autorisé, dans ces deux sens, à emprunter les sens interdits;

- •lorsqu'il tourne, le cycliste doit toujours tendre le bras pour indiquer son intention;
- •Sur les giratoires, le cycliste doit toujours circuler sur la voie la plus à droite et penser à tendre le bras pour signaler sa sortie;
- •le cycliste ne doit pas remonter les files de véhicules par la droite, sauf s'il circule sur une bande cyclable;
- •le cycliste doit céder le passage au bus indiquant son intention de quitter un arrêt situé sur la chaussée. Les bus sont prioritaires dans ce cas.

En cas de non-respect du Code de la route, l'usager s'expose à une contravention de 35 € à 1500 €.

Les bienfaits du vélo sur la santé

- Réduction de 30 % les risques de maladies (cancer, diabètes...);
- Renforcement du système cardiovasculaire, grâce à la stimulation du muscle cardiaque;
- Prévention de l'hypertension artérielle;
- Réduction du stress, de la fatigue et de l'anxiété;
- Lutte contre le surpoids;
- Stimulation de la mémoire et de la concentration :
- Amélioration des capacités respiratoires
- Relaxation et sensation de bien-être

MAI À VÉLO

Une échappée belle

sur la Véloscénie

Mai à vélo est l'occasion de mettre en avant le parcours de la Véloscénie, qui relie Paris et l'Île-de-France à la baie du Mont-Saint-Michel via Chartres et la Normandie



es beaux jours revenus, embarquez-vous pour une odyssée à vélo sur les routes de la Véloscénie, qui offre 450 kilomètres d'itinéraires à travers 4 régions et 8 départements, avec, au passage, 3 parcs naturels et 5 sites classés au patrimoine mondial de l'Unesco. Le tout en empruntant principalement des voies aménagées (42 % de voies cyclables et 58 % de petites routes à faible trafic). Une escapade d'une semaine jalonnée de 80 hébergements (campings, hôtels, gîtes, chambres labellisés d'hôtes) « Accueil vélo » et situés à moins de 5 kilomètres du tracé.

Parmi les guides de la Véloscénie qui détaillent l'itinéraire, sug-

gèrent des détours, présentent les principaux sites, les villages de charme, les bons plans et les meilleures haltes, deux ont été récemment mis à jour:

· Voyage à vélo & électrique de Paris au Mont Saint-Michel, de

Marie Paturel et Lionel Montico (Éditions Glénat). 192 pages -

• De Paris au Mont Saint-Michel à vélo, de Michel Bonduelle (Éditions Ouest-France). 144 pages -14,90 €.

Le tourisme à vélo en plein boom

La France, comme le reste de l'Europe, connaît depuis quelques années une forte croissance du tourisme à vélo. Lequel représente plus de 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires sur l'Hexagone. On estime par ailleurs qu'un cyclotouriste dépense, en moyenne, 20 à 40 % de plus par jour qu'un touriste lambda.

En 2022, le réseau EuroVelo, qui

compte 17 parcours à vélos longs chacun de plus de 1000 kilomètres, dont 10 arpentent la France sur plus de 9000 km, a enregistré une augmentation de 10 % du nombre de passages par rapport à l'année précédente.

francevelotourisme.com répertorie 20000 kilomètres d'itinéraires cyclables et VTT.

CADRE DE VIE

Arbres remarquables et forêts

En mai, les arbres seront au centre de trois événements: une exposition à la collégiale Saint-André, la labellisation « arbre remarquable » du ginkgo biloba du Jardin d'horticulture et une conférence à l'apostrophe.





Constance Fulda en train de relever une empreinte d'arbre.

Du samedi 29 avril au dimanche 14 mai LES ARBRES REMARQUABLES: PHOTOGRAPHIES ET TRAVAUX D'ARTISTES

Collégiale Saint-André L'association A.R.B.R.E.S., œuvre pour préserver et faire connaître les arbres, a demandé à des photographes de talent de mettre en valeur les arbres remarquables. Dans cette exposition, vous découvrirez de nombreux panneaux explicatifs et irez à la rencontre d'une quinzaine d'arbres remarquables à travers des photographies et des vidéos réalisées par les éditions Synops. Le tout en résonnance avec le travail de deux artistes, Constance Fulda et le regretté Frans Krajcberg.

Mercredi 3 mai REMISE OFFICIELLE DU LABEL « ARBRE REMARQUABLE » AU GINKGO BILOBA DU JARDIN D'HORTICULTURE

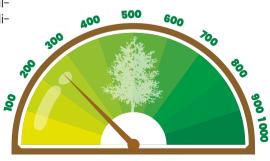
Mercredi 3 mai de 17 h 30 à 18 h 45 LA FORÊT EST NOTRE AVENIR

Conférence grand public de Gilles Van Peteghem, ingénieur forestier,

Département de la santé des forêts, du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Auditorium de l'Apostrophe
Quel est l'impact de l'évolution du climat sur nos
forêts? Si tous les indicateurs scientifiques présentés par le département
santé des forêts sont au
rouge, forestiers et chercheurs mettent tout en
œuvre pour aider les forêts à

affronter les changements climatiques. En s'appuyant sur les constats nationaux et locaux, Gilles Van Peteghem démontrera que celles-ci ont un avenir si, en soutien des forestiers, nous agissons dès maintenant collectivement en utilisant tous les outils d'aide à la décision mis à notre disposition pour la gestion forestière.



PROGRAMME 1000 NOUVEAUX ARBRES
DÉJÀ 260 ARBRES PLANTÉS

ANIMATION

Festival Vieilles pédales

Les 12, 13 et 14 mai, aura lieu la deuxième édition des Vieilles pédales, un festival du vélo rétro organisé dans une ambiance vintage et festive. Tous à vos biclous!



onflée à bloc par le succès de la première édition, l'association des Vieilles Pédales remonte en selle pour un nouveau rendez-vous prometteur, les vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 mai sur la place

Châtelet et la butte des Charbonniers.Le principe? Réunir les passionnés de vieilles bicyclettes, les mordus du vintage et les amateurs de découverte du patrimoine local et des produits du terroir, le tout baigné de musique délicieusement rétro.

Place donc aux vélocipèdes, bicyclettes et autres biclounes. Les participants sont invités à chevaucher leurs vélos dits « de collection », datant d'avant 1987: de la draisienne aux premiers VTT, en passant par le grand-bi, le tandem ou encore le BMX. Au programme de cette deuxième étape: des balades dans l'agglo au guidon de vieux vélos, la mise à l'honneur du patrimoine et des produits locaux, et de la bonne humeur, en compagnie de pin-up sixties en robe à pois, d'élégants moustachus à bretelles et chaussettes remontées ou de coureurs cyclistes des années 70.

VILLAGE RÉTRO OUVERT A TOUS

Le village du festival, qui s'étendra de la place Châtelet à la butte des Charbonniers, proposera des expositions de cycles, une brocante de vieux vélos et de pièces détachées, mais également des vêtements rétros, des accessoires, des ateliers réparation... Accès libre tout au long du week-end, y compris en nocturne, avec la présence de nombreux producteurs locaux et des stands dédiés au tourisme. Côté ambiance musicale, on restera dans le vintage, avec une succession de déambulations, d'animations dansantes et de concerts aux sonorités tour à tour musette, swing, rock, jerk, soul, jazz...

▶ Village rétro Vendredi 12 mai de 14 h à 23 h Samedi 13 mai de 9 h à minuit Dimanche 14 mai de 8 h 30 à 17 h

Accès libre et gratuit

LES BALADES DES GENS HEUREUX

Organisées tout au long du week-end, les balades conviviales et familiales seront l'un des points forts du festival. Depuis la ligne de départ, butte des Charbonniers, cinq itinéraires, ainsi qu'un défi par équipes, sont proposés sur des distances allant de 10 à 80 kilomètres.

Les parcours révéleront les

richesses patrimoniales et culturelles de Chartres et de son agglomération, en passant par Lèves, Bouglainval ou encore Maintenon, ponctués d'étapes gourmandes avec dégustations de produits locaux.

• La Tournée des Guinguettes (9 et 15 km)

Balade familiale et conviviale avec étapes aux guinguettes de Chartres, Luisant et Morancez. Départ le vendredi 12 mai à 16 h (3 étapes) ou 17 h (2 étapes).

• Les Trente Glorieuses (33 km) Balade familiale et conviviale avec étapes, notamment, à la Ferme du Château (Levesville), à Berchères-Saint-Germain, à Saint-Prest, aux Ateliers Loire... Départ le samedi 13 mai à 10 h

• Madame la Marquise (50 km)

Balade conviviale avec étapes, notamment, à la Ferme du Château (Levesville), au Jardin médiéval de Bois-Richeux, au château de Maintenon (piquenique), à la brocante Chez Pépé et Mémé (Chartainvilliers), aux Ateliers Loire (Lèves)...

Départ le samedi 13 mai à 9 h 30.

Chartr'Insolite (21 km)

Balade familiale et conviviale avec étapes, notamment, à l'aérodrome de Chartres métropole, au Karting de Chartres, à la Maison Picassiette, en passant par l'hippodrome, le stade Jean Gallet, l'Odyssée...

Départ le dimanche 14 mai à 9 h.

• La Grande Vadrouille (80 km)

Une boucle jusqu'à Nogentle-Roi, pour avaler de la route, conseillée aux cyclistes confirmés, avec étape notamment au Musée des Pionniers à Gallardon. Départ le dimanche 14 mai à 8h30.



• Défi: le Tourniquet

Une chevauchée endiablée par équipe de deux cyclistes, qui se relaient pour effectuer plusieurs boucles autour du parc André-Gagnon: pas de chrono, juste un défi rigolo, en hommage à ce cycliste, Résistant et maire de Chartres.

- ► Inscription obligatoire et détails sur lesvieillespedales.
- ▶ Festival Les Vieilles Pédales Vendredi 12, samedi et dimanche 14 mai Place Châtelet et butte des Charbonniers Infos et inscriptions lesvieillespedales.com

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM MUET DE CHARTRES 30 MAI - 4 JUIN

Un programme riche et varié

À un mois de l'ouverture de Sound of Silent – Festival international du film muet de Chartres – Votre Ville vous en dit plus sur une programmation aussi dense qu'éclectique.



La façade du cinéma Les Enfants du Paradis.

e mardi 30 mai, s'ouvrira le premier Festival international du cinéma muet de Chartres, surtitré « Sound of Silent ». Il aura fallu attendre 127 ans pour voir naître dans la patrie des frères Lumière un événement patrimonial entièrement dédié à la mémoire du cinéma sans paroles.

Pendant six jours, le festival mettra à l'affiche 200 films, tournés pour la plupart entre 1896 et 1938, mais aussi d'autres plus récents, comme le classique de la comédie musicale Chantons sous la pluie (1952), qui évoque le passage du muet au parlant. Sound of Silent, qui a l'ambition d'être bien plus qu'un festival à la gloire du cinématographe, vous proposera également une trentaine de ciné-concerts, dont 7 créations « événements », des master class d'artistes, des rencontres avec des écrivains et des auteurs de bandes dessinées, des projections de documentaires sur le cinéma muet à l'auditorium de l'Apostrophe, des expositions et des séances théâtrales.

5 des 11 salles du cinéma Les Enfants du Paradis seront réservées pour les projections du mardi 30 mai au dimanche 4 juin, de 9 h à minuit.

▶ Mardi 30 mai

18 h: cérémonie d'ouverture au Théâtre de Chartres 21 h: film d'ouverture aux Enfants du Paradis

Rétrospectives

- Les 100 ans de la Walt Disney Company
- Les 100 ans du studio Warner Bros.
- Les films muets de Jean Renoir.
- Trois westerns muets de John Ford, tournés dans les années 1910
- Le cinéma expressionniste allemand
- Trésors du cinéma muet chinois
- Aspects du cinéma muet italien

Avec un hommage à Vincenzo Leone, alias Roberto Roberti, réalisateur en 1913 du premier western italien, qui n'est autre que le père de Sergio Leone.

- Oscar Micheaux, acteur, réalisateur, scénariste, écrivain et premier producteur afro-américain de l'histoire.
- **Anna May Wong**, première star asio-américaine d'Hollywood

Antonin Artaud

Avec une évocation de la carrière cinématographique du célèbre poète et écrivain, qui fut aussi scénariste et même acteur, et un hommage à Génica Athanasiou, comédienne française d'origine roumaine, qui partagea la vie d'Artaud de 1922 à 1927 et à qui sera également consacrée une exposition.

- Victorin-Hippolyte Jasset, pionnier, vers 1910, du serial (film policier ou d'aventures à épisodes).
- Première rétrospective mondiale des films muets du réalisateur Michael Curtiz, qui signera plus tard plusieurs classiques du cinéma hollywoodien, dont Les Aventures de Robin des Bois et Casablanca.
- Des courts métrages burlesques qui firent les beaux jours de l'émission de télévision *Histoires sans paroles,* dans les années 1970-1980.
- ◆ Des séances « Midi-MinuitFantastique ».
- Les pépites de l'ECPAD (Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense).
- **Des films amateurs**, dont certains tournés en Centre-Val de Loire.

Hommages

- Alice Guy, première réalisatrice de l'histoire du cinéma.
- Musidora, star du cinéma français des années 1910.
- Le cinéaste **Jean Vigo**, légende du cinéma français, disparu prématurément en 1934 à l'âge de 29 ans, qui fut élève au lycée Marceau de Chartres dans les années 1920.
- Marc Caro et Jean-Pierre Jeunet, réalisateurs en tandem de Delicatessen et La Cité des enfants perdus.

Ciné-concerts « événements »

Salle 1 des Enfants du Paradis

Mercredi 31 mai à 14 h

VICENTA SOLEIL ET OMBRE Deux courts métrages de Musidora et Jacques Lasseyne

Avec Satsuki Hoshino (piano) Passionnée par le mariage de l'improvisation et du patrimoine cinématographique, Satsuki



Nana (1926), de Jean Renoir

Hoshino est invitée régulièrement dans de nombreux festivals.

Mercredi 31 mai à 20 h

THE GODDESS De Wu Yonggang (1934, 1h 13)

Avec Sébastien Damiani (piano), Guo Gan (erhu), Mandakhjargal Daansuren (chant et instrument), Dalaijargal Daansuren (chant et instrument), Thierry Hochstätter (percussions)

Sébastien Damiani a composé une BO inédite pour le chefd'œuvre chinois The Goddess. Il sera accompagné notamment d'un grand maître du erhu, Guo Gan, qui a déjà beaucoup fait pour populariser partout dans le monde cet instrument traditionnel chinois.

Jeudi 1er juin à 14 h

LA FILLE DE L'EAU De Jean Renoir (1925, 1h 20)

Le pianiste de jazz Benjamin Moussay et la trompettiste Airelle Besson accompagneront l'avant-première mondiale de la version restaurée 4K de La Fille de l'eau.





.Harold Lloyd dans la célèbre scène de l'horloge de Monte là-dessus!

Jeudi 1er juin à 20 h

WITHIN OUR GATES D'Oscar Micheaux (1920, 1h13)

Avec Sébastien Damiani, (piano), Faf Larage (chant), DJ Djel, Pascal Blanc (guitare basse), Claude Sarragossa (batterie)et Philippe Le Rabo (M.A.O.)

La rencontre, pour la première fois au monde, du hip-hop et du cinéma muet, sur une composition de Sébastien Damiani.

Vendredi 2 juin à 14 h

SUR UN AIR DE CHARLESTON LA PETITE MARCHANDE D'ALLUMETTES Deux courts métrages de Jean Renoir

Avec Benjamin Moussay (piano), Airelle Besson (trompette), Yonnel Diaz (saxophone baryton), et Christophe Lavergne (batterie) Les Enfants du Paradis – salle 1

Vendredi 2 juin à 20 h

OROCHI De Buntarō Futagawa (1925, 1h14)

Avec Sébastien Damiani (piano), Shurik'n (chant), Faf Larage, (chant), Fumie Hihara (koto), Thierry Hochstätter (percussions) et DJ Daz

Sur une BO inédite de Sébastien Damiani

Le premier grand film de sabre japonais, accompagné de hiphop, avec notamment Shurik'n, du groupe IAM, et de musique traditionnelle japonaise, sur une BO inédite de Sébastien Damiani.

Samedi 3 juin à 20 h

VERDUN, VISIONS D'HISTOIRE De Léon Poirier (1928, 2h31)

Avec Sébastien Damiani au piano, et dans le rôle du narrateur, le comédien Philippe Caubère, inoubliable Molière chez Ariane Mnouchkine et interprète du père de Marcel Pagnol dans La Gloire de mon père et Le Château de ma mère, d'Yves Robert.

Dimanche 4 juin à 17 h

NANA De Jean Renoir (1926, 2h48)

Les Enfants du Paradis – salle 1 Le pianiste de jazz Benjamin Moussay accompagnera l'avant-première mondiale de la version restaurée 4K du Nana, de Jean Renoir.

Séances « ciné plein air » gratuites,

Place Châtelet. Projections à la tombée de la nuit

Jeudi 1er juin

LA PASSION DE JEANNE D'ARC De Carl Theodor Dreyer (1928, 1h44)

Samedi 3 juin

Ciné-concert MONTE LÀ-DESSUS! De Fred C. Newmeyer et Sam Taylor (1923, 1h10)

Dimanche 4 juin

CHANTONS SOUS LA PLUIE De Stanley Donen et Gene Kelly (1952, 1h 33)



Kyle Eastwood, parrain du festival, et son père Clint (crédit VO Music)



Verdun, vision d'histoire (1928), de Léon Poirier

Concert

Vendredi 2 juin à 21 h

EASTWOOD BY EASTWOOD Avec le Kyle Eastwood Quintet

Théâtre de Chartres

Parfait trait d'union entre le cinéma et la musique, le bassiste et contrebassiste de jazz américain Kyle Eastwood, fils du légendaire Clint Eastwood, sera le parrain de cette première édition de Sound of Silent. Le concert de son quintet, le vendredi 2 juin, rendra hommage au cinéma en général et à son père en particulier, avec lequel il a collaboré sur une dizaine de musiques de ses films. On l'a aussi vu jouer au côté de Clint dans Honky Tonk man, en 1982.

Théâtre

Dimanche 4 juin à 15 h

LA PERFORMANCE Avec Emmanuelle Laborit et Ramesh Meyyappan Mise en scène d'Andy Arnold

Le OFF - salle 1

Une pièce de théâtre entièrement visuelle, portée par deux grands comédiens et accompagnée sur scène par le musicien et compositeur Ross Whyte. Ouverture des portes à 14 h

BILLETTERIE

Carte illimitée nominative

Cette carte ouvrira des réductions pour les séances non inclues (hors soirée d'ouverture, soirée de clôture, master class, ciné-concerts, etc.)

Tarif: 80 €

Carnet 10 séances.: 45 € Tarif étudiant: 40 € (sur présentation d'un justificatif)

Entrée individuelle

Tarifs: 8 € et 5 € (moins de 18 ans, chômeurs, famille nombreuse, étudiants)
Tarif Carte partenaire:
4 € (sur présentation de la carte partenaire)
Tarif enfant: 4 € (moins de 14 ans)

Séances scolaires

Tarif enfant: 3,50 € Gratuit pour les accompagnants dans la limite de:

Écoles: 1 adulte pour 6 enfants Maternelles: 1 adulte pour 3

enfants

Crèches: 1 adulte pour 2 enfants Le tarif de 3,50 € est appliqué pour les accompagnants supplémentaires

Soirées d'ouverture et de clôture Tarif: 20 €

Master class d'artistes: Tarifs: 7 € et 5 €

Ciné-concerts événements Tarif: 30 €

▶fnacspectacles.com

Les animations des Vitrines C'Chartres

L'association des Vitrines C'Chartres organise en mai la deuxième édition de son « défilé décalé » et de sa « Fête des fleurs et du jardin ».





DÉFILE DÉCALÉ

Vendredi 5 mai à partir de 18 h

Pour la deuxième fois à Chartres, une trentaine de commerçants membres de l'association Les Vitrines C'Chartres présenteront leurs articles ou leurs produits le vendredi 5 mai à l'occasion d'un « défilé de mode décalé » sur un podium de 10 mètres de long monté place Châtelet. L'occasion d'admirer vêtements et chaussures pour femmes, hommes et enfants, mais aussi des produits moins habitués des podiums de défilés de mode comme des plateaux de fromages, des casseroles ou des livres, le tout présenté par des mannequins amateurs. Diverses animations compléteront l'événement

► Place Châtelet Gratuit et ouvert à tous

FÊTE DES FLEURS ET DU JARDIN

Samedi 13 mai de 10 h à 19 h Place des Halles

Sur la place des Halles, où se tiendra un marché de pépinières, horticulteurs et fleuristes, vous pourrez recevoir des conseils de rempotage ou de bouturage.

Vous y attendent également des stands de créateurs locaux autour des senteurs fleuries et herbacées (savons, bougies, produits de beauté), un bar à fleurs et gourmandises fleuries, des ateliers « cosmétique fleurs et plantes », « découverte des plantes médicinales et aromatiques », deux véhicules entièrement décorés de fleurs et une exposition-vente d'œuvres de créateurs autour de la thématique « fleurs/plantes ».

Au total une trentaine de stands, ouverts de 10 h à 19 h Gratuit

Vélos fleuris

En ce mois placé sous le signe du vélo, la Fête des fleurs et du jardin sera aussi marquée par un concours de vélos fleuris, qui défileront à partir de 14h30 dans

La Côte d'Ivoire s'invite place des Épars

Du samedi 19 au dimanche 21 mai, la place des Épars va vivre à l'heure ivoirienne avec la 7^e édition du festival Eur'Ivoire



le centre-ville, de la place des Halles à la place Châtelet, en passant par la rue de la Tonnellerie, la rue Marceau, la rue de la Pie, la rue des changes, la rue du Soleil d'Or, la place du Cygne, la rue Marceau, la rue du Bois-Merrain, la place des Épars et le boulevard de la Résistance.

► Vitrines C'Chartres 16, place des Halles 0967350568

BRADERIE

Du jeudi 1er au samedi 3 juin

réée en 2012, l'association Eur'Ivoire s'attache à faire découvrir la Côte d'Ivoire aux Euréliens, tant sur les plans économique, touristique, artistique et culturel, que gastronomique et religieux. Pendant trois jours, des rencontres, expositions, dégustations, artisanat d'art, défilés de mode, concours de chant et de danses traditionnels, projections de films ivoiriens et concerts attendent les Chartrains sur la place des Épars, où seront installés une scène et 30 stands.

Invité d'honneur: Jean-Louis Moulot, maire de Grand Bassam. L'argent récolté par l'association sera versé au profit des enfants défavorisés de cette ville historique, qui fut, de 1893 à 1900, la première capitale de la Côte d'Ivoire.

Dimanche 21 mai

Il h: la messe de l'Ascension, accompagnée par une chorale ivoirienne, célébrera le rapprochement entre la cathédrale Notre-Dame de Chartres et la basilique de Yamoussoukro. 16 h: concert de clôture place

des Épars.

► Association Eur'Ivoire 64, rue Raymond-Bataille Saint-Georges-sur-Eure

I Claglo fait son NETTOYAGE DE PRINTEMPS



Ramassage des déchets à Chartres

SAMEDI 3 JUIN

Inscriptions avant le 12 mai sur : www.chartres.fr/nettoyage-printemps





Chartres Eco-Ville

Un temps de réconfort contre la solitude

Les bénévoles de la section chartraine de la VMEH 28 s'engagent auprès des malades hospitalisés et des résidents d'Ehpad, auxquels ils rendent visite chaque semaine.



À gauche, Dominique Charrier, président de la VMEH 28, au côté de cinq bénévoles de l'association.

es 28 adhérents de la section chartraine de l'association Visite des malades en établissements hospitaliers (VMEH), créée en 1970, se fixent pour mission d'apporter écoute et distractions à des malades lors d'échanges amicaux et bienveillants. « Nous contribuons à atténuer l'isolement de personnes privées de leur cadre de vie habituel afin de leur redonner confiance, explique Dominique Charrier, président de la VMEH 28. Nous intervenons auprès de malades dans treize services de l'hôpital. Nous visitons aussi, seuls ou en groupe, les résidents des Ehpad, où nous participons aux animations: lecture, chant,

loto, scrabble, travaux manuels, promenades et bien d'autres ».

Une présence essentielle

La VMEH 28 est subventionnée par la Ville et les Hôpitaux de Chartres. Un financement qui lui permet de former ses nouveaux membres. Après une période probatoire, durant laquelle les visites de ces derniers sont accompagnées par des bénévoles confirmés, ils reçoivent un badge définitif de visiteur et participent aux réunions de l'équipe.

« Être bénévole de la VMEH, ce n'est pas anodin, confie Yves Lebon-Renaud, vice-président départemental. Si l'hôpital n'est qu'un lieu de passage, l'Ehpad est un lieu de vie dans lequel nous tissons au fil du temps un lien unique avec les pensionnaires, qui attendent chacune de nos venues avec impatience. Bien qu'il nous soit interdit de leur prodiguer des soins, notre présence leur est essentielle, au point qu'il leur arrive parfois de se confier davantage à nous qu'à leur famille ».

► VMEH Chartres
Permanence tous les
mercredis de 14 h à 16 h à
l'hôpital Louis Pasteur du
Coudray
0237303030 (poste 1641)
vmeh.chartres@gmail.com
vmeh28@gmail.com

HANDI VILLAGE

Une journée de sensibilisation

au handicap

Le samedi 13 mai, la place des Épars accueillera son deuxième Handi Village, où plusieurs associations seront présentes pour sensibiliser le public au handicap et proposer des animations et des jeux autour de cette thématique.



o-organisée par les associations APF France handicap, France alzheimer et Profession sport & loisirs Eure-et-Loir, en partenariat avec la Ville, la deuxième édition du Handi Village réunira une vingtaine d'associations dédiées au handicap, au handisport, au sport adapté et à l'aide aux personnes âgées. Chacune aura sa place dédiée au cœur d'un village afin de donner à cette journée une ambiance festive et tonique.

« L'objectif est de faire connaître au public, valide ou invalide, les actions des associations qui accompagnent les personnes en situation de handicap, dit Isabelle Decourtye, bénévole à l'APF France handicap. Nous le faisons en favorisant l'échange et surtout en nous efforçant de donner toute l'information utile et la visibilité à l'ensemble des causes. Les animations, ateliers et défis programmés sur la journée ont pour intérêt de répondre à ces enjeux ».

De 10 h à 18 h, le Handi Village proposera au public des initiations et démonstrations autour du handisport (boccia, para-aviron, rugby fauteuil) ainsi que des jeux d'orientation qui permettront de parcourir le village et d'en apprendre davantage sur les missions de chaque association. La troupe d'improvisation de théâtre Bienvenue et le groupe de musique Little Song seront également de la fête.

► Handi Village Samedi 13 mai de 10 h à 18 h Place des Épars

► APF France handicap Eure-et-Loir 26, rue Vincent-Chevard 0237286143

TENNIS FAUTEUIL ET CÉCIFOOT

Fin mars, deux clubs chartrains, le C'Chartres Tennis et le C'Chartres Football, ont fait une place au handisport dans leur agenda.

Tournoi de tennis fauteuil au C'Chartres Tennis

Le samedi 25 mars, Le C'Chartres Tennis organisait le Trophée régional individuel de tennis fauteuil, réservé aux pratiquants de la Région Centre-Val de Loire. 5 joueurs et une joueuse, issus de quatre départements différents, ont pris part à cette première édition. La journée s'est déroulée dans une excellente ambiance et les joueurs ont pu s'exprimer sur les terrains en green set du club de Chartres.

Le classement final:

- 1. Stéphane Goudou (CJF Tennis)
- 2. Vincent Viaud (CJF Tennis)
- 3. Sidney Villerez

(Tennis Club Romorantinais)

- 4. Stéphane Domenger
- (Tennis Club Jocondien)
- 5. Bernard Bovaget (Tennis Club Romorantinais)
- 6. Éloïse Bricout

(Tennis Club Châteaudun)

Le C'Chartres Football sensibilise au cécifoot

Le 24 mars dernier, au gymnase de la Madeleine, le C'Chartres Football a organisé un événement cécifoot à l'initiative de Daniel Rodrigues, éducateur et responsable de la catégorie U11 du club. Afin de promouvoir la pratique du cécifoot, une dizaine d'éducateurs du C'CFF ont pu tester leurs capacités en se mettant dans la peau d'une personne présentant un handicap visuel (malvoyante ou nonvoyante) grâce à des équipements dédiés: bandeau pour les yeux et ballons sonores avec grelots.

Ils ont dû appréhender la discipline et le matériel à travers des ateliers techniques avant de jouer un match en conditions réelles.



Rodolphe Chedeville, président du C'Chartres Tennis (à gauche, derrière), en compagnie de cinq des six participants au Trophée régional individuel de tennis fauteuil de la Ligue de tennis Centre-Val de Loire. À droite, le vainqueur, Stéphane Goudou, du CJF Tennis de Saran.



LE C'CHARTRES VOLLEY

CONTINUE DE GRANDIR

2º club régional en nombre de licenciés, le C'Chartres Volley concentre sa stratégie de développement sur la formation des jeunes et les excellents résultats de son équipe senior, bien partie pour rejoindre le niveau Elite.



Jean-Baptiste Baron del Amo, président du C'Chartres Volley et entraîneur de l'équipe de pré-nationale féminine.

epuis la restructuration de son comité directeur en 2013 et la nomination de Jean-Baptiste Baron del Amo à la présidence du club en 2017, le C'Chartres Volley a connu une spectaculaire progression, qui lui a permis de passer de 91 à 347 licenciés en dix ans.

«Nos axes de travail s'appuient sur les valeurs du club que sont l'égalité entre les équipes, la qualité de l'accueil et l'accessibilité de la pratique, explique Jean-Baptiste Baron del Amo. Notre succès est le fruit des efforts fournis depuis plusieurs années pour augmenter le nombre de créneaux dans les gymnases de la Ville, former les entraîneurs bénévoles et des arbitres, créer un esprit de cohésion entre les licenciés et améliorer notre communication.»

Des animations dans les quartiers

Encadrées par des éducateurs expérimentés, les équipes jeunes du C'CV obtiennent des résultats qui répondent aux objectifs de performance du club. Cette saison, les moins de 18 ans garçons ont atteint le huitième tour de la coupe de France, les moins de 18 ans filles jouent le titre régional et





Les moins de 13 ans filles et garçons à l'entraînement.

les M21 garçons et filles figurent également parmi les meilleures équipes du Centre-Val de Loire.

«Cette dynamique positive trouve aussi ses racines dans les interventions que nous menons dans les écoles, les centres de loisirs et les quartiers de la Ville pour attirer de jeunes adhérents, dit le président du C'CV. En juillet-août 2022, 600 enfants ont participé aux animations estivales du club à la Madeleine, aux Petits-Clos et à l'Odyssée où nous avons installé une structure gonflable qui leur a permis de découvrir le volley de manière ludique ».

Une équipe-vitrine

Leader de la Nationale 2 et en course pour monter en Élite (3° échelon national), les seniors garçons, qui attirent des centaines de spectateurs à la Halle Jean-Cochet, sont la vitrine du C'CV. Entraînée par l'ancien professionnel brésilien Kadu, l'équipe est constituée de joueurs expérimentés, rejoints cette année par le jeune Nathan Rigobert, formé au club, qui a gagné sa place dans l'équipe-fanion grâce à ses performances avec la pré-nationale.

«Nous souhaitons également atteindre la Nationale 3 avec la pré-nationale féminine, que j'ai le plaisir d'entraîner, poursuit Jean-Baptiste Baron del Amo. La compétition, c'est aujourd'hui l'ADN du C'Chartres Volley et notre ambition, à terme, est d'évoluer vers le sport-spectacle car c'est aussi le moyen de contribuer à notre rayonnement ».

«La Ville est fière de soutenir et d'accompagner le C'Chartres Volley dans son développement, dont les équipes performent à tous les niveaux, dit José Rolo, adjoint en charge du Sport. Nous travaillons au côté du club pour lui permettre de continuer à grandir ».

Le C'Chartres Volley en chiffres

347 licenciés

20

équipes au niveau départemental, régional et national

170

jeunes de 4 à 21 ans

14

éducateurs et/ou entraîneurs

er

club régional en nombre d'arbitres (6)

347

licenciés (2º club régional)

6

terrains d'entraînement: complexe Rosskopf, gymnase Fulbert, gymnase de la Madeleine, gymnase Charles-Péguy, CRJS et halle Jean-Cochet

ANIMATION

TRAIL IN CHARTRES EN LUMIÈRES

Retour en images

Les sillages des lampes frontales des concurrents du Trail in Chartres en lumières devant l'hôtel de Ville, le samedi 15 avril dernier, jour de lancement des illuminations.















e samedi 30 avril dernier, ils étaient près d'un millier de runners à s'élancer à la nuit tombée sur le 10 kilomètres du Trail in Chartres en lumière, dont le parcours serpentait à travers le centre-ville et la ville basse.

Le Marocain Khalid Lablaq, de la Vallée d'Avre, s'est imposé en 31'52 devant le Chartrain Loïck Chuberre, licencié au Stade Français Triathlon.

Chez les féminines, la Varoise Ambre Courthaudon, licenciée à Saint-Brieuc Athlé, l'a emporté en 44'53, devant deux athlètes de l'Aclam: Vanessa Appassamy et Stéphanie Cerisier.

- Le départ devant la médiathèque l'Apostrophe.
- 2 Les sillages des lampes frontales dans les escaliers du tertre de la Poissonnerie.
- **3** Devant l'église Saint-Pierre.
- Les concurrents devaient traverser l'hôtel Montescot.
- Devant la cathédrale.



Au fil des mois, vivez le sport chartrain en direct, en public, et sur **Chartres IV**



VOLLEY-BALL, NATIONALE 2

C'CHARTRES VOLLEY/MÉRIGNAC Dimanche 7 mai, 15 h Halle Jean-Cochet

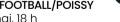


COURSES HIPPIQUES

RÉUNION PREMIUM Mercredi 10 mai, 16 h 10 Hippodrome de Chartres

FOOTBALL, NATIONAL 2

C'CHARTRES FOOTBALL/POISSY Samedi 13 mai, 18 h Stade Jacques-Couvret



HANDBALL, STARLIGUE C'CHARTRES MÉTROPOLE HANDBALL SÉLESTAT

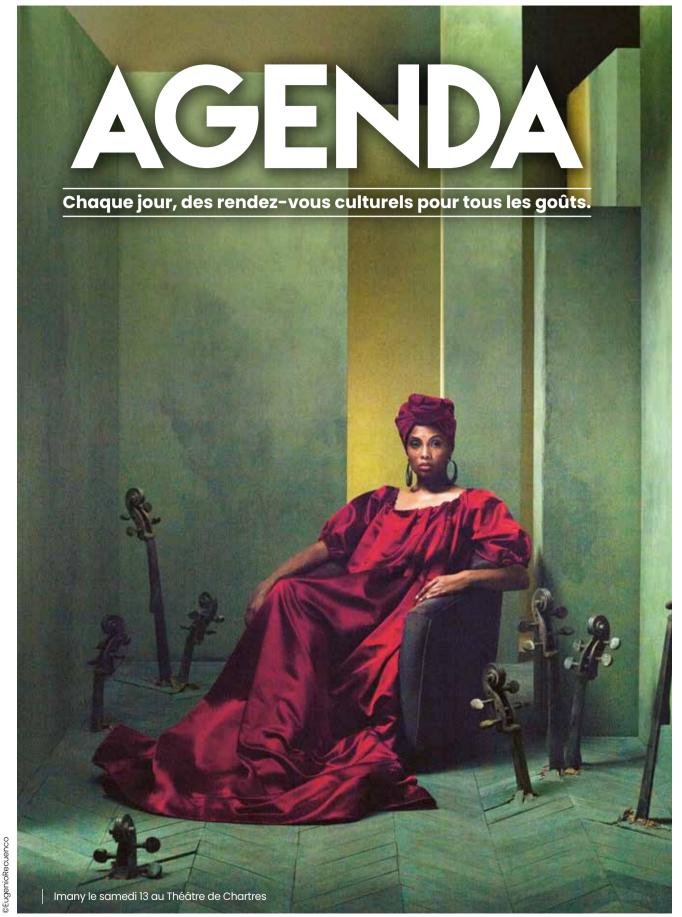
Vendredi 26 mai, 20 h Halle Jean-Cochet

Le gratin des échecs en juin à Chartres

Comme en 2022, le salon Marceau de l'Hôtel de Ville accueillera du 1er au 11 juin le Top 16 d'échecs, championnat de France par équipes. Le C'Chartres Échecs, 5º l'an passé, pourra compter sur ses têtes d'affiche pour tenter de décrocher son premier titre national en succédant à Bischwiller (Bas-Rhin).

Les 16 clubs participants sont répartis dans deux poules de huit où chacun s'affronte. Les quatre premiers de chaque groupe sont envoyés en poule haute pour jouer face aux équipes qu'ils n'ont pas encore rencontrées. Le premier du classement final de la poule haute est sacré champion de France tandis que les quatre derniers de la poule basse sont relégués en Nationale 1.

La compétition sera à suivre sur la page Facebook du C'Chartres Échecs, le site internet de la fédération française des échecs et les sites spécialisés (europe-echecs.com, chess24.com)





Festival Sound of Silent

EXPOSITIONS

LES ARBRES REMARQUABLES: PHOTOGRAPHIES ET TRAVAUX D'ARTISTES

Du 29 avril au 14 mai Collégiale Saint-André

TRÉSORS RÉVÉLÉS. RESTAURATIONS ET ACQUISITIONS RÉCENTES

Jusqu'au 30 juillet Musée des Beaux-Arts 0237904580

EXPOSITION DE PLANCHES ORIGINALES DE LA BD ALICE GUY, DE CATEL ET BOCQUET

Du 13 mai au 25 juin L'Apostrophe 0237234200

SUN-HEELEE

Jusqu'au 21 mai Prieuré Saint-Vincent Du mercredi au dimanche de 14 h à 18 h

RENÉE MALAVAL

Jusqu'au 18 juin Chapelle Saint-Éman Du mercredi au dimanche de 14 h à 18 h

C'EST MON LIVRE

Jusqu'au 30 juin L'Apostrophe 0237234200

ANIMATIONS/VISITES

DÉFILE DÉCALÉ

Vendredi 5 mai à partir de 18 h Place Châtelet 09 67 35 05 68

FESTIVAL LES VIEILLES PÉDALES

Les 12, 13 et 14 mai Place Châtelet et butte des Charbonniers lesvieillespedales.com

FÊTE DES FLEURS ET DES JARDINS

Samedi 13 mai de 10 h à 19 h Place des Halles 09 67 35 05 68

CONCOURS DE VÉLOS FLEURIS

Samedi 13 mai de 10 h à 19 h Centre-ville 09 67 35 05 68

NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

Samedi 13 mai de 20 h à minuit Musée des Beaux-Arts 02 37 90 45 80

FEU D'ARTIFICE DE LA FÊTE FORAINE

Samedi 13 mai à 23 h Hippodrome

FESTIVAL EUR'IVOIRE

Du 19 au 21 mai Place des Épars

SOUND OF SILENT – FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM MUET DE CHARTRES

Du mardi 30 mai au dimanche 4 juin

fnacspectacles.com

SPECTACLES/THÉÂTRES/ CONCERTS

POURQUOILES LIONS SONT-ILS SI TRISTES?

Mardi 2 mai à 20 h 30 Théâtre Le OFF - Salle 2 02 37 23 42 79

ADN BAROQUE

Jeudi 4 mai à 20 h 30 Danse Théâtre de Chartres 02 37 23 42 79

LE ROYAUME DES ABRUTIS

Jeudi 4, vendredi 5 et samedi 6 mai à 21 h et samedi 6 mai à 17 h Théâtre LE OFF - salle 1 02 37 36 33 06

AMITIÉ

Vendredi 5 mai à 20 h 30 Théâtre Le OFF – salle 1 0237330210

CONCERT DE PRINTEMPS DE L'OHC

Samedi 6 mai à 20 h 30 Théâtre de Chartres 02 37 23 42 79

LES CLAVECINS DE CHARTRES

Le Chant de Flore Samedi 6 mai à 20 h 30 Concert Église Saint-Aignan 06 26 90 33 78

VOYAGE VERS PARIS – ORIENT-EXPRESS

Samedi 6 mai à 20 h 30 Concert Salle Doussineau 06 26 07 66 13

LES CLAVECINS DE CHARTRES

Spectacle littéraire et musical Dimanche 7 mai à 17h30 Église Notre-Dame de la Brèche 0626903378



L'exposition « Trésors révélés » au musée des Beaux-Arts

L'AVARE

Mercredi 10 et jeudi 11 mai à 20 h 30 Théâtre Théâtre de Chartres 02 37 23 42 79

OPÉRATION GUIMAUVE

Jeudi 11, vendredi 12 et samedi 13 mai à 21 h et samedi 13 mai à 17 h Théâtre LE OFF - salle 1 0237363306

LES CLAVECINS DE CHARTRES

Opéras baroques Samedi 13 mai à 20 h Concert Église Saint-Aignan 06 26 90 33 78

IMANY

Samedi 13 mai à 20 h 30 Chanson Théâtre de Chartres 02 37 23 42 79

KARPATT

Samedi 13 mai à 20 h 30 Chanson Théâtre du Seuil 07 64 27 93 47

YOUN SUN NAH QUARTET

Mardi 16 mai à 20 h 30 Jazz Théâtre de Chartres 02 37 23 42 79

RENCONTRE DE HARPISTES

Mercredi 24 mai à 16 h 30 Concert Auditorium de l'Apostrophe 02 36 67 30 70

CARTE BLANCHE À LA CLASSE DE CHANT

Jeudi 25 mai à 18 h 30 Concert Musée des Beaux-Arts 02 36 67 30 70

RÉSISTER, C'EST EXISTER

Jeudi 25, vendredi 26 et samedi 27 mai à 20 h 30 et samedi 27 mai à 17 h 30 Théâtre LE OFF – salle 1 0237363306

MUSIQUES CHORALES DU XX^E SIÈCLE

Vendredi 26 mai à 20 h Concert Église Saint-Aignan 0236673070

LA DOULEUR

Vendredi 26 mai à 20 h 30 Théâtre Théâtre de Chartres 02 37 23 42 79

KIND OF BLUE OU LA LITTÉRATURE DU BLEU

Samedi 27 mai à 11 h Lecture Le OFF 06 16 09 71 15

PLAY WAR

Mercredi 31 mai à 20 h 30 Théâtre et mime Théâtre de Chartres 02 37 23 42 79

DOUCEUR ET ACRIMONIE

Samedi 3 juin à 20 h 30 Concert Collégiale Saint-André 06 26 07 66 13

CONFÉRENCES/CINÉMA

LA FIN DU JOUR

Mardi 2 mai à 20 h 30 Cinéma Auditorium de l'Apostrophe 06 70 03 24 70

LA FORÊT EST NOTRE AVENIR

Mercredi 3 mai à 17 h 30 Conférence Auditorium de l'Apostrophe

VISITE-CONFÉRENCE DE L'EXPOSITION « TRÉSORS RÉVÉLÉS

Jeudi 4 mai à 18 h Musée des Beaux-Arts 0237904580

RUBENS, PEINTRE DES PEINTRES, ROI DE LA SÉDUCTION

Jeudi 11 mai à 18 h Conférence Musée des Beaux-Arts 0237904580

LA NUIT DES ROIS OU TOUT CE QUE VOUS VOULEZ

Jeudi 11 mai à 20 h Théâtre Cinéma Les Enfants du Paradis 02 37 88 19 30

PERSÉCUTION ANTISÉMITE EN EURE-ET-LOIR

Vendredi 5 mai à 17 h 30 Conférence Auditorium de l'Apostrophe 02 37 36 91 93

MAMMA ROMA

Jeudi 13 avril à 20 h 30 Cinéma Les Enfants du Paradis 02 37 28 28 87

DON GIOVANNI

Samedi 20 mai à 18 h 55 Opéra Cinéma Les Enfants du Paradis 02 37 88 19 30

LES ARBRES FACE À LA SÉCHERESSE

Mardi 23 mai à 18 h 30 Conférence des Mardis de la science Eure-et-Loir Campus 02 37 30 99 44

CONSERVATOIRE

Programmation de mai







RENCONTRE DE HARPISTES

Autour de *Peer Gynt*, de Grieg **Mercredi 24 mai à 16 h 30**

Auditorium de l'Apostrophe En avant-première de leur rencontre à Châteauroux, les 17 et 18 juin, les classes de harpe (CRR d'Aliénor Mancip Limoges), Mathilde Viallet-Sandoz (CRD de Chateauroux) et Frédérique Veyrac (CRD de Chartres) se retrouvent pour une création originale autour de l'œuvre d'Edvard Grieg, Peer Gynt, arrangée pour ensembles de harpes et vents. Avec, en prime, des compositions originales de Youliana Tochkova-Patrouilleau, harpiste et compositrice, et des extraits de la pièce

Peer Gynt, d'Henrik Ibsen, par les élèves d'art dramatique d'Anne Trémolière (Conservatoire de Châteauroux).

► Entrée libre sur réservation au 0236673070

CARTE BLANCHE À LA CLASSE DE CHANT Jeudi 25 mai à 18 h 30

Musée des Beaux-Arts

Ce nouveau rendez-vous réservé à la classe de chant lyrique est l'occasion, pour les élèves, d'interpréter un programme devant un public, autour d'un répertoire de soliste ou de musique de chambre.

Entrée libre sur réservation au 0236673070

MUSIQUES CHORALES DU XX° SIÈCLE Vendredi 26 mai à 20 h

Église Saint-Aignan

Les chœurs du conservatoire (grand chœur, maîtrise, chœur préparatoire) sont à l'honneur dans un programme élaboré autour d'œuvres de Francis Poulenc, Benjamin Britten, Arnold Schönberg et Vaughan Williams. Ils seront accompagnés pour l'occasion par les classes de cuivres, percussions et orgue du conservatoire.

► Entrée libre sur réservation au 0236673070

CULTURE

Le conservatoire mène la danse

180 élèves sont inscrits en classe de danse au conservatoire, où quatre professeurs les accompagnent dans leur apprentissage de la discipline.

e département danse conservatoire accueille les élèves dès l'âge de 4 ans. Durant leurs premières années d'apprentissage, on leur inculque les bases de la discipline à travers des exercices de motricité et d'expression. À partir de 8 ans, les élèves ont la possibilité de suivre le parcours diplômant, scindé en trois cycles de trois ou quatre ans. « Chaque cycle correspond à une progression de la difficulté, expliquent Natacha Le Saint, Lode Devos et Anne-Frédérique Hoigne, professeurs de danse classique. Les élèves suivent des cours de danse classique et contemporaine, de culture chorégraphique et de formation musicale, qui évoluent en technicité au fil des années. Ils sont évalués par les enseignants sous forme de contrôle continu et passent un examen en fin de cycle devant un jury extérieur, au cours duquel ils proposent notamment une variation individuelle imposée par le ministère la Culture ».

Représentations

Le cursus Chad (Classes à horaires aménagés de danse), en partenariat avec la classe CM² de l'école Jules-Ferry et le collège Hélène-Boucher, permet aux enfants de recevoir sur le temps scolaire une formation spécifique dans des conditions favorables à leur épanouissement et éventuels objectifs de professionnalisation. Le conservatoire propose aussi un par-



Alma Ryan, Lode Devos et Natacha Le Saint, trois des quatre professeurs de danse du conservatoire.

cours accompagné à partir de l'adolescence et des cours pour adultes bientôt suivis par un nouveau cours pour débutants en septembre.

«Nous menons par ailleurs divers projets, notamment avec le musée des Beaux-Arts et, la médiathèque, le Théâtre de Chartres et le service Archéologie de la Ville pour donner de la visibilité au conservatoire et offrir aux élèves d'autres occasions de se produire devant un public, comme ils le font traditionnellement en fin d'année lors des galas et de la journée portes ouvertes. C'est aussi l'occasion de travailler autour de projets transversaux permettant de renforcer le rayonnement des différents services culturels de la ville de Chartres », complète Alma Ryan, professeur de danse contemporaine.

► Conservatoire de musique et de danse Cloître des Cordeliers 22, rue Saint-Michel Inscriptions à partir du 12 juin sur le site internet de la Ville : chartres.fr 0236673070 conservatoire@agglo-ville. chartres.fr

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Programmation de mai





L'exposition « Trésors révélés. Restaurations et acquisitions récentes »

À la gloire d'une reine de France, de Rubens

Jeudi 4 mai à 18 h VISIOCONFÉRENCE DE L'EXPOSITION « TRÉSORS RÉVÉLÉS. RESTAURATIONS ET ACQUISITIONS RÉCENTES »

Par Grégoire Hallé, directeur du musée des Beaux-Arts.

L'an passé, plusieurs tableaux, sculptures, objets d'art, objets ethnographiques européens et extra-européens sont passés entre les mains expertes de restaurateurs habilités à travailler sur les œuvres des musées de France. Toutes ces pièces sont présentées au public, accompagnées de photographies montrant leur état avant restauration. Acquis récemment, quelques toiles et une sculpture orientalistes du début du XXº siècle, ainsi qu'un tableau abstrait exécuté par Jean Legros en 1975, viennent compléter cette exposition.

Jeudi 11 mai à 18 h RUBENS. PEINTRE DES PEINTRES, ROI DE LA SÉDUCTION

Conférence par Fabrice Conan, historien de l'art.

Samedi 13 mai de 20 h à minuit NUIT EUROPÉENNES DES MUSÉES

· Visites guidées de l'exposition

« *Trésors révélés* » à 20 h, 21 h 30 et 23 h Gratuit sur réservation au 02 37 90 45 80

Puzzle géant

En groupes, gagnez des pièces en résolvant des énigmes et recomposez un puzzle géant dans la salle à l'Italienne du musée.

En partenariat avec Polytech' Chartres Gratuit sur réservation au 0237904580

Jeudi 25 mai à 18 h 30 CARTE BLANCHE

Carte blanche à la classe de chant du conservatoire Entrée libre sur réservation au 0236673070

Jeudi 1° juin à 18 h JOUER AU MUSÉE

En groupes, résolvez des énigmes, gagnez des pièces et recomposez un puzzle géant dans la salle à l'Italienne du musée des Beaux-Arts.

► Informations 0237904580

CI<mark>NÉ CL</mark>AP





Mardi 2 mai à 20 h 30 Auditorium de l'Apostrophe

LA FIN DU JOUR

De Julien Duvivier (France, 1939, 1h48)

Avec Louis Jouvet, Michel Simon et Victor Francen Saint-Clair, acteur autrefois adulé et grand séducteur, vient d'emménager à l'abbaye de Saint-Jean-la-Rivière, maison de retraite pour vieux comédiens sans ressources. Lesquels s'inquiètent de la fermeture annoncée de l'établissement. Saint-Clair y retrouve Marny, un ancien grand rival...

Un classique du cinéma d'avant-guerre.

Jeudi 13 avril à 20 h 30 Cinéma Les Enfants du Paradis

MAMMA ROMA

De Pier Paolo Pasolini Avec Anna Magnani (Italie, 1961, 1 h 50, vost)

Lorsque son souteneur se marie, Mamma Roma, prostituée vieillissante, abandonne son métier. Elle décide alors de récupérer son fils, Ettore, qu'elle avait laissé en pension pendant seize ans, et tente de reprendre une vie stable et de s'insérer dans une société plus conventionnelle...

► Renseignements 0670032470 Cine-clap.com

Les Mardis de la science



LES ARBRES FACE À LA SÉCHERESSE

Mardi 23 mai à 18 h 30

Conférence de Régis Fichot*

Les phénomènes de dépérissements forestiers sont en augmentation constante ces 25 dernières années sur l'ensemble du globe. Causes principales: les épisodes de sécheresses, qui se multiplient et s'intensifient sous l'effet des changements globaux. Dans quelle mesure les arbres souffrentils de la sécheresse? Comment y répondent-ils? Quels sont les enjeux et défis pour l'avenir de nos forêts? Autant de questions auxquelles Régis Fichot tentera d'apporter des réponses.

*Titulaire d'un doctorat en physiologie végétale, Régis Fichot a effectué un post-doctorat de 2 ans au sein du laboratoire de recherche d'écologie végétale d'Anvers (PLECO). Il exerce en tant que maître de conférences à l'Université d'Orléans depuis 2012. Ses activités de recherche à l'USC INRAE 1328 – Laboratoire de Biologie des Ligneux et des Grandes cultures relèvent de l'écophysiologie végétale et concernent la diversité des stratégies de réponse des plantes à la sécheresse, avec un focus particulier sur le fonctionnement hydr (aul) ique des arbres.

► Eure-et-Loir Campus 21, rue Loigny-la-Bataille 0237309944

Bibliothèques

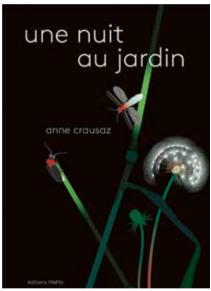












LA NATURE À L'HONNEUR

Destinés aux amoureux de la nature, aux jardiniers en herbe, aux amateurs de conseils techniques, les livres consacrés à l'entretien des espaces verts domestiques ont toute leur place dans les bibliothèques de Chartres. Lesquelles ont renouvelé le rayon consacré à cette thématique afin d'accompagner les évolutions et tendances et d'actualiser les connaissances

pratiques, en contentant aussi bien les adultes que les enfants. Point commun des nouveautés: vous faire partager notre émerveillement devant l'infinie diversité de la nature et gagner en autonomie et en bien-être!

Samedi 13 mai de 10 h 30 à 11 h 15 HISTOIRES DE LA CABANE

Livres racontés aux enfants Coquelicot et clapotis de l'eau Première séance pour les enfants de 3 à 5 ans; seconde séance pour les plus de 5 ans. Places limitées

► Inscriptions à l'espace jeunesse ou au 0237234200 L'Apostrophe, Cabane



Du 13 mai au 25 juin ALICE GUY

En prologue de Sound of Silent - Festival international du film muet de Chartres - l'Apostrophe accueille une exposition d'une trentaine de planches extraites du roman graphique Alice Guy, de Catel Muller et José-Louis Bocquet, paru chez Casterman en 2021. Un ouvrage qui retrace le destin exceptionnel d'une grande oubliée, qui travailla pour Léon Gaumont dès 1896 et devint la première réalisatrice de l'histoire du cinéma, dirigeant plus de 300 films courts en France avant de rejoindre les États-Unis en 1907.

Première femme à créer sa propre maison de production, elle y construisit un studio et fit fortune, avant de tout perdre. Femme libre et indépendante, témoin de la naissance du monde moderne, Alice Guy a côtoyé tous les pionniers du cinématographe. Elle est morte en 1969, décorée de la Légion d'honneur mais sans avoir revu aucun de ses films, dont beaucoup ont été perdus.



Une planche du roman graphique Alice Guy, de Catel et Bocquet

CLANDESTINES DE L'HISTOIRE

Après Kiki de Montparnasse, Olympe de Gouges et Joséphine Baker, Alice Guy est le quatrième roman graphique publié par le tandem Catel et Bocquet dans la collection Casterman « Clandestines de l'histoire ».





POURQUOI LES LIONS SONT-ILS SI TRISTES ?

Compagnie de l'Oeil Brun

Mardi 2 mai à 20 h 30

Théâtre

Le OFF - Salle 2
Jean est appelé au chevet de son père mourant, Georges, 85 ans, qu'il n'a vu depuis quinze ans. Quand elle apprend la nouvelle, Gabrielle, la fille de Jean, infirmière aux urgences, se heurte à la dure réalité de son métier.
Une pièce intime et touchante.

ADN BAROOUE

Théophile Alexandre et Guillaume Vincent

Jeudi 4 mai à 20 h 30

Chorégraphie de Jean-Claude Gallotta Musique classique et danse contemporaine

Grande salle
Dans cet intime récital pianovoix, le contre-ténor et danseur
Théophile Alexandre et le pianiste
Guillaume Vincent se livrent à une
relecture moderne de la musique
baroque avec l'ambition de la
dépouiller de ses effets.

L'AVARE

De Molière

Mercredi 10 et jeudi 11 mai à 20 h 30

Mise en scène de Jérôme Deschamps **Théâtre**

Grande salle

Après Les Précieuses ridicules, mis en scène avec Macha Makeïeff ou, plus récemment, Le Bourgeois gentilhomme, Jérôme Deschamps poursuit son exploration de l'œuvre de Molière avec L'Avare, où il endosse le rôle d'Harpagon, le pingre au cœur de pierre.

IMANY

Voodoo Cello

Samedi 13 mai à 20 h 30

Chanson

Grande salle
Née au sein d'une famille
nombreuse d'origine comorienne,
Imany a débuté comme
mannequin à New York avant
de succomber à l'appel de
la musique. Après les très
remarqués The Shape of a
Broken Heart (2011) et The Wrong
Kind of War (2016), elle revient
avec Voodoo Cello, un album
de reprises qu'elle s'approprie,
entourée de huit violoncelles.

YOUN SUN NAH QUARTET

Waking World

Mardi 16 mai à 20 h 30

Jazz

Grande salle

Waking World est le onzième album de la chanteuse Youn Sun Nah. C'est aussi le premier dont elle a signé paroles, musiques et arrangements. Onze titres introspectifs aux ambiances contrastées, entre ombre et lumière, qui prouvent que sa voix de soprano n'a rien perdu de sa pureté ni de sa puissance émotionnelle.

LA DOULEUR

De Marguerite Duras

Vendredi 26 mai à 20 h 30

Mise en scène de Patrice Chéreau et Thierry Thieû Niang Avec Dominique Blanc

Théâtre

Grande salle

Après la libération de Paris, Marguerite Duras consigna dans un journal les affres de l'absence éprouvante, de la peur écrasante, du désespoir et de la honte de vivre en attendant le retour de son mari, prisonnier des camps. Dominique Blanc fait résonner, jusque dans ses silences, ses soupirs, la simplicité et l'intensité de la prose « durassienne ».

PLAY WAR

Compagnie Discrète

Mercredi 31 mai à 20 h 30

Théâtre gestuel et mime (Dans le cadre du Festival international du film muet de Chartres)

Grande salle

Pas toujours adroits ni très inspirés, deux soldats en quête d'héroïsme sont catapultés en pleine jungle vietnamienne, où les attend un périple jalonné d'imprévus. Entre humour décalé et moments d'émotion, un spectacle de mimes aux allures de cartoon, qui convoque Laurel et Hardy, Rambo, Charlie Chaplin. et Tex Avery.



Dominique Blanc dans La Douleur

TOUTE L'ACTU DES THÉÂTRES

THÉÂTRE **PORTAIL SUD**



Jeudi 4, vendredi 5 et samedi 6 mai à 21 h, samedi 6 mai à 17 h

LE ROYAUME DES ABRUTIS

D'Annabelle Legrand et Martial Courcier Avec Martial Courcier et Guillaume Ducamp

LE OFF - SALLE 1

Enfermés dans un atelier Calvin et Walter sont attelés à leur mission: obéir à des ordres absurdes, parfois contradictoires, toujours insensés. Leur amitié peut-elle survivre à toutes ces contraintes? Une promesse de promotion, un espoir de s'évader et tout ce qui leur permet de « tenir le coup » peut s'effondrer.

Une histoire de manipulation dans une jungle moderne, qui plonge le spectateur dans un univers aussi étrange que fascinant.



Jeudi 11, vendredi 12 et samedi 13 mai à 21 h, samedi 13 mai à 17 h

OPÉRATION GUIMAUVE

De Jean-Christophe Barc Avec Carole Bellanger et Jean-Christophe Barc

LE OFF - SALLE 1

La vie « trop tranquille » de Margot bascule de façon inattendue à l'occasion d'un kidnapping plus qu'original. Qui est son ravisseur? Et pourquoi la séquestrer? Règlement de compte? Chantage? Une rançon? Une mélodie en sous-sol, originale, cinglante et cocasse.



Jeudi 25, vendredi 26 et samedi 27 mai à 20 h 30, samedi 27 mai à 17 h 30

RÉSISTER, C'EST EXISTER

Avec François Bourcier Mise en scène: Isabelle Starkier

LE OFF - SALLE1

Résister c'est exister fait revivre les Résistants et les Justes, qui, parfois au péril de leur propre vie, ont fait basculer l'Histoire. Seul en scène, François Bourcier incarne une pléiade de personnages issus de la Résistance populaire: ouvrier, paysan, retraité, médecin, ménagère, proviseur, étudiant, immigré...

À partir de témoignages couvrant la période 1940-1945, transcrits avec finesse par Alain Guyard, François Bourcier a créé un spectacle surprenant, parfois drôle et toujours poignant.

► Réservations 0237363306 theatreportailsud.com Tarifs: 18 € et 14 €

THÉÂTRE **En Pièces**



Vendredi 5 mai à 20 h 30

AMITIÉ

Théâtre

À partir de paroles collectées et sur des textes de Philippe Dorin, Catherine Verlaguet et Sylvain Levey.

LE OFF - SALLE 1

Cloé, Matia et Luca forment un trio soudé. Ils se chamaillent, se font peur, se rassurent, s'amusent, rêvent, chantent et dansent. De leur rencontre aux prémices de l'adolescence, les trois amis vont connaître des instants forts, des alliances mouvantes, des moments de complicité et d'amour. Dans ce glissement vers l'adolescence, tout se vit ainsi, avec passion, avec folie. (Crédit photo: Marie Pétry)

▶ Réservations 0237330210 Tarifs: 15 € et 11 € theatre-en-pieces@wanadoo.fr

THÉÂTRE **DU DÉTOUR**

Samedi 27 mai à 11 h

KIND OF BLUE OU LA LITTÉRATURE DU BLEU Lecture

LE OFF

0616097115

► Le OFF 10, avenue Jehan-de-Beauce Renseignements et réservations: leoff-chartres.fr contact@leoff-chartres.fr 0237234253

THÉÂTRE

DU SEUIL



KARPATT

Samedi 13 mai à 20 h 30

Chanson

Déjà vingt ans que le groupe Karpatt sème ses chansons à travers le monde, en France, en Amérique Latine ou en Europe de l'Est. Jazz manouche, musette, chanson française, rock, Karpatt c'est avant tout un répertoire populaire et sans frontières. Le trio, qui a conquis le public des plus belles salles, de la Cigale à l'Olympia et des plus grands festivals, comme Solidays ou les Francofolies, est de retour avec son nouvel album, En Escale. « Cet album raconte un moment en suspens correspondant à ces deux années où, malgré nous, nous n'avons pu être sur la route. Pendant cette période de repos forcé, nous avons écrit, nous avons subi, et de toutes ces émotions contradictoires nous avons su générer une force. »

Avec Karpatt, on rit après avoir frissonné, on fait remonter des souvenirs d'enfance, on croise un ami parti trop tôt, on tombe amoureux... on vit tout simplement! Et la fin de chaque concert, il y a toujours cette joie, cette envie de partager, cette envie d'être heureux. Vous reprendrez bien un peu de soleil?

► Théâtre du Seuil
13, rue Saint-Julien
07 64 27 93 47
Réservations
theatreduseuil.com
info.theatreduseuil@gmail.com
ou Fnac, carrefour...
Tarifs: 20 € et 15 €

CULTURE

Festival les Clavecins de Chartres

Dans le cadre de son festival annuel, l'association des Clavecins de Chartres propose trois concerts à Chartres en mai.



L'Église Saint-Aignan

Programme

Samedi 6 mai à 20 h 30 PURCELL ET CAMPRA

Église Saint Aignan L'Ensemble baroque Le Chant de Flore, les solistes et le chœur du conservatoire, sous la direction de Philippe Frémont, interpréteront des extraits de *Dioclésian*, de Henry Purcell, la suite de l'opéra *Tancrède*, d'André Campra, et la cantate *Didon* du même Campra.

Tarif: 15 € et 6 € (de 7 à 18 ans)

Dimanche 7 mai à 17 h TOUTE LA TENDRESSE DE MON CŒUR

Église de Notre-Dame de la Brèche,

Avec Jeanne Jourquin (clavecin) et la comédienne Ariane Issartel

interpréteront une création singulière mettant en musique des extraits de la correspondance de Madame de Sévigné. Les compositeurs français, d'Anglebert, de Chambonnières, Lully, Couperin, donneront une profondeur toute particulière à ces textes si sensibles.

Tarif: 13 € et 6 € (de 7 à 18 ans)

Samedi 13 mai à 20 h OPÉRAS BAROQUES

Église Saint-Aignan
Les grands élèves en musique
ancienne du conservatoire de
Chartres et l'Espace musical de
Maintenon s'associent pour proposer un programme qui réunit
les plus belles pages des opéras
baroques dédiées aux héros de
l'Antiquité.

Entrée libre avec participation et sur réservation au 0626903378

Clavecins de Chartres clavecins de chartres. pagesperso-orange.fr 0626903378

Le chœur du conservatoire de Chartres



CULTURE

Les Samedis musicaux





Marie Perbost

Le Quatuor Ludwig

Programme

VOYAGE VERS PARIS — ORIENT-EXPRESS Samedi 6 mai à 20 h 30

Avec Marie Perbost (soprano), révélation artiste lyrique aux Victoires de la musique classique 2020, et Jean-Michel Dayez (piano)

Salle Doussineau

Un voyage enchanteur qui débutera avec des airs d'opéra de Rusalka, de Dvorak, des Noces de Figaro, de Mozart, de La Bohème, de Puccini, et de Faust, de Gounod, pour s'achever en chansons dans un café-concert parisien.

► Salle Doussineau 10, rue Maurice-Hallé

DOUCEUR ET ACRIMONIE Samedi 3 juin à 20 h 30

Avec le Quatuor Ludwig et Dana Ciocarlie (piano)

Collégiale Saint-André

Une première partie romantique avec des airs de Schumann, interprétés par Dana Ciocarlie au piano et le *Quatuor op 51 nº 2* de Brahms par le Quatuor Ludwig, et une seconde partie plus caustique avec le formidable *Quintette op 57* de Chostakovitch, servi par le Quatuor Ludwig et Dana Ciocarlie.

► Collégiale Saint-André 2, rue Saint-André



Dana Ciocarlie

► Informations
Tarifs: 20 € et 15 €
(gratuit pour les moins
de 12 ans et les élèves du
conservatoire et des écoles de
musique jusqu'à 18 ans)
06 26 07 66 13
samedismusicaux.fr

EXPOSITION

Les Agents territoriaux s'expriment







La sculptrice Yban, invitée d'honneur de l'exposition

u 7 au 23 avril dernier s'est tenu à la collégiale Saint-André le salon« Les Agents territoriaux s'expriment », où une quarantaine d'employés municipaux ou ex-employés municipaux, exposaient peintures, sculptures, poteries, céramiques, photos, dessins et objets de loisirs décoratifs. Pour les 20 ans de l'événement, c'est la sculptrice Yban qui était l'invitée d'honneur.

PATRIMOINE

Les visites de l'Office de tourisme en mai



MAISON PICASSIETTE

Visite guidée
 Dimanche 14 mai à 11 h
 Venez (re)découvrir l'histoire de Raymond Isidore et attardez-vous sur les détails qui font tout l'intérêt de ce lieu unique, insolite et plein de poésie.
 Tarifs: 12 € et 9 €

• Visite immersive Dimanches 21 et 28 mai à 11 h En compagnie de Véronique Domagalski, alias Adrienne Isidore, découvrez l'œuvre d'une vie, celle de son époux Raymond. Tarifs: 15 € et 10 €

CATHÉDRALE DE CHARTRES: UN MONUMENT D'EXCEPTION.

Samedis 6 mai à 14h15, 20 mai à 15 h et 27 mai à 11 h

Poussez la porte de ce monument exceptionnel et laissez-vous conter les clés de sa construction, son décor, son histoire et sa préservation.

Tarif: 10 €

VISITE GUIDÉE CHARTRES EN LUMIÈRES

Vendredi 19 mai à 22h15 Entre féérie et poésie, embarquez-vous pour un voyage dans les coulisses d'un spectacle enchanteur.

Tarif: 15 € (gratuit pour les moins de 6 ans)

CHARTRES AU MOYEN ÂGE

Dimanche 7 mai à 11 h Une visite de la vieille ville, ses rues pittoresques, ses ponts et ses tertres, qui vous entraînera aux portes du Moyen Âge. Tarif: 10 €

L'ÉGLISE SAINT-AIGNAN ET LE QUARTIER DE L'HÔTEL DE VILLE

Samedi 13 mai à 15 h Visite avec Véronique Domagalski, guide-conférencière.

À la découverte de ce joyau qu'est l'église Saint-Aignan, de lieux méconnus comme le cloître des Cordeliers, la tour Jehan-Pocquet ou les vestiges des remparts, et enfin de la place des Halles, où s'entremêlent histoire et modernité.

Tarif: 10 €

► Informations chartres-tourisme.com 0237182626 Réservations obligatoires



ARCHÉOLOGIE

Vers un pôle archéologique

3. De l'église Saint-Martin-au-Val, à l'église Saint-Brice

Troisième volet d'une série de cina articles consacrés à l'histoire du quartier Saint-Brice, aux découvertes archéologiques qui y ont été faites, à son patrimoine et à son futur pôle archéologique.

es trois clochers de l'église Saint-Brice, autrefois Saint-Martin-au-Val, dominent le quartier. Quelles sont les grandes étapes qui ont marqué l'histoire de cet édifice?

Une des premières églises de Chartres

L'éalise Saint-Martin-au-Val, située quasiment au centre du grand sanctuaire antique, possède une forte charge symbolique dans la topographie chrétienne de la ville. Jusqu'au VIIIe siècle, elle est le lieu d'inhumation privilégié des premiers évêques chartrains. Par la suite, elle est utilisée comme première étape pour la cérémonie d'intronisation des nouveaux évêques, qui doivent y passer une nuit en prière avant d'entrer dans la ville pour prendre possession de leur cathédrale. La fouille archéologique réalisée dans la nef de l'église entre 2013 et 2017 indique qu'un premier édifice recevant des sépultures en sarcophages existait dès le VIe siècle (fig. 1), prenant ainsi la suite du grand temple à podium installé sur la façade ouest du sanctuaire.





Fig. 1: Vue d'ensemble de la fouille dans la nef de l'église Saint-Martin-au-Val

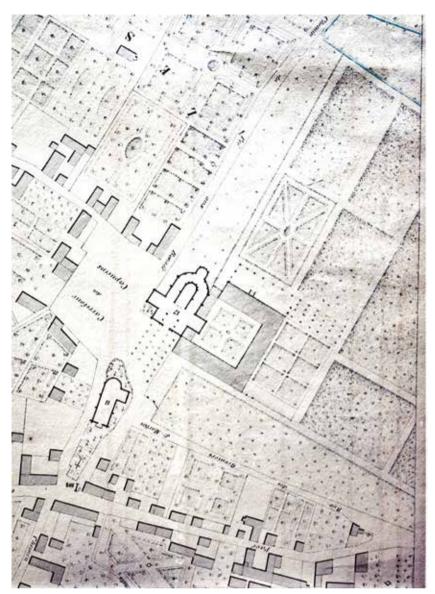


Fig. 2: Détail d'un plan du quartier Saint-Brice daté de 1750 et montrant la coexistence des deux églises

Des comtes pour abbés

Probablement vers 960, l'église échappe au contrôle de l'évêque pour passer dans les mains de la nouvelle dynastie des comtes de Chartres. Ces derniers cherchent avant tout à asseoir leur autorité en se constituant de nouvelles possessions au sud de la ville, en direction de leurs fiefs méridionaux (comtés de Tours, Blois, Châteaudun). Les archives nous indiquent que l'habitat se développe alors aux envi-

rons de l'église, qui est reconstruite au XI^e siècle, puis rendue aux évêques dans le cadre de la Réforme grégorienne, vaste mouvement de restitution à l'église des biens accaparés par les laïcs.

Les moines à l'origine du quartier

Avant même de l'avoir récupérée, l'évêque Yves de Chartres (V. 1040 – 1116) souhaite offrir l'église à l'abbaye de Marmoutiers, près de Tours. C'est ainsi que Saint-Martin-au-Val devient un prieuré en 1128. Autour de l'établissement, s'est développé un hameau peuplé de vignerons et de maraîchers, desservi par une seconde petite église paroissiale dédicacée à saint Brice, bâtie à l'ombre de la grande église dédiée à saint Martin (fig. 2).

Un prieur restaurateur

À partir du milieu du XIVe siècle, la vie paisible du prieuré et du quartier est bouleversée par les désordres et les destructions liés à la guerre de Cent Ans puis aux guerres de Religion. Gravement endommagée lors des sièges de 1568 et 1591, l'église de Saint-Martin-au-Val est restaurée à partir de 1645, à l'initiative du prieur Jean-Baptiste le Féron. La nef et les bas-côtés sont considérablement raccourcis. Une nouvelle façade est construite en retrait de la précédente et les voûtes de la crypte, qui s'étaient effondrées, sont reconstruites (fig. 3). Les moines de Marmoutier quittent le prieuré en 1663 et laissent la place à des religieux Capucins, qui font reconstruire les bâtiments des abbayes, qu'ils occupent jusqu'à la Révolution.

Une chapelle pour l'hospice

Dès 1785, alors que les capucins ne sont plus que cinq, il est envisagé de transformer le couvent en hospice des pauvres, afin de regrouper la majeure partie des structures d'assistance et de charité de la ville en un seul et même lieu. Ce sera fait en 1791. L'église de Saint-Martin-au-Val devient la chapelle de l'hospice. Elle change également de vocable en reprenant celui de la petite église paroissiale désormais disparue: Saint-Brice. C'est cette dénomination qui est aujourd'hui utilisée pour qualifier à la fois l'église et son quartier (fig. 4).





Fig. 3: Vue d'ensemble de la crypte

Fig. 5: L'intérieur de l'église en 1893



Fig. 4: L'église en 1854 avant sa transformation

En 1852, l'hospice Saint-Brice reçoit un legs important, conditionné à la reconstruction de l'église dans son état architectural du XIº siècle. Les travaux s'échelonnent de 1858 à 1864: la façade de 1648 est démolie pour être remplacée, en 1861, par la façade actuelle, cantonnée de deux tours. La nef, par cette même occasion, prolongée d'une travée et demie (fig. (5 et 6). Après cette longue histoire mouvementée, l'église est finalement classée monument historique en 1886.



Fig. 6: La façade de l'église après transformation



Franck Ferrand sur la scène du salon Marceau de l'hôtel de Ville.

Jeudi 13 avril dernier, le salon Marceau de l'hôtel de Ville a accueilli 350 personnes venues écouter une lecture de *Premier Combat*, de Jean Moulin, par Franck Ferrand, populaire animateur et journaliste spécialiste de l'Histoire. Inscrit dans le cadre des célébrations des 80 ans de la mort de Jean-Moulin, Résistant et ancien préfet d'Eure-et-Loir, l'événement était organisé à l'instigation du Souvenir français, avec le soutien du maire, Jean-Pierre Gorges.

La puissance de l'évocation de Franck Ferrand a suscité une forte émotion dans la salle et cette lecture restera comme l'un des temps forts de l'année Jean Moulin.

Étaient notamment présent le maire, Jean-Pierre Gorges, Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture, Yves Cuzin, conseiller municipal délégué à la Mémoire et à la Citoyenneté, Mme Françoise Souliman, préfet d'Eure-et-Loir, Hugues d'Ales, déléqué général du Souvenir français d'Eure-et-Loir, Christophe Le Dorven, président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, ainsi que plusieurs membres du Conseil municipal de la jeunesse.



La veste de préfet de Jean Moulin, était exposée ce jour-là au salon Marceau.



L'ovation à Franck Ferrand, avec au premier rang, Hugues d'Ales, délégué général du Souvenir français d'Eure-et-Loir, Christophe Le Dorven, président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir, Mme Françoise Souliman, préfet d'Eure-et-Loir, le maire, Jean-Pierre Gorges et Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture.



Yves Cuzin, conseiller municipal délégué à la Mémoire et à la Citoyenneté, Isabelle Vincent et Franck Ferrand.

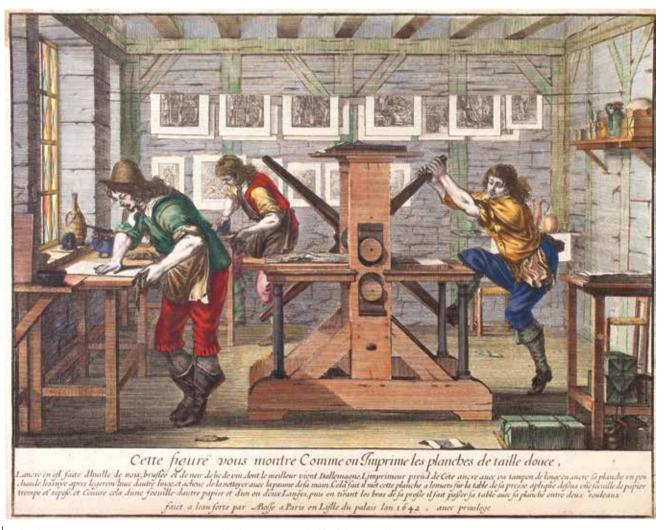
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'EURE-ET-LOIR

Le monde du livre et de l'estampe à Chartres (XV^e-XX^e S.)

2/3. Libraires et imprimeurs chartrains (XVe-XVIIIe S.)

« Et nos seigneurs de la Court donnent privillege ausditz La Troyne et Jouan [...] pour vendre et distribuer ledit livre [...]. Et deffend ladicte Court à tous imprimeurs, libraires et aultres du Royaulme de France de imprimer ledict livre de deux ans sous paine de confiscation desdictz livres et d'amende arbitraire. »

(Chartres, 1509, autorisation de commercialiser un livre imprimé, protection contre les contrefaçons)



Abraham Bosse. La presse et les graveurs. 1642. Estampe coloriée à la gouache



Le Coustumier de la baronnie de Châteauneuf. Philipper Hotot. 1553. Colophon. Coll. part.



Presse du XVIIIe siècle (coll. priv.).

Premiers librairesmarchands chartrains (XV^c-XVI^c S.)

Après le départ de l'imprimeur parisien Jean Du Pré en 1483, les impressions chartraines sont réalisées à Orléans et à Paris jusqu'en 1545.

Raoulet Jouan, premier libraire avec privilège

Le premier libraire-marchand chartrain à qui est accordé un privilège pour vendre un livre imprimé est «Raoullet Jouan libraire demourant à Chartres en la rue Muret à l'enseigne de la Montaigne de Thabor prez l'église Saint-Jacques », avec son associé « maistre Regnaud La Troyne, licencié en loix et greffier juré du bailliaige [de Chartres] ». Après Richard Flatrus, Jean Galais et Étienne Lepal, Raoulet Jouan est libraire-marchand de livres imprimés de 1498 à 1519. Suivent Nicolas Ouzeille et Thomas Hotot, rue Muret au Sainct-Esprit; Gervaise de la Fousse, rue des Changes puis paroisse Saint-Hilaire; Richard Cottereau Grande-Rue. Ils fournissent l'évêché en ouvrages liturgiques imprimés à Paris, notamment sous l'épiscopat du réformateur Louis Guillard (1525-1553).

En 1509, Raoulet Jouan étend son commerce aux éditions administratives avec le Coustumier de Chartres, recueil des « *Coutumes* » adoptées par les Etats du Bailliage de Chartres en 1508, imprimé à Paris.

Premier imprimeur chartrain Philippe Hotot (?-1583)

Installation de Philippe Hotot

Selon le bail du 14 octobre 1545, l'« imprimeur de livres » Philippe Hotot (?-1545-1583) loue un local « en la rue de Merrain devant la croix de Thiron » (fourche des rues Bois-Merrain, Tonnellerie et Marceau, face à une maison de l'abbaye de Thiron).

Selon l'acte de vente du 8 mars

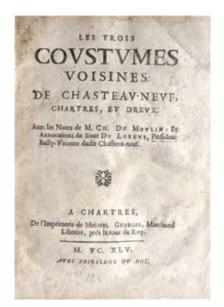
1547, Hotot, «imprimeur à Chartres à la fabrique de l'église Saint-Hilaire », achète au libraire Gervaise de la Fousse « une maison et jardin [...] » rue Berchot. L'acte du 13 juillet 1547 fixe le terme du paiement annuel à la Saint-Jean et celui du 10 octobre la reconnaissance de rente de Hotot, «imprimeur à la fabrique de l'église Saint-Hilaire » sur la

Production de Philippe Hotot

maison.

En 1550, Philippe Hotot imprime, en s'associant à Richard Cottereau pour la vente, la réédition des Constitutions synodales de 1508-1509. Il demande à la ville de lui louer « une tourelle assise dedans les murs de ville près l'église Saint-Michel [...] propice et commode à faire ses encres [...] ». Son père Thomas Hotot, qualifié d'« imprimeur » en 1551, l'aide-t-il?

En 1553, installé « Grande-Rue, prez la Roze », il imprime, seul, le Coustumier de la baronnye de Chatellenye, terre, et Seigneurie de Chasteauneuf en Thimerays.



Les Trois coutumes voisines. De Châteauneuf, Chartres, et Dreux... 1645. Coll. part.

Libraires et imprimeurs chartrains (XVI°-XVIII° S.)

Deux cloîtres pour le livre chartrain

La paroisse Saint-Martin, celle de la cathédrale, de la Tour-le-Roi et de la Maison de Ville, attire les artisans du livre: Julien Cordier en 1619, René Bocquet en 1643, lequel, conseiller du roi et acquéreur des charges héréditaires de receveur des tabacs et de changeur de monnaie en 1699, syndic de la communauté des imprimeurs et libraires de Chartres en 1704, conteste aux merciers présents sur le Cloître le droit de vendre psautiers et livres de piété.

Le Cloître Notre-Dame attire aussi Richard Cottereau, en 1574, « devant la Porte du Cloître Notre-Dame à l'enseigne du Pot-Cassé », puis Nicolas et Robert de la Solenne en 1620 et 1635.



Chartres dans sa boutique. (Cl. J. Clément)..

Les libraires-imprimeurs Cottereau

Le départ des fils Hotot pour Orléans ne rompt pas les liens noués par Philippe Hotot et Richard Cottereau. Philippe Hotot a pour gendre et successeur Martin Cottereau, fils de Richard, lequel a pour gendre Saturnin Hotot, imprimeur-libraire juré de l'université d'Orléans.

Martin, (1545-1590), paroisse Saint-Saturnin puis Sainte-Foy, devenu protestant en 1576, est victime de persécutions: enfui à Genève en 1585, perquisitionné à son retour en 1589, chassé de la ville et réfugié à Nogent-le-Roi, il meurt en 1590 ou 1591.

Claude (1551-1625), fils de Richard, sieur de Chevillon par son mariage, imprimeur de la ville, de l'évêque et des administrations en 1585, exerce rue des Changes.

Philippe (1571-16?), fils de Martin, lui succède en 1591 comme libraire « en la Grande-Rue » et vers 1594 comme imprimeur. En 1602 il quitte Chartres pour Blois où ses fils lui succèdent.

Joseph (1583-1652), fils de Martin, baptisé protestant puis catholique, est libraire-juré à Paris, rue



Cloître Saint-Martin. (crédit - J. Clément.).

Saint-Jacques, à La Prudence, puis syndic de sa communauté (1636-1639).

Symphorien (1590-1674), petit-

fils de Richard, imprimeur du roi et de la ville, exerce rue des Changes et transmet son privilège à son fils Jean (1628-1679). Pierre (1592-1637), fils de Claude, imprimeur-libraire et graveur sur bois rue des Changes, à La Fortune, sieur de Chevillon, marié à une fille Hotot, fait baptiser un de ses fils par le chanoine chartrain Souchet, docteur en théologie. Les deux époux mourant en 1638 sans héritier majeur, le matériel est vendu à un imprimeur parisien, et la librairie à Joseph Cottereau.

Laurent Cottereau (1612-1648), fils de Joseph, reçu libraire et imprimeur en 1638, exerce rue Saint-Jacques au Mont Carmel. Hélas, en 1647, il reconnaît, ainsi que son père, avoir accepté d'imprimer le nom du bibliothécaire de l'abbaye Sainte-Geneviève comme auteur du manuscrit dont le chanoine chartrain Souchet lui a confié l'impression. Il tire à ses frais l'édition corrigée alors que l'abbaye ne l'a pas payé. Brisé, il meurt en 1648.

Symphorien II Cottereau (1661-1708), fils de Jean Cottereau, imprimeur-libraire aux Quatre Coins à Chartres, décède prématurément et sa veuve meurt dans la misère.

Chartrain de cœur: François Langlois (?-1647)

Sans doute né à Bretoncelles (diocèse de Chartres) où vécurent ses parents, formé à Rome entre 1610 et 1630, il parcourt la France, l'Espagne, les Flandres, l'Angleterre comme marchand d'art. En 1632 il se fixe à Paris rue Saint-Jacques, comme Joseph et Laurent Cottereau, et est reçu libraire en 1634. Pierre Cottereau est témoin à son mariage en 1637. Il signe ses éditions d'ouvrages, gravures et estampes « F. L. D. Chartres » ou « Ciartres » (François Langlois dit Chartres ou Ciartres). Peintres et graveurs laissent de beaux portraits de leur ami, en marchand et en musicien.

Juliette Clément,

Société archéologique d'Eure-et-Loir Sources: fonds SAEL (A. Bouzy, G. Feyel, M. Jusselin), AD 28, AM Chartres. Cl. Fonds SAEL, BnF, collections privée et particulière, J. Clément. À suivre: 3/3: Les Letellier-Durand, L'Imprimerie Durand (XVIII°-XX° siècles).

COMPTE RENDU SUCCINCT CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DÉSIGNE Madame Emmanuelle FERRAND Secrétaire de séance,

Étaient présents: Mme Aanès VENTURA, Mme Dominique DUTARTRE, M. Christophe CAPLAIN, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Martine MOKHTAR, M. Fabien STANDAERT. M. Jean-Francois PLAZE, Mme Brigitte COTTEREAU, M. José ROLO, M. Ladislas VERGNE, Mme Isabelle VINCENT, M. Boris PROVOST, Mme Isabelle MESNARD, AUDAT, M. Patrick M. Jean-Michel BAZIN, Mme Laurence JOLY, M. Jean-François BRIDET, Mme Céline DEVENDER, Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE, M. Patrick GEROUDET, Mme Geneviève CRESSAN, Mme Élisabeth FROMONT. Mme Sophie GORET, M. Olivier MAUPU, M. Jean-Pierre GORGES, M. Laurent LHUILLERY, M. Franck MASSELUS, Mme Jacqueline MARRE, Mme Emmanuelle FERRAND, AMMEUX-TUDRYN, Mme Sophie M. Alain CONTREPOIS, M. Guillaume BONNET, Mme Karine DORANGE, Mme Lucie M'FADDEL.

Étaient représentés: M. Quentin GUILLEMAIN par pouvoir à M. Olivier MAUPU, Mme Sophie BEUREL par pouvoir à M. Jean-Michel BAZIN, M. Yves CUZIN par pouvoir à M. Alain CONTREPOIS, M. Daniel GUÉRET par pouvoir à M. Franck MASSELUS, M. Richard LIZUREY par pouvoir à M. Guillaume BONNET.

Le procès-verbal du conseil municipal du 9 février a été approuvé à l'unanimité des membres présents. M. Jean-Pierre GORGES n'a pas pris part au vote.

FINANCES ET PROSPECTIVE

1 Budget primitif 2023 de la ville de Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 6 voix contre, 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE le budget primitif 2023 de la Ville de Chartres (budget principal et budgets annexes); le vote de ce budget 2023 intervient après le débat qui a pu se tenir avec l'envoi du Rapport d'Orientations budgétaires 2023 (et de ses différentes annexes) et lors de la séance du 9 mars 2023;

RAPPELLE que ce budget est voté au niveau du chapitre et par NATURE et qu'il utilise la nomenclature M57; que trois autorisations de programmes (AP) ont été présentées lors de la séance du 9 mars 2023 (ROB 2023) comme le prévoit le règlement financier de la collectivité; Une délibération est proposée pour ces 3 AP/CP et pour les crédits à prévoir sur les exercices;

APPROUVE les participations prévisionnelles d'équilibre du budget principal à destination des budgets annexes suivants:

- Participation du budget principal au budget annexe parcs de stationnement souterrain: dans la limite de 269500 €,
- Participation du budget principal au budget annexe petite enfance: dans la limite de

2900000€.

- Participation du budget principal au budget annexe aménagements: dans la limite de 1000 000 € (investissement),
- Participation du budget EPA Chartres international dans la limite de 50 000 €.

APPROUVE les montants de subventions prévus au CCAS et ses budgets annexes dans la limite des montants suivants:

- Budget principal CCAS: 1220 000 €
- Budget Résidence Marcel Gaujard: 220 000 €

- Budget Résidence Silvia Monfort:
 220 000 €
- Budget Restauration: 257000 € VALIDE le fait que les subventions d'équilibre et pour le CCAS (prévues dans ce PB) pourront être modifiées dans le cadre des décisions modificatives 2023.

2 Vote de la Fiscalité pour 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 4 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

MAINTIEN le taux applicable pour 2023 sur le territoire de la ville de Chartres, comme suit:

- Taxe foncière sur les propriétés bâties: 47.97 %;
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties: 37,63 %;
- Taxe d'habitation sur les logements vacants et résidence secondaires: 17,31 %

RECONDUIT en 2023 les taux et dispositions en matière de Droits d'enregistrement adoptés précédemment par la Ville de Chartres;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les actes liés;

PRÉCISE que cette délibération sera transmise à la DDFIP afin que ces taux soient pris en compte dans les applicatifs informatiques.

3 Autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) - Création et modification

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 4 voix contre, 3 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES APPROUVE les modifications et créations des

CONSEIL MUNICIPAL

AP/CP des différents budgets proposées dans le rapport et la répartition des crédits de paiement sur les périodes (durée de vie de l'AP):

PRÉCISE que le Budget primitif 2023 prévoit les crédits de paiement 2023 relatifs aux AP ouvertes et évoquées ci-dessus (les montants sont affichés dans la colonne 2023 des tableaux ci-dessus); les phasages sur AP pourront être modifiés avec une délibération:

PRÉCISE aue la note de présentation du Budget Primitif 2023 de la Ville de Chartres expose également les mouvements, les crédits liés aux AP-CP;

RAPPELLE qu'un règlement financier a été adopté par la Ville de Chartres dans le cadre de la M57 et notamment des AP-CP. II n'existe pas de Restes à Réaliser en Investissement (RAR) sur les AP, les crédits de paiement sont inscrits tous les ans selon les phasages prévus ou votés en séance. Pour les lignes de crédits en investissement qui ne sont pas couvertes en AP/CP, les restes à réaliser en investissement sont effectués normalement et pour la totalité de la somme selon l'engagement effectué.

Désignation

Présidence par Mme Fromont Missions d'ordonnancement, pour les 5 rapports

à suivro à suivre

Conformément anx dispositions léaislatives et

réglementaires applicables, il est imposé à tout élu de se déporter ce qui signifie de ne pas prendre part au débat ni au vote pour toute délibération pour laquelle il a un intérêt direct ou indirect.

Conseillers municipaux siégeant au sein du CA de la SPL C'CHARTRES SPECTACLE devant auitter la séance avant débat et vote: MM. GORGES, LHUILLERY, GEROUDET, DUVAL, STANDAERT, Mmes MESNARD, VINCENT. DORANGE, MOKHTAR

4 Programmation des spectácles 2022 – Annulation spectacles COVID · protocole indemnitaire –

autorisation

CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 24 voix pour, 4 voix contre, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Alain CONTREPOIS, Ladislas VERGNE

APPROUVE le protocole indemnitaire SPL avec la C'Chartres spectacles portant sur l'annulation des spectacles 2022 en raison du COVID, d'un montant de 30172,41 € TTC.

AUTORISE la signature dudit protocole

5 Missions ordonnancement, pilotage et coordination dés travaux secteur Cathédrale -Attribution

CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 4 voix contre, 2 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Ladislas VERGNE

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer le marché suivant:

Entreprise retenue Montant MICHAEL COURNOT Mission 1 : accord-cadre à bons de COORDINATION - MC2 commande pour un montant maximum de 200 000 pour une durée de 4 ans 14 rue des Grais Mission 2: 163 100 € HT soit 195 720 € 28700 SAINT SYMPHORIEN LE CHATEAU Mission 3: 97 800 € HT soit 117 360 € TTC

6 Groupement de commande semi-intégré n° 61 "Études, travaux et prestations associées Quartier Cathédrale" avenant 1

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Ladislas **VERGNE**

APPROUVE l'avenant 1 la convention constitutive du groupement de commande relatif à la réalisation d'études, de travaux, de coordination et prestations associées pour le Quartier Cathédrale ayant pour objet d'ajouter « l'aménagement et le déploiement d'espaces muséographiques dans l'ancienne école Gérard Philippe » AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant et les éventuelles pièces liées.

7 Trayaux de requalification et aménagements des abords de la Cathédrale -Autorisation

CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, abstentions, 3 conseillers 4 municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Quentin GUILLEMAIN, Olivier MAUPU, Ladislas **VERGNE**

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer les marchés suivants:

Désignation	Entreprise retenue	Montant
Lot 1 Fourniture de pierres naturelles	GUINET DERRIAZ 1912 SAS 1080 Chemin des Cartes	Tranche ferme : 1 962 679.40 € HT
Ildurelles	38390 PORCIFU AMBI AGNIFU	2 355 215.88 € TTC
		Tranche optionnelle :
		1 636 981,80 € HT
		1 964 378,16 € TTC
		Soit un montant total toutes tranches confondues de :
		3 599 661.20 € HT
		4 319 593,44 € TTC
Lot 2 Voirie réseaux divers et	Groupement conjoint composé des	
pose de pierres	sociétés : - FIFFAGE ROUTE II E-DE-FRANCE	
	CENTRE OUEST (mandataire)	
	18. rue du Président Kennedy	
	CS32110 Lucé	
	28637 Gellainville cedex	
	- CENTRAL POSE	5 374 889,50 € HT
	Agence Ile-de-France Normandie	6 449 867,40 € TTC
	ZA des Ardilles	
	7, chemin des Ardilles	
	78680 EPONE	
	- TOUZET	
	14, rue de la Taye	
	BP 122	
	28113 LUCE CEDEX	

8 Accord-cadre de missions de coordination sécurité et protection de la santé de niveau 2 ou 3 - autorisation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Ladislas VERGNE

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accordcadre suivant:

Désignation	Entreprises retenues	Montants		
Accord-cadre multi-attributaires pour des missions de Coordination Sécurité et Protection de la Santé de niveau 2 ou 3.	Titulaire nº1 : QUALICONSULT SECURITE Agence de Chartres 7 allée des Atlantes – Jean Lolive 28000 CHARTRES	Accord-cadre sans montant minimum et avec un montant maximum pour sa durée totale :		
	Titulaire n°2 : PROJECTIO SAS 15 rue du Val de l'Eure	- 120 000,00 € HT soit 144 000,00 € TTC pour la ville de Chartres,		
	28630 FONTENAY-SUR-EURE Titulaire nº3 : BUREAU VERITAS CONSTRUCTION SAS	- 120 000,00 € HT soit 144 000,00 € TTC pour Chartres Métropole,		
	7 Rue Auguste Rodin Cité de l'Innovation 28630 LE COUDRAY	- 10 000,00 € HT soit 12 000,00 € TTC pour le CCAS de la ville de Chartres		

CONSEIL MUNICIPAL

Président de séance M. Jean-Pierre GORGES

9 Déplacement d'une élue dans le cadre de l'action "Mai à Vélo"

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

AUTORISE le déplacement de Maria JEBLI-CHEDEVILLE à Strasbourg dans le cadre de l'action "Mai à Vélo" du 9 au 10 mai 2023.

APPROUVE la prise en charge des frais réels engagés par l'élue à l'occasion de ce déplacement plafonnée à 550 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférent.

10 Association "La Société Protectrice des Animaux de Chartres et d'Eure-et-Loir" - Convention d'objectifs 2023/2025 - Subvention 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES, Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN

APPROUVE la convention d'objectifs 2023/2025 entre l'association « La Société Protectrice des Animaux de CHARTRES et d'EURE-ET-LOIR » et la Ville de Chartres portant attribution d'une subvention pour l'année de fonctionnement 2023;

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2023 à 2500 €.

AUTORISE le Maire ou son signer représentant à la convention d'objectifs avec l'association Société « La Protectrice des Animaux de CHARTRES et d'EURE-ET-LOIR » ainsi que tout document y afférent.

11 Approbation du plan de gestion UNESCO cathédrale Notre-Dame de Chartres

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES, Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE

APPROUVE le plan de gestion UNESCO de la cathédrale Notre-Dame de Chartres présenté en comité de bien le 13 décembre 2022.

ACCEPTE le Maire ou son représentant à remettre le plan gestion Unesco de la Cathédrale Notre-Dame de Chartres aux services de l'État pour transmission à l'UNESCO.

12 Salon des Associations - règlement intérieur – modification

Rapport retiré de l'ordre du jour

13 Fédération Française des Échecs - Édition 2023 : TOP 16 - Subvention 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 5 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

ALLOUE une subvention d'un montant de 40 000 € à la Fédération Française Échecs dans le cadre de l'organisation de l'édition 2023 du TOP 16, qui se déroulera, du jeudi ler au dimanche 11 juin inclus à Chartres. APPROUVE la convention d'objectifs 2023 entre la Fédération Française Échecs et la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs 2023 avec la Fédération Française Échecs ainsi que tout document y afférent.

14 Association Chartràvélo - Subvention de fonctionnement 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Alain CONTREPOIS APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 5000 € à l'association Chartràvélo au titre de l'exercice 2023.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent

15 Bilan à mi-parcours du Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2019-2025

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la modification de la maquette financière et du programme d'action dans le cadre du bilan à mi-parcours du CRST 2019-2025 de la Communauté d'Agglomération de Chartres métropole

APPROUVE le bilan à mi-parcours du CRST 2019-2025 de la Communauté d'Agglomération de Chartres métropole

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

16 Avenant n° 1 à la convention ÉCLAT (Engagement Commun pour le Logement et l'Autonomie en territoire) - Adoption

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Olivier MAUPU

APPROUVE l'avenant nº1 qui a pour objet de prolonger la convention de partenariat ÉCLAT pour (engagement commun le logement et l'autonomie sur le territoire) 2023-2026 de 3 ans, à signer conjointement avec la CARSAT Centre Val de Chartres métropole, le Loire, CCAS de Chartres, le CIAS de métropole, Chartres ľanah, les bailleurs sociaux, la Maison Départementale de l'Autonomie,

CONSEIL MUNICIPAL

Action Logement, la MSA et SOLIHA. AUTORISE le Maire ou son représentant à signer cette convention.

17 Autorisation préalable de mise en location - Convention avec la Mutualité Sociale Agricole Beauce Cœur de Loire

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES, Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN

APPROUVE la convention de partenariat dans le cadre de l'Autorisation préalable de mise en location de logement entre la Mutualité Sociale Agricole Beauce Cœur de Loire et la Ville de Chartres,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer cette convention conjointement avec le directeur de la MSA.

18 Mise en place de l'autorisation préalable de diviser

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES, Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN

DÉCIDE d'instaurer le régime d'autorisation préalable de diviser, défini à l'article L.126-16 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation, sur le périmètre chartrain de l'opération de revitalisation de territoire adopté par délibération n°CM2019/218 du Conseil municipal du 17 octobre 2019 et dont la liste des rues est jointe en annexe.

FIXE la date d'entrée en vigueur du dispositif et des obligations qui s'ensuivent pour les propriétaires au 1er juin 2023.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer tout document afférent à l'exécution de la présente délibération.

19 Partenariat avec l'union sportive de l'enseignement du premier degré 28 pour la mise en place d'actions de sensibilisation sur l'usage du vélo - Subvention 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Olivier MAUPU

AUTORISE le versement d'une subvention de 12850 € pour l'année 2023 à l'USEP 28.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous documents y afférents.

Le Maire, Jean-Pierre GORGES

TRIBUNE CHARTRES ÉCOLOGIE

TRIBUNE CHARTRES À GAUCHE

NOTRE VISION D'UN BUDGET AMBITIEUX

Trop centré sur les équipements démesurés, hyper couteux à l'usage, financés par l'endettement avec des taux d'emprunt qui montent de manière très inquiétante, les priorités budgétaires de la majorité ne sont pas les nôtres. Une dette à 125,60 M€, soit le double d'il y a 10 ans, et 4 à 5 fois plus que les villes de même strate. Pourtant, un investissement de 18 M€ d'ici à 2025 est prévu pour le « projet cathédrale » dont on ne sait à peu près rien.

Lors du Conseil municipal de mars, nous avons voté contre le budget de la majorité, centré sur les termes attractivité et rayonnement. Un budget qui obère l'avenir de notre territoire. Où est l'attractivité quand la population ne fait que baisser et que le nombre de logements vacants explose à plus de 2500 selon les derniers chiffres de l'INSEE? Où est l'attractivité quand la population chartraine ne trouve plus de médecin traitant et ne peut plus se soigner?

Nous avons présenté notre vision politique d'un budget de résilience et d'ambition qui suivrait 4 grands piliers, tout en critiquant les récentes décisions de la majorité:

Justice sociale

- Assurer une éducation de qualité, et non pas réduire les budgets des sorties scolaires de 25 %, ou les repas scolaires d'une entrée ou d'un fruit pour économiser sur le dos de la jeunesse
- Renforcer les moyens humains et les actions du Centre communal d'action sociale (CCAS) notamment en direction des plus âgés, au lieu de geler le budget du CCAS en pleine période d'inflation et de crise de l'énergie
- Développer des actions significatives sur la santé, et non pas s'attrister sur le départ de nos médecins en taisant le grave déficit
- Soutenir les maisons de quartier pour garantir les services au plus proche des besoins, et non pas tout concentrer dans une mairie luxueuse.

Transition écologique

- Mettre en œuvre une planification énergétique visant à rénover massivement les bâtiments publics, écoles, gymnases, logements, pour viser la sobriété énergétique de la ville, et non pas subir la hausse des prix de l'énergie
- Engager une planification viable en matière d'urbanisme: matériaux biosourcés, gestion de l'eau potable, préservation du patrimoine arboré privé et public, et non pas endurer les canicules et les sécheresses dans la bétonisation de la ville: parkings souterrains, densification d'immeubles à outrance
- Définir une planification en matière de mobilités douces, pour favoriser les déplacements actifs.

Renouveau démocratique

- Installer des conseils de quartiers. Créer un budget participatif citoyen pour faire émerger des projets via les habitants, et non pas concentrer les pouvoirs entre quelques privilégiés.

Économie locale

- Mettre en place une stratégie de développement commercial de proximité, et non pas imposer avec autorité des projets de centres-commerciaux périphériques
- Soutenir les artisans et entreprises locales via des critères accrus de développement durable et d'éthique dans les appels d'offre, en totale transparence, sans favoritisme
- Épauler le monde associatif, culturel et sportif pour répondre davantage encore aux besoins des associations, et non pas une baisser les subventions aux associations de 20 %, à l'exception de quelques sports choisis suivant des critères discutables.

Les élus de Chartres Écologie Quentin GUILLEMAIN, Brigitte COTTEREAU, Jean-François BRIDET, Olivier MAUPU chartresecologie.fr contact@chartresecologie.fr facebook/ chartresecologie « ILS PERSÉVÈRENT ILS EXAGÈRENT ILS NE SONT PAS DE NOTRE MONDE » (PAUL ELUARD)

À Sainte Soline, 12 exploitations utiliseront majoritairement l'eau de la méga-bassine, ce qui rendra plus difficile encore la vie des 95 % autres paysans de la région. L'eau devient rare, les pesticides s'accumulent, l'agriculture et l'élevage sont écartelés entre ce que le changement climatique impose d'une agriculture résiliente, durable et économe et les galops d'une agro-industrie en course vers le profit.

Pour avoir documenté la disproportion des violences policières envers les manifestants à Sainte Soline, la Ligue des droits de l'homme s'est vue menacée par le ministre de l'Intérieur de privation de subventions. Beaucoup de concitoyens ont signé la pétition contre cette menace.

À Chartres les personnes - parmi elles, un élu de la Région et du Conseil municipal - qui se sont rendues sur le site ont publiquement témoigné de ces violences et exprimé leur soutien aux blessés. Nous avons aussi affirmé notre solidarité, en incluant les personnes blessées lors des manifestations contre le projet de loi sur les retraites.

Au dernier Conseil municipal, le groupe Renaissance a dénoncé, à propos de Sainte Soline, « une horde de sauvages dont le seul but était de détruire nos institutions » (sic). Son député est l'auteur de la loi Kasbarian-Bergé, dite aussi loi anti-squat. Cette loi taxe d'une amende pouvant aller jusqu'à 7500 euros les locataires en impossibilité de payer leur loyer, raccourcit d'un mois la procédure de prévention des expulsions, rend plus sévère encore la pénalisation des personnes vivant dans des lieux informels, menace les associations et personnes qui leur viendraient en aide.

Dans ce même premier trimestre 2023, le ministre de l'Intérieur déclare qu'il veut « rendre la vie impossible pour les migrant.e.s » et propose une loi destinée à limiter encore leurs droits: multiplication des centres de rétention, accélération des procédures de demandes d'asile -ce qui rend plus difficile la construction des dossiers- assujettissement des autorisations de travail à une liste de « métiers en tension », laquelle liste peut changer au gré des besoins économiques, etc.

Violence de la défense d'une agriculture productiviste, violence de la loi sur l'allongement de la durée du travail, violence accrue contre les locataires et les personnes sans domicile, violence contre les étrangers en demande de protection ou d'installation. Ces violences d'État se ressemblent. Si l'extrême droite parvenait au pouvoir, elle trouverait tout un arsenal répressif déjà prêt.

Face à ces destructions, Chartres à Gauche revendique, pour une justice sociale, écologique, démocratique: l'adhésion du conseil à l'Anvita, Association nationale des villes et territoires accueillants, refusée en 2021 par la majorité municipale; un travail solidaire et constant envers les personnes en grande difficulté de logement; une réflexion éclairée sur les polices de proximité et la sécurité; des débats citoyens sur les questions de la qualité de l'eau et de l'agro-industrie. Poursuivons la route.

Jacqueline MARRE jacqueline.marre@ville-chartres.fr Boris PROVOST boris.provost@ville-chartres.fr

TRIBUNE AVEC VOUS OSONS CHARTRES AUTREMENT

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

UN MANQUE D'EXEMPLARITÉ

Après un hiver sous le signe de la sobriété énergétique, nous pouvons nous réjouir concernant le lancement de la construction de six nouveaux réacteurs nucléaires qui vont permettre de retrouver notre souveraineté énergétique et décarbonée.

Et pourtant, les écologistes politiques restent aveugles, ignorent les progrès technologiques et les normes de sécurité strictes qui ont été mises en place pour minimiser les risques. Le nucléaire reste une source d'énergie essentielle pour répondre à la demande croissante en électricité et sa contribution à la transition énergétique ne doit pas être sous-estimée. Les anti-nucléaires devraient se renseigner avant de s'opposer par idéologie à une technologie qui peut jouer un rôle important dans la lutte contre le changement climatique.

Nous vivons au quotidien ce changement climatique. Les sécheresses se multiplient et la gestion de l'eau devient une priorité. Les mesures de gestion efficaces incluent la réduction de la consommation d'eau, la récupération individuelle et collective avec par exemple les bassines agricoles. Cela passe également par un meilleur recyclage de l'eau. En prenant des mesures pour protéger l'eau, nous pouvons garantir l'accès continu à cette ressource précieuse indispensable pour notre souveraineté alimentaire et pour les générations à venir

Là encore, les écologistes politiques trouvent à redire aux solutions envisagées, car en réalité, c'est tout le modèle agricole français qu'ils remettent en cause, au détriment du maintien de notre souveraineté alimentaire.

Sur le fond nous pouvons comprendre ce désaccord d'idées et en débattre.

Sur la forme nous sommes étonnés que certains représentants écologistes NUPES se rendent à des manifestations interdites à Sainte-Soline par exemple.

Ces mêmes élus qui, en revenant de cette manifestation, relatent leurs aventures en dénigrant les forces de l'ordre et en évoquant du « terrorisme d'État ». Malgré nos interventions en Conseil municipal, ces propos sont réaffirmés par les écologistes chartrains.

Nous souhaitons donc réaffirmer via cette tribune à quel point ces propos sont choquants.

Choquants à l'égard de nos forces de l'ordre qui font un travail remarquable pour lequel nous réaffirmons notre soutien.

Choquants à l'égard des victimes de terrorisme, le vrai, qui se retrouvent humiliées par ces propos intolérables.

Nous souhaitons donc par l'intermédiaire de cette tribune mettre en évidence ce comportement contraire au rôle exemplaire que doit avoir un élu de la République.

Nous vous souhaitons un joli mois de mai!

M. Fabien STANDAERT: fabien.standaert@ville-chartres.fr Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN sophie.ammeux.tudryn@ville-chartres.fr

M. Christophe CAPLAIN christophe.caplain@villechartres.fr

Suivez-nous également sur les réseaux sociaux : @osonschartresautrement

VOYAGE EN ABSURDIE

Ce qu'il y a de bien avec les Verts, c'est qu'on n'est jamais déçu du voyage! Vous construisez un nouvel équipement, il est évidemment trop grand, trop cher, trop polluant! Peu importe qu'il soit immédiatement un succès public (l'Odyssée), qu'il remplace un bâtiment manifestement dépassé (ChartrExpo), qu'il soit chauffé à la géothermie (le nouvel Hôtel de Ville et d'Agglomération)!

Il y a chez eux comme une jouissance dans la contradiction. Prenez le nouveau parking Gare-Colisée. Le projet initial prévoyait 1600 places. Démesuré, dénonçaient-ils! La réalisation en offre 1100. Quel recul! Où sont passées vos ambitions? Peu leur importe que la Ville ait entre-temps récupéré l'usage du parking dit de la Préfecture et ses centaines de places. D'un côté ils veulent réhabiliter, retrouver un deuxième usage, récupérer et quand nous le faisons c'est que nous jouons petit-bras. Ramsès ou les 7 Nains, Goliath ou David, à les entendre nous serions les deux et parfois en même temps. Vous me direz: que les opposants s'opposent c'est dans leur fonction. Mais cultiver à ce point le déni de réalité... question d'ADN, peut-être.

Exemple: quand nous réaménageons Beaulieu et maintenant la Madeleine, nous supprimons les immenses parkings de surface 100 % bitumés. Nous les remplaçons par des parkings sous les nouveaux immeubles, libérant ainsi les surfaces pour des espaces verts. Mais non, à les entendre nous continuerions d'artificialiser les sols. Quand l'idéologie bitume l'esprit...

Invité à présenter leur contre-programme devant le Conseil municipal, leur orateur égrène studieusement sa litanie en quatre points. Hasard, l'un d'eux brandit en étendard la « planification écologique »! Cette « planification » se veut une promesse. Mais dans sa voix, métallique à cet instant, elle sonne comme une menace. Et notre prophète d'avancer le vaste programme d'isolation thermique qu'ils mettraient enfin en place dans les bâtiments publics et les logements sociaux de Chartres. Comme en écho aux slogans de la NUPES à l'Assemblée nationale. Franck Masselus a beau leur faire remarquer que depuis vingt ans, par exemple, les travaux dans les écoles se traduisent par des changements de chaudières, l'isolation des fenêtres, etc. Notre maire leur rappelle que tous les immeubles détruits de l'ancien Beaulieu laissent place à de nouveaux bâtiments construits dans le respect des normes les plus récentes, isolation comprise évidemment. Conclusion de Jean-Pierre Gorges: « mais dans quelle ville vivez-vous? Ce que vous proposez, nous le faisons déjà, et depuis longtemps! »

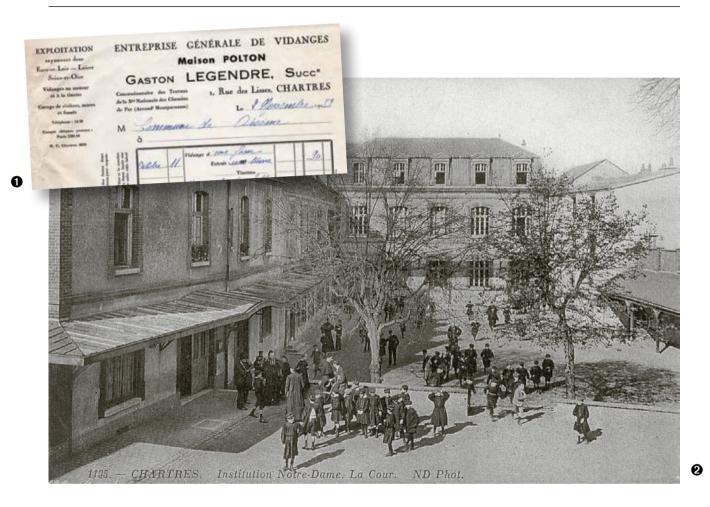
Nous n'ironiserons pas plus longtemps sur leur logique en tire-bouchon. La vérité est ailleurs: derrière le discours sur les gentils arbres et les jolies plantes vertes, derrière l'amour proclamé de la planète, derrière les belles paroles et les bons sentiments, surgissent les certitudes tranquilles du fanatique. Celles de tous ces révolutionnaires qui décimèrent les hommes pour faire le bonheur de l'humanité. Comme à Sainte Soline: pour ménager l'eau, place à l'essence des cocktails Molotov! Décidément, ces énergies fossiles.

Les élus de la majorité municipale

LA BONNE ADRESSE

Rue des Lisses

Rue perpendiculaire à Notre-Dame, elle nous emmenait vers l'ancienne porte Saint-Jean, la seule porte piétonne dans les murailles. Elle a, de nos jours, un peu perdu de son animation pour laisser la place à de plus nombreux résidents...



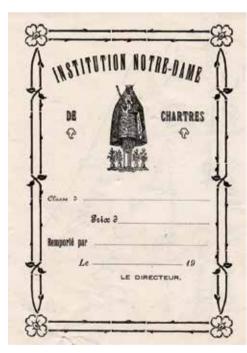
a présence de cette voie est signalée depuis 1141, sous le nom de rue des Vasseleurs (et encore en 1750). Elle ne prendra le nom de rue des Lisses (après la parenthèse orthographique de rue des Lices) que vers la fin du XVIIIe siècle. Cette dénomination est issue de son voisinage avec la rue du Vieux-Marché-(Cardinal-Pie), aux-Chevaux les lisses étant les pieux et cordages qui servaient à attacher les équidés.

Ses activités commerciales n'ont pas été très nombreuses: la facture d'une entreprise de vidange (avant le tout-à-l'égout) sera le seul document présenté ici. 0

Au nº 8, derrière de hauts murs, on trouve l'emplacement de l'ancienne prison, plus exactement, « Maison d'arrêt, de justice et de correction », mentions encore lisibles au fronton de la grande porte. Installée dans une partie de l'ancien couvent des Carmélites, dès 1792, elle fermera ses portes (c'était souvent le cas!) en 2014. La dernière exécution capitale eut lieu à l'extérieur, dans la rue, en 1931.

Une autre institution (et c'est le cas de le dire) de la rue se situait au nº 4. Son appellation est gravée dans la pierre et encore lisible, elle aussi, au-dessus de la porte: « Institution Notre-Dame ». Pendant presque deux siècles, depuis 1820 au nº 3, puis à partir de 1855 à ce numéro 4, elle a éduqué et instruit la jeunesse locale. Le chanoine Brou peut





être considéré comme l'initiateur de la « petite institution ». Au milieu du XXº siècle, les élèves appelaient l'établissement la « petite boîte »: souvenir, dérision ou langage de potache? Une vue de la cour de récréation 2, un papillon (vierge) de distribution des prix 3 et une photo d'une fête à l'école, ou plutôt dans la rue, avec le défilé des petits croisés 4, habilement et fidèlement habillés: trois documents des années 1920-1930. Pendant la grande guerre, elle offrira les lits (entre 100 et 160) de son internat pour recevoir et soigner les blessés: ce sera l'hôpital complémentaire nº 18 6. Une imposante plaque dans le hall d'entrée rappelait à notre mémoire la liste des professeurs et des élèves tués pendant le conflit: elle est remisée dans un piteux état et carrément illisible! Les bâtiments scolaires seront fermés en 2007, mais pas l'Institution Notre-Dame.

À CELLES ET CEUX QUI SE PROMÈ-NERONT DANS CETTE RUE POUR SE SOUVENIR OU DÉCOUVRIR, CE PETIT CLIN D'ŒIL!

Jean-Francis RESSORT

BRÈVES

Persécution antisémite en Eure-et-Loir

Recenser, rendre visible, spolier et transporter une population vers un lieu de mise à mort immédiate ou différée, suivant l'exigence de l'industrie militaire allemande: un programme idéologique et économique. De 1940 à 1944, en Eure-et-Loir comme dans tous les départements occupés (zones nord, sud puis sud-est), l'élimination des juifs, menée avec la participation du gouvernement de Vichy, s'est inscrite dans ce processus.

Vendredi 5 mai de 17 h 30 à 19 h Conférence de Juliette Clément, agrégée de Lettres modernes, proposée par la Société archéologique d'Eureet-Loir Auditorium de l'Apostrophe

L'orgue à l'honneur

Dans le cadre de la 10° Journée nationale de l'orgue, portée par l'association Orgue en France, qui a pour objectif de multiplier les manifestations autour de cet instrument, l'Association des grandes orgues de Chartres s'associe à l'évènement en organisant le samedi 13 mai une présentation-animation « Découverte des orgues », avec la participation d'organistes euréliens:

Samedi 13 mai de 14 h à 15 h 30 Église Saint-Aignan
Concert et présentation avec vidéo sur grand écran
Samedi 13 mai de 15 h 45 à 17 h Église Saint-Pierre
Présentation de l'instrument

Les ateliers du jardin partagé des petits-Clos

Le Conseil citoyen des Clos propose des ateliers pour petits et grands dans son jardin partagé sur le parvis de la maison pour tous des petits-Clos.

Mercredi 3 mai de 14h30 à 16h30 Découverte autour des fruits et légumes

Pour les plus petits: jeu de « memory fruits et légumes » et découverte des odeurs avec le loto des odeurs. Pour les plus grand (dès 7 ans): jeu d'énigmes.

Mercredi 17 mai de 14h30 à 16h30 Compostage

Animation compost avec un jeu de société (à partir de 5 ans) et des jeux d'énigmes environnement pour les plus de 9 ans.

Mercredi 31 mai de 14h30 à 16h30 La fête des gens qu'on aime Les enfants sont invités à créer une belle fleur à offrir à la personne qu'ils aiment. Chaque participant repart avec un bulbe à replanter.

Maison pour tous des Petits-Clos Avenue François-Mitterrand 0237234069

Exposition Le monde comme jardin

Du 25 mai au 25 juin de 9 h à 20 h, à l'hôtellerie Saint-Yves, l'église protestante unie de Chartres Beauce et Perche propose une exposition sur le thème : « Cultiver ma terre, cultiver l'humain : une question de sens ».

Hôtellerie Saint-Yves 3, rue des Acacias Entrée libre

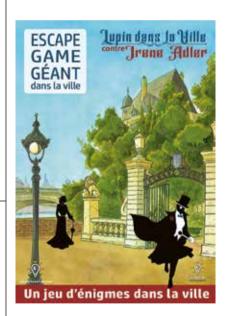
Escape game dans la ville

Le samedi 27 mai après-midi, venez incarner le gentleman cambrioleur Arsène Lupin ou l'aventurière Irène Adler en participant à un escape game exaltant et semé d'embûches, où vous devrez résoudre toutes sortes d'énigmes via votre smartphone. Une façon ludique de découvrir la ville en famille ou entre amis, à votre rythme ou pour le challenge.

Un livret de jeu et un sac «Lupin dans la Ville » vous seront remis au départ.

Départs prévus à 13 h 30, 14 h, 14 h 30 et 15 heures

Informations
boutique.chartres-tourisme.
com. 0984342216
Tarifs: 18 €, 15 € (en ligne)
et 10 € (de 12 à 16 ans)
Gratuit pour les moins de 12 ans



Fête foraine à ChartrExpo

La traditionnelle Fête Foraine s'installera à Chartres Expo pendant deux semaines du 29 avril au 14 mai. Avec une déambulation de mascottes (Reine des neiges, Toy Story, Pokemon ou Transformers) tous les samedis à partir de 15 h.

Samedi 13 mai à 23 h: feu d'artifice tiré depuis l'hippodrome, qui sera fermé au public. Les spectateurs pourront y assister depuis la rue du Médecin-Général-Beyne.

Du samedi 29 avril au dimanche 14 mai Du lundi au jeudi de 15 h 30 à 23 h et du vendredi au dimanche de 13 h 30 à 1 h du matin Tarifs réduits sur tous les manèges les mercredis 3 et 10 mai dimanche 14 mai: journée à 2 € Flyers de réduction auprès des commerçants du centre-ville et des attractions foraines

Tournoi de tir à l'arc

Le club de Tir à l'Arc Chartres Horizon organise le lundi le mai, au stade Jean-Gallet, un tournoi de tir à l'arc en extérieur ouvert aux archers débutants comme confirmés. Les archers tireront, pour certains, jusqu'à 70 mètres, selon les catégories. Les tirs s'effectueront en deux départs, un le matin, un autre l'après-midi.

N'hésitez pas à venir découvrir cette discipline olympique, qui réclame concentration et précision et se pratique aussi bien en sport loisir qu'en compétition, individuelle ou en équipe.

contact@chartreshorizonarchers.com

Opéra et théâtre aux Enfant du Paradis

Théâtre

LA NUIT DES ROIS OU TOUT CE QUE VOUS VOULEZ

Jeudi 11 mai à 20 h

De William Shakespeare En direct de la Comédie-Française Rescapée d'un naufrage, Viola arrive en Illyrie. Pour sa sécurité, elle se travestit en homme, prend le nom de Césario et entre au service du Duc Orsino qui en fait son page, chargé de transmettre son amour à la comtesse Olivia...

Rediffusions les lundi 15 mai à 14 h, mardi 16 mai à 19 h 30 et dimanche 21 mai à 18 h.

Opéra

DON GIOVANNI

Samedi 20 mai à 18 h 55

De Wolfgang Amadeus Mozart En direct du Metropolitan Opera de New York

Les ventes thématiques de la Galerie de Chartres

Samedi 6 mai à 9 14 h

Montres – horlogerie – bijoux orfèvrerie Chapelle Sainte-Foy 7 bis, rue Colin-d'Harleville

Mardi 9 mai à 10 h

Jouets vintage – superhéros rétrogaming Espace des ventes du Coudray 10, rue Claude-Bernard

Samedi 13 mai à 10 h

Poupées de collection Chapelle Sainte-Foy

Dimanche 14 mai à 14 h

Automates – musique mécanique – phonographes – machines à sous – art forain Chapelle Sainte-Foy

Grand marché fermier aux Trois-Ponts

Le dimanche 7 mai, l'association de la Commune libre de Saint-Brice organise son 4°

Grand marché fermier, qui propose des produits frais de Beauce, du Perche et des départements limitrophes. Vous pourrez également vous procurer la cuvée de Rosé de Chartres 2022.

Animations assurées par la confrérie des Fins gourmets et le Panier beauceron.

Informations
De 9 h à 17 h
Parcs des Trois-Ponts
et du Val de L'Eure.
Entrée aux 105 et 107,
rue Saint-Brice
02 37 25 69 06

Sc	Solution du				Ρ	Е	Ρ		C	0	R	
N° 151			С	Α	٧	1	Α	R		I	F	
avril 2023				Ν	Α	R	G	U	I	L	Ε	
			В	I	L	Ε	U	Χ		L	٧	
	R	Ε	Α		Ε	U		Ε		Р	0	Ε
R	Ε	S	S	U	R	Ε	С	Τ	I	0	N	
Ε	T		S	I		R	Α	S		U	S	Α
	R	0	U	Т	I	Ε	R		Α	L		L
G	0	U	R	М	Α	N	D	I	S	Ε		В
R	U		Α	N		T	I	R		U	S	U
	S	0	N		С		N		М	I	Α	М
	S	U	С		Н	I	Α	Т	U	S		Ε
F	Α	٧	Ε	R	0	L	L	Ε	S		U	N
0	I	Ε		Ι	С	I		N	I	D	S	
R	Ε	R		Р	0	Ε	T	I	Q	U	Ε	S
Ε	N	Т	Ε		L	N		Α	U	Т	R	Ε
	T	U	R	В	Α	N	S		Ε		0	R
Р		R	0	U	Т	Ε	R	Α		Т	N	Т
0	U	Ε	S	Т		S	1	G	L	Ε	S	



Aux racines d'une pièce

Le metteur en scène chartrain Antoine Marneur et l'auteur Pierre Margot évoquent la création de la pièce Racine de 3, jouée pour la première fois sur la scène du OFF en janvier dernier.



Les pierres ont une âme

Une plongée dans l'histoire de l'église Saint-Martin-au-Val, où d'importantes découvertes archéologiques ont été faites.



Les 40 ans de la Paulée

Dans les coulisses de la Paulée des vins de Loire, dîner de prestige institué il y a 40 ans pour mettre en avant les jeunes vignerons.



Ce sont ses mots

Chaque semaine, Claire passe une journée dans le service oncologie et hématologie de l'hôpital de Chartres pour recueillir les souvenirs de personnes gravement malades et écrire leur biographie.

Qu'est-elle devenue?

ur cette photo de l'allocution du général de Gaulle sur le perron de l'hôtel des Postes, le 24 août 1944, on peut voir une infirmière tenant dans les bras une petite fille. Si vous avez des informations sur cette fillette et ce qu'elle est devenue, vous pouvez nous contacter sur :

contact@chartresTV.fr

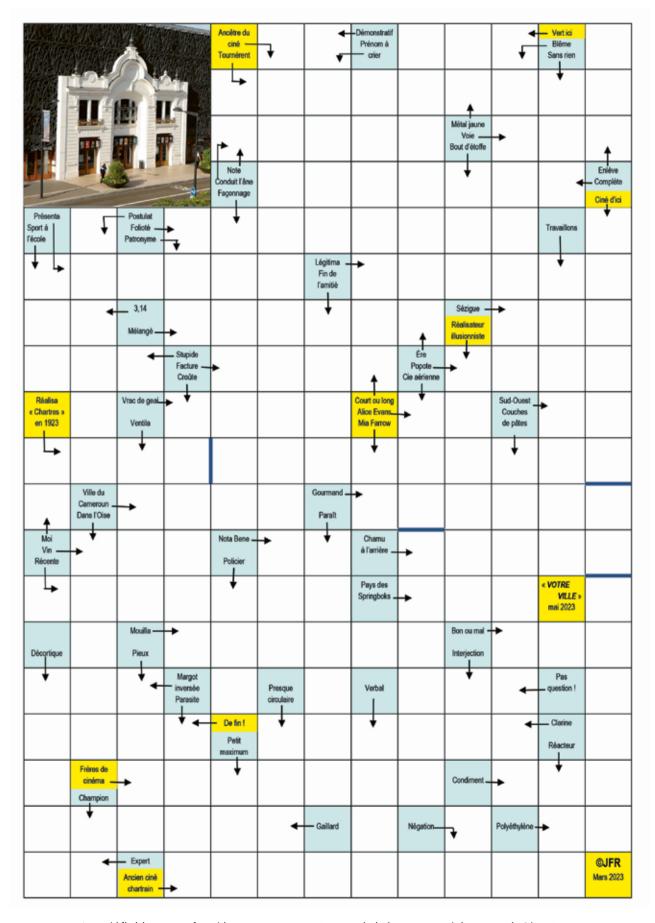




chartresTV.fr



Cemois-ci Silence! On tourne.





CHARTRES 28 EN LUMIERES 28 L'ÉCLAT DU PATRIMOINE

TOUS LES SOIRS D'AVRIL À JANVIER | 20 SITES ILLUMINÉS | GRATUIT



































